

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME

PAR
FRANCINE TREMBLAY

LES LOISIRS DES RETRAITÉS QUINQUAGÉNAIRES

NOVEMBRE 2005

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

Prendre sa retraite à 50 ans et la prendre à 65 ans n'a pas la même signification. Le rapport au temps, aux loisirs et aux projets à réaliser est différent. Toutes les personnes qui arrivent au moment de la retraite, n'ont pas le même âge, ni les mêmes ressources, ni les mêmes préoccupations, ni les mêmes problèmes, ce qui rend l'adaptation plus facile pour certaines et moins facile pour d'autres. La communication, les rapports avec l'environnement social favorisent une adaptation équilibrée à la retraite. Les loisirs constituent un moyen privilégié pour favoriser l'adaptation. La présente étude vise à déterminer le niveau d'adaptation des jeunes retraités à la retraite, de même que leurs besoins en loisir. Pour cela, nous décrivons et comparons les caractéristiques personnelles, l'expérience de loisir et la qualité de vie d'un groupe de jeunes retraités avec un autre groupe de retraités plus âgés. Il s'agit d'une analyse de données secondaires provenant de la banque de données issues de l'enquête sur *les besoins des personnes de 50 ans et plus du Québec*, menée par la Fédération de l'Âge d'Or du Québec, en partenariat avec le Département des sciences et de la communication sociale de l'UQTR et le Secrétariat aux loisirs et aux sports, en 1999. L'échantillon de jeunes retraités se compose de 97 sujets de langue française, âgés de 50 à 59 ans, provenant de toutes les régions du Québec. Le groupe de comparaison comprend 204 retraités de 60 à 69 ans. L'instrument utilisé est une version modifiée du Profil Individuel en Loisir de Carbonneau et Ouellet (1998). Les comparaisons ont été effectuées à l'aide de tests statistiques univariés et multivariés. Les résultats indiquent que le groupe de retraités quinquagénaires a plus de ressources personnelles que l'autre groupe, en particulier un niveau de scolarité et des revenus supérieurs. Les deux groupes se distinguent fortement à quatre aspects du loisir. Le groupe quinquagénaire désire pratiquer davantage des activités de loisir en lieux publics et rapporte un plus grand bien-être psychologique envers l'avenir, alors que le groupe sexagénaire croit davantage aux bénéfices du loisir, à son influence sur le maintien de la santé et exprime un plus haut niveau de satisfaction concernant les aspects de vie physique et sociale. Les hypothèses émises n'ont été vérifiées que partiellement, mais plusieurs données indiquent que le groupe quinquagénaire est plus ou moins bien adapté à la retraite en matière de loisir.

Remerciements

Merci à M. Gaétan Ouellet, Ph. D., professeur associé, directeur de recherche et à Mme Chantal Royer, professeur, co-directrice, pour le soutien et l'encouragement.

Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre premier, contexte théorique.....	4
1.0 L'évolution de l'âge de la retraite.....	4
1.1 La définition de la retraite hâtive.....	8
1.2 L'importance des prises de la retraite hâtive.....	10
1.3 Les caractéristiques des personnes qui ont pris une retraite hâtive.....	12
1.4 Les éléments théoriques.....	14
1.5 Les notions de loisir.....	19
1.6 L'expérience de loisir.....	22
1.6.1 Les antécédents.....	22
1.6.2 Le comportement, la participation.....	30
1.6.3 Les conséquences.....	32
1.6.4 La détermination des besoins.....	36
1.6.5 Conclusion.....	36
1.7 Études québécoises sur la retraite et les loisirs des jeunes retraités.....	37
1.8 Deux études sur les occupations et l'adaptation	37
1.9 L'étude sur les <i>besoins en loisir des personnes âgées de 50 ans et plus</i>	43
1.10 Objectifs et hypothèses de recherche.....	53
Chapitre deuxième, méthodologie.....	55
2.1 L'échantillon.....	56
2.2 Description de l'instrument de mesure.....	57

2.2.1 Les échelles d'activités, énoncés.....	57
2.2.2 Les modalités de pratique, énoncés.....	59
2.2.3 Les valeurs, énoncés.....	60
2.2.4 Les attitudes face aux loisirs, énoncés.....	63
2.2.5 Les contraintes, énoncés.....	63
2.2.6 Le satisfaction des loisirs, énoncés.....	66
2.2.7 La qualité de vie, énoncés.....	68
2.3 Les procédures expérimentales et considérations éthiques.....	69
2.4 Traitement et analyses statistiques.....	69
Chapitre troisième, les résultats.....	71
3.0 Les caractéristiques de l'échantillon.....	72
3.1 Présentations des tests pour les analyses discriminantes.....	78
3.2 Les aspects des activités de loisir et les modalités.....	80
3.3 Les déterminants du loisir.....	96
3.4 La satisfaction en loisir.....	103
3.5 La qualité de vie.....	116
Discussion et interprétation des résultats	123
Conclusion.....	129
Références.....	131
Annexe.....	137

Liste des tableaux

Tableau

1	Composition des échelles d'activités et indices d'homogénéité des échelles d'intérêts, de pratiques actuelles et antérieures	59
2	Échelle de valeurs et d'attitudes en loisir ; composition et consistance interne.....	60
3	Styles d'activités pratiquées ou désirées : composition et consistance interne.....	62
4	Mesures de la satisfaction en loisir : composition et consistance interne.....	65
5	Mesures de la qualité de vie perçue : composition et consistance interne.....	67
6	Échelles de contraintes perçues en loisir : composition et consistance interne.....	68
7	Données personnelles.....	73
8	Lieu de vie.....	75
9	Évaluation de la santé.....	77
10	Résultats de l'analyse des échelles d'intérêts.....	80
11	Résultats de l'analyse des pratiques	82
12	Résultats de l'analyse des loisirs antérieurs.....	84
13	Résultats de l'analyse de la baisse des pratiques.....	86
14	Résultats de l'analyse des intérêts non comblés.....	88
15	Résultats de l'analyse des types d'activités pratiquées.....	90
16	Résultats de l'analyse des types d'activités désirées.....	91
17	Résultats de l'analyse discriminante de la différence entre les types d'activités pratiquées et désirées.....	93

18	Résultats de l'analyse des attitudes.....	96
19	Résultats de l'analyse des attentes.....	98
20	Résultats de l'analyse des contraintes	100
21	Résultats de l'analyse pour la satisfaction des besoins.....	103
22	Résultats de l'analyse pour la satisfaction des pratiques et des contextes.....	105
23	Résultats de l'analyse pour l'utilisation des temps libres.....	107
24	Résultats de l'analyse des ressources en loisir.....	109
25	Résultats de l'analyse pour la qualité de vie en loisir.....	111
26	Résultats de l'analyse des améliorations.....	112
27	Résultats de l'analyse du bien-être psychologique.....	116
28	Résultats de l'analyse pour la satisfaction des aspects de la vie	118
29	Résultats de l'analyse pour l'état de la santé perçue.....	119

Liste des figures

Figure

1	Union des modèles de Kelly et de Mannell et Kleiber.....	22
2	Structure des activités de loisir selon les intérêts	24
3	Interrelations entre les différents aspects de l'expérience de loisir.....	44

Introduction

Le phénomène de la retraite hâtive ou prématurée a pris de l'expansion au cours de la dernière décennie. Bien qu'il y ait peu de données sur le nombre de personnes ayant pris une retraite hâtive, l'existence du phénomène est indéniable. Rappelons les programmes de départs volontaires du gouvernement du Québec offerts aux 36,000 employés de la fonction publique et parapublique, en 1997, dont 90 % avait moins de 60 ans. De plus, un sondage canadien mené en 1995, indique que plus du tiers des employeurs ont eu recours à ce moyen pour diminuer leur masse salariale depuis 1990 (Dorion, Fleury, Leclerc, 1998).

La retraite arrive de plus en plus tôt dans la vie. L'amélioration des conditions de vie et de santé a augmenté l'espérance de vie au XX^e siècle. L'apparition du droit à la retraite, après la Deuxième Guerre mondiale, a divisé le cycle de vie en trois périodes : formation, travail et retraite. On a associé ces périodes à un âge chronologique et social. La retraite coïncide avec le retrait du marché du travail et avec le début de la vieillesse. À la fin du siècle, cependant le début de la retraite n'égale plus la vieillesse, parce que les gens ont une meilleure qualité de vie, sont en santé plus longtemps, vivent plus longtemps et prennent leur retraite de plus en plus tôt.

La retraite apporte des transformations aux habitudes de vie, aux niveaux des occupations, de la famille, de la personne, du loisir et des conditions matérielles. Le retraité doit occuper le temps qui était auparavant consacré au travail et changer sa routine quotidienne. L'adaptation réussie à la retraite est l'antidote aux problèmes d'isolement, de l'ennui, de la baisse de moral et de la négation des besoins d'expression, d'influence, de l'absence d'un sens à sa vie (Michaud et al., 2001).

La signification de la retraite pour les personnes qui prennent la retraite à 65 ans et pour celles qui se retirent à l'âge de 55 ans n'est pas la même. Le rapport au temps est différent, de même que le rapport aux occupations, aux loisirs et aux rêves à réaliser. Les retraites hâtives allongent la période entre la fin de l'emploi et le début de la vieillesse. Les transformations et les difficultés d'adaptation à un nouveau mode de vie arrivent plus tôt dans la vie. Par ailleurs, les personnes qui prennent une retraite hâtive sont en pleine

forme, en pleine possession de leurs capacités physiques, psychiques et ils ont encore de l'énergie, du dynamisme, de la créativité. Cette période transitoire implique des changements liés à l'étape du vieillissement (Gaulhier, 1988).

Les difficultés d'adaptation pour les personnes qui prennent une retraite hâtive sont des problèmes d'identification et d'épanouissement. Les jeunes retraités se sentent mal à l'aise dans les organisations de personnes âgées au Québec, parce qu'ils sont beaucoup plus jeunes que la moyenne des participants à ces organisations et que la programmation des activités de loisir ne rejoint pas leurs intérêts de loisir. Ils ne veulent pas rester à rien faire. Ils veulent être actifs, mais aussi se rendre utiles, travailler, faire du bénévolat ou quelque chose qui rejoint leurs intérêts (Hogue-Charlebois, Paré, 1998).

En ce qui concerne les loisirs des jeunes retraités, on ne connaît pas grand chose ; il n'existe aucune étude globale et approfondie portant spécifiquement sur les loisirs des jeunes retraités ou des personnes qui ont pris une retraite hâtive. Pourtant, le loisir est l'aspect de la vie qui est le plus touché par la prise de la retraite; la quantité de temps libre à occuper augmente considérablement, et les loisirs deviennent soudainement l'élément central de la vie, loin devant les responsabilités familiales et le travail rémunéré.

Le but de cette étude est d'étudier les différents aspects du loisir des jeunes retraités, afin de connaître leur expérience et s'il y a lieu, analyser les problèmes spécifiques qui pourraient s'y rattacher. Cette étude utilisera les données déjà existantes provenant d'une étude portant sur les besoins en loisirs des personnes de plus de 50 ans, en comparant les jeunes retraités avec les retraités plus âgés.

Le premier chapitre comprend trois éléments : le phénomène de la retraite hâtive, les éléments théoriques et les éléments empiriques. On y trouvera une description de l'évolution de l'âge de la retraite, la définition de la retraite hâtive, ainsi que les éléments théoriques portant sur la retraite, le vieillissement, le loisir et les notions de loisir. Afin de mieux cerner la réalité des personnes qui prennent une retraite hâtive, nous décrivons aussi deux études québécoises récentes portant sur les occupations et l'adaptation des

nouveaux retraités, ainsi que les grandes lignes de l'étude portant sur *les besoins en loisir des personnes de 50 ans et plus* (Nour et Roche, 2000).

Le deuxième chapitre décrit la méthodologie : l'instrument de mesure, le Profil Individuel en Loisir (PIL), les procédures expérimentales et les tests statistiques effectués.

Le troisième chapitre est consacré à la description et à l'interprétation des résultats. En conclusion, des mesures sont proposées comme pistes visant à combler les besoins en loisir, pour faciliter l'adaptation à la retraite.

Chapitre 1 – Contexte théorique et expérimental

1.0 L'évolution de l'âge de la retraite

Au début du XXI^e siècle, l'espérance de vie à la naissance se situait à environ 45 ans, de sorte que peu de gens atteignaient l'âge de la retraite dans les pays occidentaux. Au Québec, en 1931, elle est de 56 ans pour les hommes et de 58 ans pour les femmes, (Michaud et al., 2001). Entre 1901 à 1941, seulement 5 % de la population est âgée de 65 ans et plus. À cette époque, les conditions de vie de la plupart des retraités sont marquées par la pauvreté et un mauvais état de santé. La retraite se situe à la fin de la soixantaine, vers 70 ans. La sortie du travail se produit vraiment en fin de vie. Les travailleurs qui parviennent à cet âge ne vivent que quelques années après la prise de la retraite (Organisation de Coopération et de Développement Économique ou OCDE, 1998).

Au cours des trente années suivant la Deuxième Guerre mondiale, les trente glorieuses, on connaît une forte croissance économique et la retraite obligatoire à âge fixe devient un droit reconnu dans les pays industrialisés. La retraite obligatoire répond à la fois aux considérations économiques et aux revendications ouvrières. Elle accentue l'importance des repères chronologiques dans la vie. Le cycle de vie se divise en trois

périodes : la formation, le travail et la retraite. La retraite évoque un repos bien mérité à la suite d'une vie laborieuse ; elle est associée à l'inactivité, la vieillesse, une pension assurée et des loisirs (Gaulhier, 1988). Au cours de cette période, apparaît également une augmentation de l'espérance de vie en bonne santé.

L'essor économique de cette période, entre 1947 et 1966, favorise un accroissement des naissances et une arrivée massive de jeunes immigrants, ce qu'on appelle le " baby-boom ". Le Canada est le pays ayant connu le plus fort " baby-boom " des pays industrialisés (Foot, Stoffman, 1999). Ce phénomène démographique a eu d'importantes répercussions dans la vie collective.

Durant les années 60 et 70, le Québec a connu des changements importants. Au cours de cette période qu'on a appelée celle de " la révolution tranquille ", on note la fin de l'intervention de l'Église et le début de l'intervention de l'État dans les domaines de la santé et de l'éducation (Carette, 1994 et Hogue-Charlebois, Paré, 1998). Les personnes nées au début du baby-boom profitent du développement du système d'éducation. Les femmes en particulier continuent leurs études ou se dirigent sur le marché du travail. Dans la population générale, on note une amélioration de la qualité de l'alimentation, de l'hygiène et des commodités matérielles. En 1966, l'espérance de vie est de 67 ans pour les hommes et de 73 ans pour les femmes.

On observe aussi un changement de valeurs. Les valeurs de progrès, de liberté et de plaisir immédiat remplacent les valeurs de durée et de stabilité. On attribue aux baby-boomers d'avoir introduit des nouvelles façons de faire et de penser, d'avoir le plus contesté les valeurs du travail (Gaulhier, 1988). Les attitudes positives envers le loisir se développent. On remarque l'avènement du " troisième âge " ; la vieillesse commence à présenter une image positive avec la possibilité de s'accorder certains plaisirs : voyages, liberté d'action, autonomie (Mercier, 1995). Par conséquent, le temps et l'importance accordée aux loisirs ont grandement évolué au cours de cette période.

Au cours de ces “ trente glorieuses ”, apparaissent également les programmes d’aide sociale pour les personnes âgées et les programmes de pension pour les travailleurs retraités. D’abord, en 1951, le gouvernement fédéral adopte la loi de la Sécurité de la Vieillesse qui universalise le droit à une pension pour les personnes de 70 ans et plus, afin de contrer la pauvreté chez les personnes âgées. En 1967, le gouvernement fédéral inaugure le Supplément de Revenu Garanti qui accorde une aide supplémentaire aux personnes qui ont seulement la pension de la Sécurité de la Vieillesse comme source de revenus.

Deuxièmement, en 1966, la Régie des Rentes du Québec (RRQ, 1990) est fondée. Sa mission est d’assurer une pension de retraite aux travailleurs qui ont contribué au régime. En 1967, les premières rentes de retraite sont versées aux retraités de 68 ans et plus. En 1970, le droit à cette rente de retraite est abaissé à 65 ans.

Au cours des années 80 et 90, à la fin de cette période de grande prospérité économique, les valeurs reliées au travail et les valeurs sociales sont remises en question. La récession économique ébranle le système de production et ses valeurs. Les valeurs de progrès, de liberté sont remplacées par celles de productivité, de rendement, de rentabilité économique, de compétitivité, de changements technologiques, de concurrence du marché mondial, de consommation et d’individualisme (Hogue-Charlebois, Paré, 1998). Ces changements influencent les rapports avec le loisir. L’intérêt pour le confort matériel devient prioritaire. On sacrifie le temps de loisir pour gagner plus et pour s’offrir davantage de biens et de confort. Depuis les deux dernières décennies, les enquêtes de Statistique Canada indiquent une tendance à la diminution constante du temps consacré au travail, même si la tendance ralentit considérablement (Pronovost, 1998).

La retraite à âge fixe ne correspond plus aux besoins du contexte économique. En 1982, la RRQ abolit l’âge de la retraite obligatoire ou à âge fixe : un employeur ne peut congédier ou mettre à la retraite un salarié âgé de 65 ans. En pratique, la majorité des personnes prennent la retraite lorsqu’ils ont l’âge et l’ancienneté requis pour bénéficier des rentes de retraite des régimes publics et privés. On constate de plus en plus un

abaissement de l'âge pour l'accessibilité à la pension de retraite afin de réduire les coûts de la main-d'œuvre vieillissante, sans trop augmenter les taux de chômage.

Dans la foulée de rentabilité économique, s'ajoutent les politiques d'assainissement des finances publiques et de réduction des déficits. Les employeurs recourent aux programmes de retraites hâtives, à des offres de départs volontaires pour les travailleurs âgés de 50 à 65 ans. Le phénomène des départs anticipés à la retraite tient en partie à un taux de chômage élevé et persistant et à une demande croissante de loisirs (Filion et Fortier, 1999). Contrairement à la retraite dite, normale, qui donne droit à une pension et à une rente, la retraite hâtive ne donne pas droit au système de pension public fédéral, ni à la rente de la RRQ. Il semble que les modifications aux régimes de retraites publics et privés incitent les travailleurs à prendre la retraite prématurément. En 1984, le gouvernement adopte une loi sur l'admissibilité à la rente de retraite avant 65 ans : apportant de la souplesse dans l'âge de départ à la retraite. Ce qui permet de prendre une retraite anticipée dès l'âge de 60 ans et de recevoir une rente de la RRQ. Cette rente est réduite d'un montant en fonction du nombre d'années qui restent avant 65 ans.

La conception de la retraite a évolué considérablement depuis le début du XXI^e siècle. La représentation du retraité, vieux, malade et solitaire est révolue (Pronovost, 1998). L'amélioration des conditions de vie et l'amélioration du niveau de vie des travailleurs accompagnent l'amélioration de l'état de santé et une plus grande longévité. L'espérance de vie, au Québec, en 2003, est de 77 ans pour les hommes et de 82 ans pour les femmes (Bureau de la Statistique du Québec, 2003). Au Québec, l'âge moyen de la retraite est de 60 ans en l'an 2003 (RRQ, 2003, octobre).

Pour conclure, l'espérance de vie et l'âge de la retraite ont grandement évolué au cours du dernier siècle. Si la retraite à âge fixe s'est généralisée à l'ensemble des travailleurs au XXI^e siècle, les personnes qui arrivent à la retraite n'ont plus le même âge à la fin du siècle. Les nouveaux retraités proviennent de générations différentes, certains sont nés pendant, après la guerre et d'autres sont nés avant la guerre.

1.1 Définition de la retraite hâtive

Étant donné que la retraite obligatoire à âge fixe est abolie, on parle de l'âge de la retraite lorsqu'il s'agit de rente, pour des fins administratives. Par exemple, la Régie des rentes du Québec parle de "l'âge normal" de la retraite, 65 ans, pour décrire les personnes qui ont cotisé au Régime de rentes du Québec et qui ont droit à la pleine rente de retraite. En pratique, les départs à la retraite se font pratiquement tous avant ou à 65 ans. Au Québec, en 2003, les taux de départ après 65 ans sont pratiquement nuls : moins de 1 % (RRQ, 2003). Les premiers auteurs qui ont donné des significations à la retraite, autres que celle à âge fixe, c'est-à-dire associées à une période de la vie, entre le départ du travail et la retraite définitive sont Zay et Gaullier.

Selon Zay (1987), la retraite signifie une rupture entre le travail et le mode de vie d'une personne. Il précise que la retraite peut prendre trois formes : un événement, un processus et une phase du cycle de vie. L'événement est la cessation d'une activité de travail poursuivie pendant un certain temps et donnant droit à une pension. Il souligne que dans le langage courant, la retraite au sens événement, désigne l'action de se retirer d'un emploi sans abandonner définitivement le monde du travail ou encore l'abandonner définitivement pour entreprendre des activités épanouissantes ou utiles à la collectivité.

Le processus de la retraite correspond à la période transitoire au cours de laquelle le travailleur se défait de certains rôles pour en acquérir de nouveaux. Le processus commence le jour où le travailleur envisage sérieusement le départ du monde du travail et il se termine le jour où il cesse l'activité rémunérée.

La retraite comme phase du cycle de vie représente en temps, environ le tiers de la vie, si on se fie aux statistiques. À cette époque, Zay prévoyait que cette phase prendrait de l'ampleur dans les années à venir.

Dans l'optique de la forme d'événement, Carette (1994) souligne que la retraite est reconnue comme étant un départ définitif du travail salarié et qu'elle devrait de moins en

moins être assimilée à la fin de tout travail. La présente étude s'intéresse à la forme événement de la retraite dans le sens de cessation, de même qu'à la signification de la retraite dans le langage courant.

Étant donné l'évolution de la santé et de l'espérance de vie des travailleurs, Gaullier (1988) soutient que la notion d'âge de la retraite, la retraite à âge fixe, n'a plus de sens. Il présente différents types de retraites qui correspondent à la cessation d'une activité de travail poursuivie pendant un certain temps soient la préretraite et la retraite anticipée.

Dans le contexte européen, la préretraite se définit comme une rente versée pendant une période précédant l'âge normal de départ à la retraite à toute personne ayant cessé de façon définitive son activité professionnelle, volontairement ou involontairement. Le droit de retourner sur le travail est très limité pour les personnes qui se sont prévaluées d'un programme de préretraites. Selon Gaullier, la préretraite correspond à plusieurs années entre le travail et la retraite. La préretraite est semblable à la retraite formelle : cessation du travail, pension comme revenu de substitution, sauf qu'elle représente un délai plus court que la préretraite, entre le travail et la retraite.

Dans notre contexte, la signification de la préretraite est semblable. Les personnes qui ont accepté des offres de départ volontaire du gouvernement en 1997, sont nommées préretraités et reçoivent une rente pendant une période précédant l'âge normal de départ à la retraite (Dorion, Fleury, Leclerc, 1998). La seule exception est que le retour sur le marché du travail est moins limité. Cependant, l'appellation de préretraite peut porter à confusion avec la période de la vie qui précède la retraite, dans le développement de la personne. Ce qui inclut toutes les personnes qui sont entre la maturité et la retraite.

Donc, nous considérons la première forme de la définition de Zay, la retraite comme étant un événement, dans le sens de cessation, de même que la signification de la retraite dans le langage courant. Étant donné que nous nous intéressons aux personnes qui se situent entre la cessation d'un travail et la sortie définitive du marché du travail, ou la fin

de tout travail, nous utilisons l'expression de retraite hâtive ou prématurée dans le sens qu'elle est devancée de plusieurs années.

1.2 L'importance des prises de retraite hâtive

Avec la révolution tranquille, l'État québécois poursuit sa croissance, plusieurs postes au sein de l'administration publique ont été créés et comblés par une main-d'œuvre de plus en plus jeune, féminine et scolarisée. L'État multiplie son intervention dans plusieurs sphères d'activités économiques et sociales.

À partir des années 60 jusqu'au milieu des années 70, on assiste à la syndicalisation massive des salariés. Une victoire syndicale importante est la création des régimes privés de retraite, aussi appelés régime complémentaire ou “ fonds de pension des travailleurs ”, à partir de fonds constitués par les employés et leurs patrons. Ce sont surtout les employés du secteur public et parapublic, ainsi que ceux des grandes entreprises qui ont pu bénéficier de ces régimes privés de retraite (Hogue-Charlebois, Paré, 1998). Les régimes privés de pension sont fondés en même temps que la Régie des Rentes du Québec, en 1966. En 1983, le développement des régimes complémentaires atteint son maximum, un nombre record (RRQ, 1990).

Les régimes complémentaires comprennent des programmes à prestations déterminées qui garantissent aux participants un pourcentage déterminé du revenu épargné avant la retraite pour chaque année de service. Une pratique courante consiste à retenir le revenu moyen des cinq années les mieux rémunérées de la carrière du nouveau retraité et de lui verser un pourcentage de 70 % de ce revenu moyen pour chaque année de service, pour un maximum de 35 ans. Ainsi, une personne qui compte 35 années de service peut recevoir une pension de 70 % de son revenu le plus élevé d'avant la retraite. À noter que le nombre d'années peut varier de même que le pourcentage de 70 à 100 %, selon le contrat (RRQ, 2000).

La crise pétrolière des années 70 et la récession des années 80 remettent en question la productivité et la compétitivité. Les employeurs doivent faire face à la concurrence du marché mondial. Les employeurs cherchent à réduire les coûts de la main-d'œuvre et à la rendre plus flexible. Ils ont recours à des programmes d'offres de préretraite. Ces programmes qui incluent des compensations monétaires, incitent les travailleurs les plus âgés à quitter volontairement le travail. En général, ils sont trop jeunes pour avoir droit aux différents régimes de retraite. En 1970, 4 % des personnes qui prenaient la retraite avaient moins de 55 ans et 12 % étaient âgés de 55 à 59 ans (Filion, Fortier, 1999).

En 1990, nous notons les modifications à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. Ce qui facilite l'accès aux argent investis dans les régimes complémentaires, pour les travailleurs qui se retirent avant l'âge normal de la retraite, 65 ans (RRQ, 1990).

Depuis les années 70, l'État québécois accumulait des déficits budgétaires qui atteignaient un sommet au milieu des années 90. D'où la décision du gouvernement, en 1996, de ramener le déficit budgétaire à zéro avant l'an 2000 en réduisant les effectifs. Les programmes de départ volontaire (PDV) s'inscrivaient dans l'objectif du déficit zéro. Ces programmes s'adressaient à tous les travailleurs du secteur public et parapublic québécois âgés de 50 ans et plus et ayant accumulé 30 ans de service. Ces travailleurs devenaient admissibles à une rente de retraite sans pénalité. Le coût de ces offres était partagé également entre le gouvernement provincial et les centrales syndicales dont la contribution provenait des surplus de cotisations au régime de retraite (Dorion, Fleury, Leclerc, 1998). À noter que le modèle des offres de PDV faites aux travailleurs dans les entreprises du secteur privé ressemble à celui du secteur public et parapublic.

Le départ prématuré à la retraite est devenu une tendance au Canada au cours de la dernière décennie. Au début des années 90, la proportion des retraités qui prend une retraite avant l'âge de 60 ans, est de 33 %, elle atteint un sommet de 43 % en 1998 et descend à 40 % à la fin de la décennie. Au cours de cette décennie, la proportion pour le groupe d'âge de 50 à 54 ans passe de 9 à 16 % et celle des 55 à 59 ans passe de 24 à 27 %. À l'opposé, il y a une diminution parmi les deux groupes d'âge les plus âgés : de 60 à

64 ans et de 65 ans et plus, au cours de la même période. La proportion du premier groupe passe de 37 à 31 % et celle du second groupe passe de 29 à 26 % (Statistique Canada, 2002).

Pour conclure, on peut dire qu'il y a une augmentation très forte du pourcentage de travailleurs qui optent pour une retraite hâtive, (c'est-à-dire avant l'âge de 60 ans). Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : les compressions budgétaires de l'État, la réduction des effectifs dans les entreprises et le grand nombre de programmes de départs anticipés.

1.3 Les caractéristiques des personnes qui ont pris une retraite hâtive

Statistique Canada (2001) présente la répartition des personnes ayant pris une retraite hâtive, avant l'âge de 60 ans, selon six variables sociodémographiques : le secteur, le sexe, le niveau de scolarité, la branche d'activité, la province et le statut d'emploi.

Les travailleurs du secteur public sont ceux qui prennent leur retraite le plus tôt. Durant la période étudiée, 55 % des retraites hâtives provenaient des employés du secteur public, 40 % du secteur privé et 5 % des travailleurs indépendants.

Plus de femmes que d'hommes prennent une retraite hâtive : 50 % de femmes contre 40 % chez les hommes. Ce qui peut s'expliquer par les changements survenus dans les secteurs à prédominance féminine dans les années 90 : les services de santé.

La tendance générale montre que la retraite hâtive augmente en fonction du revenu et de la scolarité. Les travailleurs très scolarisés sont plus susceptibles de la prendre que les moins scolarisés. Chez les titulaires de diplômes de niveaux : baccalauréat, maîtrise ou doctorat, diplôme d'études secondaires, les taux sont de 58, 52 et 48 %. Les titulaires d'un baccalauréat affichent des taux supérieurs à ceux des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat. Ce qui peut s'expliquer par les années d'études supplémentaires et l'entrée

plus tardive sur le marché du travail. En 2000, les employés détenteurs d'un diplôme d'études secondaires touchaient 14,69\$ l'heure et les bacheliers 21,90\$. Les possibilités d'épargne s'accroissent parallèlement au niveau de revenus.

La retraite hâtive varie selon la branche d'activité. Les taux les plus élevés sont dans les secteurs des services publics (78 %), des administrations publiques (64 %) et des services d'enseignement (63 %). Les taux les plus bas sont dans les secteurs d'hébergement/restauration (21 %), de gestion/services administratifs (18 %) et d'agriculture (4 %).

La retraite hâtive varie généralement selon le chômage provincial. Le rapport entre la situation économique de chaque province et la retraite hâtive pourrait indiquer que les travailleurs des provinces de l'Atlantique aient préféré prendre la retraite avant l'âge de 60 ans, afin d'éviter d'être en concurrence avec des travailleurs plus jeunes. Les provinces de Terre-Neuve et Québec affichent les taux de retraite hâtive (59 et 58 %) et de chômage (18 et 10 %) les plus élevés, alors que les provinces de l'ouest (Alberta et Saskatchewan) ont les taux respectifs (de 32, 27 et 6, 7 %) les plus faibles.

La retraite hâtive varie selon le statut d'emploi. Les plus grandes proportions de retraites hâtives se retrouvent parmi les travailleurs à temps plein (46 contre 30 % chez les travailleurs à temps partiel).

En résumé, les personnes qui ont pris une retraite hâtive sont surtout celles qui proviennent du secteur public, de sexe féminin, qui ont des diplômes de premier cycle universitaire, qui proviennent des services administratifs et d'enseignement, qui sont dans les provinces ayant un taux de chômage élevé et qui ont un statut à temps plein.

1.4 Les éléments théoriques : retraite, vieillissement et loisir.

Les théories du vieillissement ont beaucoup été utilisées en gérontologie, en psychologie et en sociologie pour étudier l'adaptation des personnes âgées à la retraite. Nous avons retenu celles qui s'appliquent le mieux aux deux types de retraites qu'on peut observer, soit la retraite normale et la retraite hâtive : les théories du désengagement, de l'activité, de la continuité, et du nouvel âge. Ces théories tentent d'expliquer les changements des modes de vie à la retraite, ainsi que le rôle des loisirs dans l'adaptation à la retraite.

La théorie du désengagement ou de la rupture, développée par Cumming et Henry en 1961 (Tobin, 2001), stipule que le vieillissement entraîne une baisse d'interactions entre la personne et l'entourage. À l'origine, cette théorie appuyait l'idée d'une courte durée de vie et d'une diminution de l'énergie à la retraite. Le contexte des années 60 favorise le développement de la théorie du désengagement. Les attitudes et les politiques de l'époque montrent l'image stéréotypée d'une personne âgée qui se désengage volontairement en vieillissant. Après plusieurs recherches, on reconnaît, dans les années 90, que le désengagement n'est ni naturel, ni inévitable, qu'il peut provenir autant des causes internes qu'externes et qu'il arrive plus souvent à la fin de la vie. La continuité est plus courante que la discontinuité dans les traits de personnalité.

En ce qui concerne les loisirs, en général, les personnes continuent la pratique de leurs activités tant qu'elles ont l'énergie et la santé. Le désengagement arrive seulement lorsqu'il y a des incapacités physiques. Une étude de Johnson et Barer (1992 cité dans Tobin 2001) conclut que le désengagement fait du sens pour les personnes de 85 ans et plus : la perte de vitalité et des proches est inhérente, mais la continuité dans le contrôle et la préservation de soi est fondamentale. Ainsi, cette théorie convient davantage pour décrire et expliquer les comportements des personnes qui sont à un stade avancé de la retraite, vers 85 ans; on peut dire qu'il s'agit plutôt d'une théorie convenant mieux pour décrire le vieillissement que la retraite. Même si, dans les faits, il y a une forme de

désengagement par rapport au monde du travail, on peut parler davantage de formes différentes d'engagement dans toutes les sphères de la vie.

La théorie de l'activité, développée par Havighurst et ses collègues en 1963, stipule qu'une bonne adaptation au vieillissement dépend du maintien des activités et de l'intégration sociale. Cette théorie se base sur quatre concepts : l'activité, l'équilibre, l'adaptation aux pertes de rôles et la satisfaction de vie (Atchley, 2001).

Selon la théorie, l'activité est non seulement la forme de l'action ou du niveau de l'action, mais aussi le modèle d'activités qui forment le style de vie d'une personne. Le maintien du niveau et du style d'activités de la personne à partir du milieu de la vie jusqu'à la vieillesse, conduirait à une plus grande satisfaction de vie à la vieillesse.

Cette théorie soutient que les modèles d'activités développés répondent aux besoins de la personne. Les personnes âgées ont les mêmes besoins que celles au milieu de la vie. L'équilibre change au cours de la vie, au fur et à mesure que les rôles, les ressources et les responsabilités provenant du travail, de la famille, de la communauté et du loisir se modifient. Par exemple, les personnes au milieu de la vie, peuvent autant pratiquer les activités tranquilles que physiques, peuvent aussi bien être solitaires qu'être avec d'autres et elles peuvent autant pratiquer des activités exigeant une grande implication, qu'une faible implication, comme être dans un club de natation, ou faire de la relaxation. Leur équilibre se trouve souvent à l'extérieur de la maison. Alors que les personnes âgées pratiquent plus des activités de relaxation, à la maison. Elles diminuent souvent la pratique d'exercices physiques pour augmenter celle des activités sociales (Kelly, 1982/1990/1996).

Puisqu'en général, les personnes arrêtent de travailler avant la fin de la vie et que les enfants quittent la maison avec l'avancement en âge, on considère que la perte des rôles professionnels et familiaux est une expérience commune et normale. Les personnes âgées recherchent des substituts pour s'adapter aux rôles sociaux perdus. Un des substituts est le loisir qui se présente sous de multiples formes d'activités et de contextes.

Selon les théoriciens de l'activité et du désengagement, la satisfaction de vie est le meilleur critère pour mesurer l'adaptation psychologique et sociale. Havighurst et ses collègues ont défini le concept de la satisfaction de vie en cinq éléments subjectifs: l'entrain ou l'enthousiasme, la détermination ou le courage, le sentiment d'accomplissement, l'estime de soi et l'optimisme. Ce concept comprend seulement des aspects subjectifs.

La théorie de la continuité proposé par Havighurst, Neugarten et Tobin en 1968 (Tobin, 2001) soutient que les modèles d'activités doivent être examinés dans le contexte de la personnalité et du style de vie. La théorie suppose que malgré les changements dans l'état de santé, de fonctionnement et des circonstances sociales, une grande proportion de personnes âgées démontrent une certaine cohérence dans le temps pour leurs modèles de pensée, d'activités et de relations sociales. La théorie suppose une stabilité dans le temps, peu importe la direction : soit une évolution, soit une absence de changements, toutes deux reliées au passé de la personne.

Dans sa forme la plus élaborée, la continuité est une théorie psychosociale du développement continu de l'adulte. La théorie suppose que l'avènement de la retraite n'égalise pas une rupture, puisque la personne maintient plus qu'un rôle dans la vie, comme ceux de parent, de membre d'une association professionnelle ou d'une association sportive. La théorie comprend quatre concepts : la structure interne, la structure externe, la définition des buts et le maintien de la capacité adaptative (Atchley, 2001).

Les idées, les habiletés intellectuelles et l'information sont organisées dans l'esprit en construits tels que le concept de soi, les buts personnels, la philosophie de la vie, la morale, les attitudes, les valeurs, les croyances, le savoir et les habiletés. Ces construits forment la structure interne de la personne, ce qui la distingue d'une autre.

Les rôles sociaux, les activités, les relations, les lieux environnementaux et géographiques sont aussi organisés dans l'esprit. La plupart des adultes à l'âge adulte,

sélectionnent des domaines d'implication et des lieux géographiques. Au mitan de la vie, les personnes ont une structure externe développée ou un mode de vie développé qui leur est propre et qui les distingue des autres. De plus, la continuité des activités et des environnements concentre les énergies de la personne dans les domaines familiers, ce qui peut prévenir ou minimiser les pertes physiques, psychologiques et sociales dues au vieillissement. La continuité des relations préserve le réseau de support social qui est important pour maintenir les concepts de soi et de mode de vie.

La théorie de la continuité assume que les adultes ont des buts concernant leur développement : des idéaux sur eux-mêmes, les activités, les domaines dans lesquels ils sont impliqués. Les buts spécifiques sont influencés par la socialisation, la situation dans la structure sociale et l'expérience de vie. L'adaptation sociale à la retraite découle des expériences et des rôles sociaux vécus auparavant.

Pour les loisirs, il n'y a pas d'activités désignées spécifiquement aux personnes à la retraite. Elles continuent de pratiquer la plupart des mêmes activités qu'auparavant. Elles privilégient un ensemble d'activités privilégiées facilement accessibles, souvent près de la maison et qui font partie intégrante de la routine quotidienne : interactions et conversations, suivre les médias, la lecture et la marche. En fait, ces activités augmentent chez les adultes de 64 ans et plus (Kelly, 2001).

La théorie du **nouvel âge** (Gauillier, 1988) porte sur la période de la vie entre la vie active et la retraite formelle, au sens strict. C'est la période aux environs de 50 à 65 ans et s'applique aux personnes qui ont pris un départ anticipé à la retraite. Parfois, elle commence vers la fin de la quarantaine et parfois elle s'allonge par les activités post professionnelles. L'ordre des trois périodes à la deuxième partie du cycle de vie : fin de carrière, retraite et inactivité ne correspond plus à la réalité. Les étapes se présentent dans un ordre imprécis. Les personnes dans la période du nouvel âge sont aussi autonomes que lorsqu'elles travaillaient, ne sont pas en retrait de la société et ne s'identifient pas à la vieillesse et aux personnes âgées.

Il s'agit d'une nouvelle étape dans le parcours de la vie entre la vie active et la vieillesse, entre la maturité et la vieillesse, c'est-à-dire, d'une part, les problèmes d'emploi liés à l'âge, le départ des enfants de la maison parentale, et d'autre part, les problèmes de santé et la perte d'autonomie. Cette période est liée aux transformations du cycle de la vie professionnelle, familiale et de l'allongement de la vie. La personne est trop jeune pour être vieille et trop vieille pour être jeune, d'où l'appellation des "jeunes vieux" par opposition aux "vieux vieux".

Cette période correspond à la poursuite d'un ensemble d'activités, non dédiées entièrement au travail, ni centrées sur les loisirs à plein temps, mais plutôt à une combinaison des loisirs et du travail, à une combinaison de la continuité et du désengagement. C'est aussi une période où la personne rééquilibre ses valeurs. Il s'agit d'un défi pour la personnalité, d'un moment pour renouveler ses intérêts et pour devenir davantage soi-même. L'accent est centré sur l'identité de la personne et moins sur l'âge.

Les modes de vie des nouveaux retraités reflètent, une mobilité des étapes de la vie, des rôles sociaux et professionnels et une transformation des loisirs. Le nouvel âge est un mode de vie tout à fait nouveau. Les nouveaux retraités pratiquent des activités qui allient le développement de soi et celui du travail productif. D'une part, l'activité s'oriente vers l'intérieur de la personne. Les nouveaux retraités découvrent l'extérieur du monde du travail : un rythme de vie personnelle, l'importance de la nature, l'importance du corps, les activités sportives, sociales, culturelles, les possibilités de la vie urbaine, l'importance du présent et de la liberté, l'importance des autres et de la société. D'autre part, l'activité s'oriente vers l'extérieur. Les nouveaux retraités pratiquent les activités valorisées par la personne : le bricolage, le jardinage et les activités valorisées par la société : le bénévolat et les activités professionnelles. À cet égard, ils sont portés à utiliser leurs connaissances pour professionnaliser leurs loisirs. Les loisirs sont de plus en plus liés à une compétence réelle et à une qualification, dans certains cas, on parle même de deuxième carrière.

Pour conclure, l'analyse des théories nous indique trois points communs contribuant à l'adaptation à la retraite. Premièrement, les quatre théories traitent des rôles sociaux, quoiqu'ils soient analysés différemment. Deuxièmement, nous remarquons que les théories de désengagement, de continuité et du nouvel âge considèrent le rôle de la personnalité, malgré qu'il soit abordé différemment. Les théories relient les rôles sociaux aux modes de vie qui à leur tour ont plusieurs répercussions sur les aspects du loisir. Troisièmement, les théories de l'activité, de la continuité et du nouvel âge s'appliquent davantage aux jeunes retraités, alors que celle du désengagement s'applique aux plus âgés. Ce qui nous amène à considérer les définitions du loisir.

1.5 Les notions du loisir

D'abord, il y a les principales catégories de définitions du loisir utilisées par les théoriciens et les chercheurs : le jeu ou l'activité, le temps libre, l'expérience ou la qualité. Selon Ouellet (2000), plusieurs auteurs ont fait le recensement des définitions, des conceptions ou théories du loisir, entre autres Kelly (1980), Carlson (1979), Neulinger (1981), Shivers (1981), Murphy (1981) et Torkildsen (1983), dégagent les différentes conceptions du loisir, en définissant les caractéristiques, les valeurs, les significations et les effets. Kelly (1996) et Ouellet (2000) soulignent qu'il existe une confusion à l'utilisation des termes jeu, récréation, activité et temps libre. Ils sont souvent utilisés comme synonymes, alors qu'ils varient de sens selon les contextes : le langage populaire, les milieux scientifiques ou professionnels, la discipline, l'orientation théorique et les objectifs de recherche ou d'intervention.

Ouellet (2000) présente deux synthèses plus exhaustives comprenant les grandes définitions du loisir : celle de Torkildsen (1983) et celle de Kelly (1996). La première spécifie les différences et les interrelations entre le jeu, le loisir, la récréation et s'adresse aux gestionnaires en loisir. La seconde de Kelly reflète l'usage commun, les conceptions populaires et les concepts utilisés par les chercheurs et comprend trois catégories de définitions.

La première catégorie de définitions est le **temps**. Selon Charles Brightbill (1960) le loisir est le temps disponible, à l'exclusion du temps obligé, des exigences du travail, des soins personnels. Le temps libre comprend le temps résiduel et le temps discrétionnaire. Le temps *résiduel* : c'est le temps libéré des obligations de travail et d'autres formes d'engagement ou de nécessité reliée à la vie sociale, familiale et personnelle. Cependant, le simple fait d'avoir du temps libre ne garantit pas une participation à des activités de loisir. Le temps *discrétionnaire* est celui utilisé selon notre choix. Il est limité par les contraintes qui doivent être résolues pour permettre l'engagement aux loisirs. Il est propice à l'expérience de loisir. Ainsi, l'aspect quantitatif ne garantit pas le loisir, mais plutôt la qualité discrétionnaire et le facteur de liberté de choix.

La deuxième catégorie de définitions est l'**activité**. Il existe plusieurs sortes d'activités. Dumazedier (1974) regroupe les activités en quatre catégories : le travail rémunéré, les obligations familiales, les obligations sociales/spirituelles et les activités orientées vers l'auto réalisation, l'affirmation de soi. Kelly (1996) explique que l'activité de loisir est distincte des autres activités. Aucune activité ne peut toujours se définir par sa forme. Une activité correspond à un loisir lorsqu'il y a les dimensions de liberté et de bénéfices anticipés par le participant. C'est faire quelque chose par choix. C'est une activité qui est choisie parce qu'elle vise à rehausser le soi. Le but du loisir est lié à l'expression, la relaxation et le développement de soi. Selon Dumazedier (1967), le loisir est une activité qui exclut toutes les obligations liées au travail, aux amis, à l'État, à l'Église et incite à la relaxation, à la diversion et à la liberté de choix. Donc, le temps et les activités sont des caractéristiques objectives, mesurables, observables.

La troisième catégorie de définitions considère le loisir comme une **expérience, la qualité de l'expérience ou le mode d'être** ou encore un état d'esprit, l'orientation, les attitudes mentales, les conditions de l'existence, l'expérience ou la définition que lui donne la personne. Le loisir n'est pas dans le temps et dans l'activité, mais surtout dans l'acteur. Selon DeGrazia (1964) la qualité est plus qu'un sentiment, qu'un état d'esprit. Il s'agit d'une attitude mentale, d'un état psychologique. Cette qualité est supérieure au savoir-faire, elle évoque la façon d'être. Le loisir se définit par la signification que lui

attribue l'acteur, l'activité et le contexte important peu. Neulinger (1981) est un des premiers à définir les qualités de l'expérience. Les qualités les plus citées dans la recension des écrits sont la liberté perçue, la liberté de choix, la motivation intrinsèque, le plaisir, la satisfaction, l'implication intense, la perception altérée de la réalité, l'oubli de soi et du temps.

Le loisir n'est pas seulement un état d'esprit. Le loisir est une activité choisie essentiellement pour son bien. Ce qui caractérise une activité comme un loisir est la définition de l'action par le participant. La liberté peut être relative. Le loisir est aussi une action dirigée qui entraîne des conséquences.

Kelly résume sa définition par un modèle comprenant les trois catégories : temps, activité et expérience, avec leurs principales caractéristiques qui conduisent à la qualité de l'activité : la liberté et la satisfaction intrinsèque.

Dans la même optique, Ouellet (2000) définit l'expérience de loisir comme un comportement de choix, motivé, orienté vers un ou plusieurs buts, des perceptions et un contexte social. Dans cet ensemble, le comportement constitue le noyau, le centre, la partie apparente, l'activité pratiquée. Différents éléments influencent ou précèdent cette activité; souvent appelés les déterminants, les antécédents ; d'autres composantes accompagnent ou en résultent, soient les satisfactions, les impacts. Cet ensemble correspond à une synthèse comprenant plusieurs schémas portant sur les antécédents, les conséquences et les composantes de l'expérience de loisir, élaborée par Stockdale (1985), Torkildsen (1983), Chubb et Chubb (1981). La *figure 1*, résume trois modèles : celui de la définition du loisir de Kelly (1996) et ceux de la motivation et du comportement planifié de Mannell et Kleiber (1997). Nous présentons les principaux aspects de l'expérience de loisir de Ouellet, de même que leur provenance et leur pertinence par rapport au vieillissement et à la retraite.

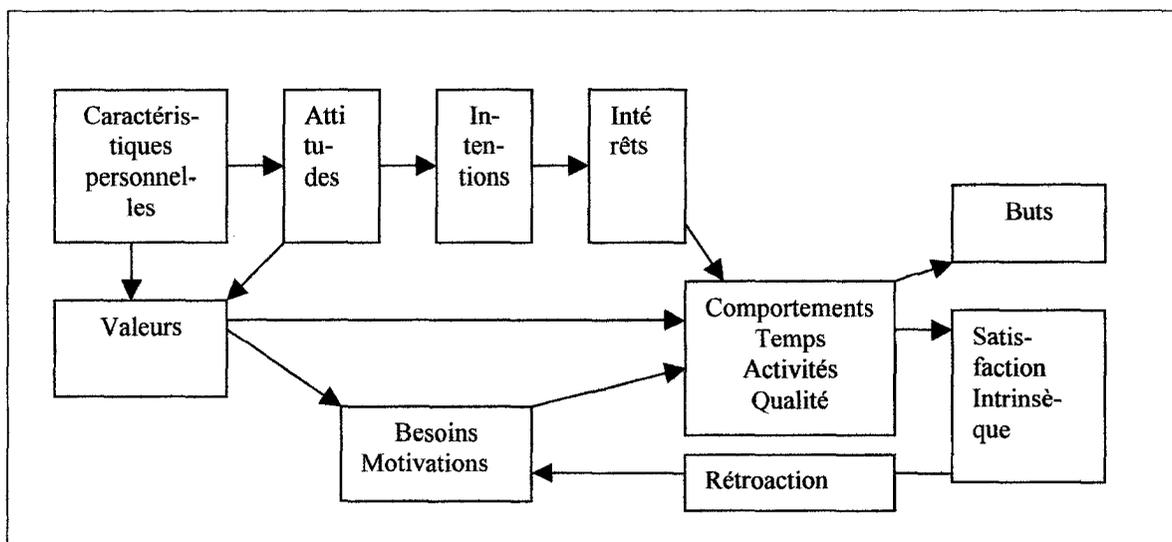


Figure 1. Figure unissant les modèles de la définition du loisir de Kelly et ceux de la motivation et du comportement planifié de Mannell et Kleiber (1997).

1.6 L'expérience de loisir

1.6.1 Les antécédents de la participation

Les antécédents réfèrent aux déterminants personnels et contextuels qui influencent la participation. Les déterminants utilisés pour la présente étude proviennent du Profil Individuel en Loisir (PIL) et se basent sur la théorie de la personnalité de Holland (Ouellet, 1985). Selon cette théorie, on explique les choix professionnels comme une tentative pour se retrouver et se maintenir dans un environnement en pratiquant des occupations qui conviennent aux traits prédominants de la personnalité. Ce qui suppose des liens entre les choix d'activités et les styles de personnalité qui sont aussi applicables aux domaines familiaux, sociaux et aux loisirs. Les déterminants correspondent aux structures internes et externes de la théorie de la continuité.

Les caractéristiques personnelles

Les caractéristiques personnelles visent à situer le vécu actuel de loisir en lien avec le vécu passé. Les caractéristiques sont les aspects objectifs de la personne : l'âge, le sexe, la race, le lieu de résidence, l'occupation, la scolarité, le mode de vie, les ressources matérielles et financières et le réseau de support social. Ces caractéristiques influencent souvent la participation. Par exemple, une étude américaine portant sur la *Prévalence et les corrélats de l'exercice physique chez les personnes âgées* (Lachs et Ruchlin, 1999) de 55 ans et plus, menée sur 12,819 sujets, indique des proportions significatives à quatre variables sociodémographiques avec la marche : le sexe, la race, la scolarité et le lieu de résidence. Les hommes marchent plus que les femmes, les personnes de race blanche marchent plus que les autres. Les personnes ayant fréquenté le collège marchent plus que celles ne l'ayant pas fréquenté. Les personnes demeurant dans les villes marchent plus que celles qui habitent à l'extérieur.

Les intérêts

Les intérêts reflètent les traits de personnalité, les connaissances, la culture, la maturité intellectuelle et affective. Les intérêts sont les éléments les plus proches du comportement, ils indiquent ce que les personnes veulent faire et comment ils aiment le faire. Les intérêts résultent du développement personnel et de l'apprentissage social. Plus la personne développe des ressources sur le plan matériel et intellectuel, plus elle sera munie pour se réorienter, pour gérer l'utilisation de son temps et pour découvrir de nouvelles activités. Aussi, moins la personne retraitée aura développé des intérêts personnels, plus elle anticipera la peur de s'ennuyer, plus elle sera démunie devant la nécessité de réorienter l'utilisation de son temps (Hogue-Charlebois, Paré, 1998). Pour un bon nombre de retraités, les intérêts et les activités s'orientent sur les loisirs, parce que les activités permettent le développement des liens sociaux et amicaux. À cet effet, nous avons relevé une préférence dans une étude de Paillat (1989). Les retraités de 58 ans se distinguent des plus âgés, de 64 ans, à la pratique des activités collectives : il y a un accroissement de l'intérêt pour les activités sociales au début de la retraite.

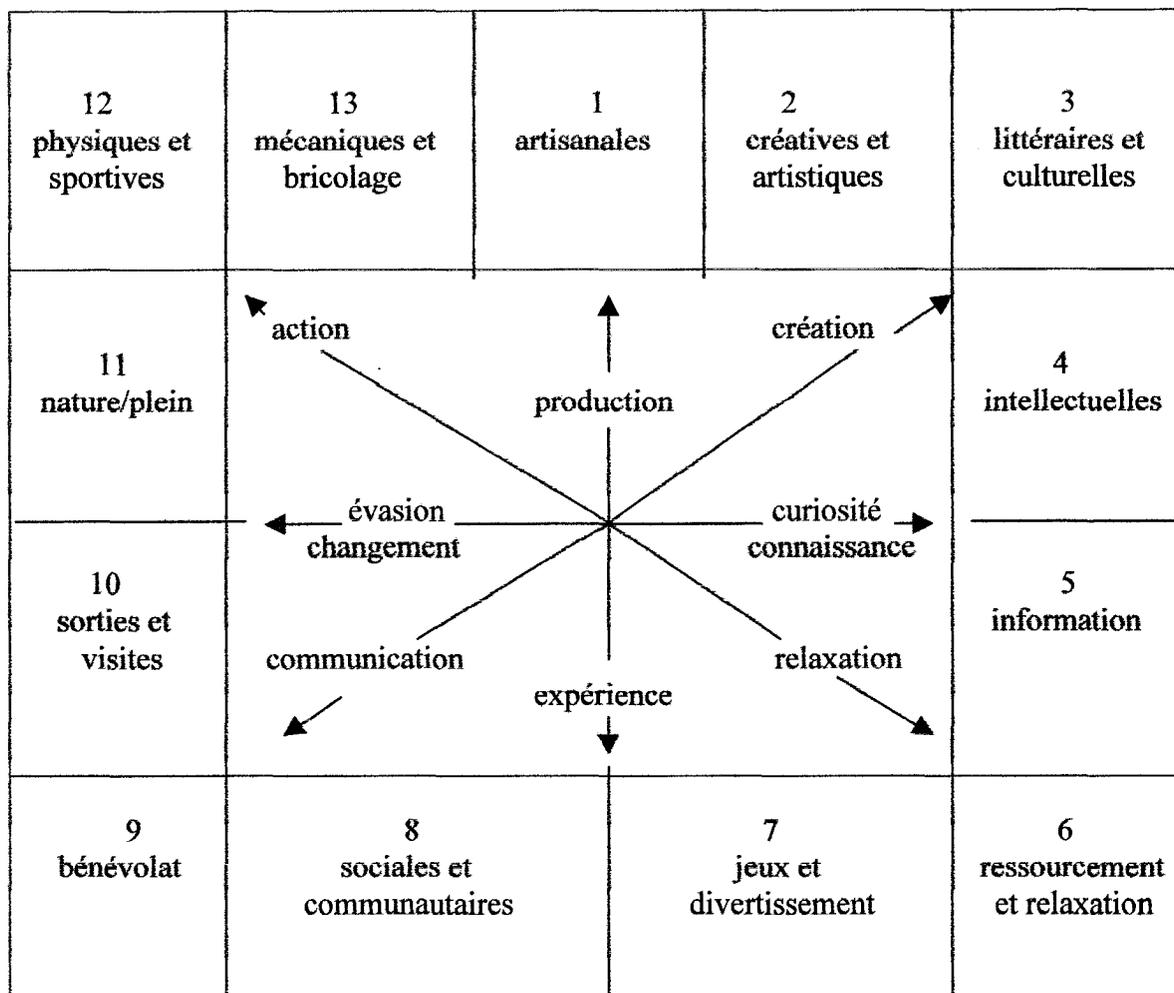


Figure 2. Structure des activités de loisir selon les intérêts (Carbonneau et Ouellet, 2000).

Les chercheurs regroupent les intérêts en catégories parce que leur nombre varie selon les âges, les habiletés, les expériences et le contenu des activités. Beard et Ragheb (1992) énoncent huit catégories d'activités distinctes et pertinentes à différents cadres : physiques, plein air, mécaniques, artistiques, service, sociales, culturelles et lecture. De leur étude ressort une relation entre les catégories d'activités et les variables démographiques. Par exemple, les catégories d'activités varient selon le sexe et l'âge. Les femmes préfèrent plus les activités sociales, alors que les hommes préfèrent plus les activités mécaniques. Les jeunes préfèrent plus les activités physiques et les plus âgés

préfèrent plus la lecture. Pour les retraités, Gaullier (1988) observe qu'au fur et à mesure que les personnes âgées vieillissent, elles ont tendance à privilégier les groupes orientés vers le divertissement au détriment des groupes orientés vers l'entraide, le bénévolat.

L'instrument utilisé, l'inventaire des intérêts du PIL produit par Carbonneau et Ouellet (2000), se base sur l'instrument de Ouellet (1993). La *figure 2* indique les échelles d'activités qui ont été utilisées pour mesurer les intérêts. Les intérêts sont très utiles pour réaliser la planification, les politiques, les programmes et établir les offres de services. Ils sont parmi les bons indicateurs des besoins en loisir des gens, puisqu'ils reflètent les préférences des gens, ce qu'ils aimeraient faire comme loisirs.

Les attitudes

L'évaluation des attitudes considère la place et l'importance du loisir dans la vie de la personne. Les attitudes envers le loisir influencent le développement des intérêts. Les attitudes sont les manières de réagir et de se comporter envers le loisir. La section des attitudes s'inspire des travaux de Neulinger (1974) et de Crandall (1980), Ragheb et Tate (1993) en retenant particulièrement la dimension cognitive des attitudes en loisir : les croyances et les conceptions positives ou négatives concernant le loisir.

Ces derniers définissent la dimension cognitive des attitudes comme étant les connaissances générales d'une personne et les croyances en loisir, ses caractéristiques et ses liens avec la qualité de vie. Selon leur modèle comportemental de participation au loisir basé sur les attitudes, la motivation et la satisfaction, les attitudes auraient un effet direct sur la motivation qui, à son tour, aurait un effet direct sur la participation, qui finalement aurait un effet direct sur la satisfaction en loisir. Leur étude montre que les attitudes affectives ont plus d'effet que les attitudes cognitives sur la motivation, la participation et la satisfaction. Il semble qu'il est préférable d'analyser les attitudes affectives et cognitives séparément. Les résultats indiquent une petite relation positive entre les attitudes cognitives et la motivation, la motivation et la participation et/ou la motivation et la satisfaction. La variable état civil n'a aucun effet sur la participation.

Dans le même ordre d'idée, le modèle de la théorie du comportement planifié de Mannell et Kleiber (1997), le lien entre les attitudes et la participation se produit dans un processus de prise de décision composé de quatre éléments. Premièrement, le comportement est moins influencé par les attitudes générales que par les attitudes spécifiques. Par exemple, un énoncé spécifique sur les visites aux musées au cours des prochains mois fournit plus d'information qu'un énoncé général sur les visites aux musées. Deuxièmement, le comportement n'est pas seulement influencé par les attitudes mais aussi par les valeurs. Troisièmement, les attitudes soulèvent un comportement seulement lorsque la personne perçoit être en contrôle de l'action. Si la personne manque de confiance en ses aptitudes, il n'y a pas d'intention, même si elle a des attitudes favorables. Quatrièmement, ce sont les intentions. Les attitudes, les valeurs et le contrôle perçu contribuent à l'intention, mais ne l'assurent pas. Il arrive souvent que les personnes aient les trois premiers éléments et ne se rendent pas à l'action parce qu'ils ont des contraintes. Selon la *figure 1*, les intérêts se situent juste après les intentions.

Le développement des attitudes positives: la capacité d'adaptation aux changements comme la retraite, les activités sociales et la capacité de lier des relations chaleureuses, sont très utiles pour un meilleur vieillissement. Les attitudes positives face à la vie contribuent à rendre la personne heureuse. Les dangers de l'exclusion ou de l'isolement sont contrés par des attitudes d'ouverture aux autres et sur le monde par différentes activités qui permettent de mettre à profit les connaissances, la créativité, la sagesse dans la recherche d'un nouveau rôle social (Hogue-Charlebois, Paré, 1998)

Les énoncés des attitudes cognitives du PIL réfèrent aux attitudes positives et négatives. Les attitudes positives représentent une perception positive, le loisir étant grandement valorisé par la personne, un élément central de sa vie. Elles peuvent favoriser la participation, mais ne l'assurent pas. À l'opposé, les attitudes négatives révèlent une perception peu ou pas importante, une mauvaise connaissance de ses bienfaits. Elles peuvent parfois restreindre l'implication générale aux activités de loisir ou la restreindre à certaines activités particulières ou l'associer à quelque chose d'inutile.

Les valeurs ou les attentes envers les loisirs

Ouellet et Perron (1979), présentent les valeurs en relation avec les intérêts et les loisirs préférés. Ils ont vérifié si les personnes qui ont des intérêts de loisir différents se distinguent aussi par des valeurs différentes. Ils ont mené une étude auprès de plus de 2400 personnes pour valider le concept et la mesure des valeurs en tant que significations psychologiques de l'expérience du loisir. Leur étude indique que les garçons ont des moyennes plus élevées que les filles aux valeurs de statut et de risque ; ces dernières accordent plus d'importance aux valeurs de climat et de liberté. Les étudiants de niveau secondaire valorisent plus les valeurs de statut, de climat et de risque que ceux de niveau collégial ; la liberté et la réalisation sont plus importantes pour les étudiants au niveau collégial. Les sujets intéressés aux sports, en particulier les sports d'équipe valorisent davantage les valeurs de statut, de milieu et de risque, alors que les sujets préférant les activités de plein air et socioculturelles valorisent davantage la valeur de liberté. La valeur de réalisation n'affiche aucune différence entre les groupes. Par contre, on note que les valeurs de liberté et réalisation sont plus importantes chez les étudiants plus âgés. Ce qui refléterait une plus grande maturité, un certain développement. Les intérêts, les valeurs et les préférences sont utilisés dans tous les travaux portant sur la personnalité et l'activité humaine.

Dans la même optique, Laforest (1990/1992/1995) décrit une valeur comme une réalité privilégiée subjectivement par la personne et qui correspond à un principe de dynamisme et d'unification. Il situe les valeurs à l'origine des attitudes, qui à leur tour influencent les comportements. Les valeurs font partie de l'identité personnelle, pour préserver la continuité de notre identité personnelle. Les êtres humains ont essentiellement les mêmes valeurs tout au long de leur vie, cependant, en vieillissant, l'intensité varie. La personne âgée valorise davantage la santé pour ensuite garder les valeurs les plus profondes, moins matérielles. L'adaptation au changement d'âge nécessite de mettre en priorité certaines valeurs plus que d'autres.

Bref, les valeurs nous renseignent sur ce que recherche la personne dans le loisir, ce qui l'attire, les aspects qu'elle trouve important d'y retrouver. Une étude américaine portant sur la *Prévalence et les corrélats de l'exercice physique chez les personnes âgées* (Lachs et Ruchlin, 199) indique que les valeurs en matière de santé sont associées significativement aux sujets qui pratiquent la marche et les activités physiques de niveau élevé. Les valeurs utilisées dans le PIL proviennent des instruments de Ouellet et Perron (1979), Ouellet (1993), elles sont reliées au travail au loisir et à l'éducation. Le PIL contient huit catégories de valeurs : le développement personnel, l'appartenance sociale, la détente et solitude, la liberté et spontanéité, la santé et le bien-être, l'excitation et le risque, la sécurité, familiarité et le pouvoir, le prestige.

Les besoins en loisir

Un besoin se définit comme ce qui est requis pour atteindre un but désigné, un déficit que la personne cherche à satisfaire. Les besoins sont un des concepts les plus utilisés pour expliquer les comportements. Mannell et Kleiber (1997) présentent un modèle de motivation qui comprend les besoins ou les motifs, le comportement ou l'activité, les buts ou les satisfactions et la rétroaction.

Les besoins en loisir peuvent référer aux besoins personnels : physiologiques et psychologiques (Beard et Ragheb, 1983 cité dans Ouellet, 2000) ou aux besoins sociaux communautaires (Soubrier, 2000), c'est-à-dire aux moyens pour satisfaire les intérêts en loisir d'une population ou d'une communauté. Les besoins utilisés dans le PIL se basent sur les travaux de Ouellet (2000) et mesurent les besoins personnels : physiologiques et psychologiques.

L'étude des besoins personnels s'inspire de la théorie de Maslow (1968) qui établit une hiérarchie des besoins, ordonnés dans un ordre de prédominance : les besoins physiologiques, de sécurité (physique et psychologique), d'appartenance (relations intimes, groupes sociaux, amis), d'estime (réussite, compétence, pouvoir) et de

développement personnel ou d'actualisation de soi (besoins de compréhension cognitive et besoins esthétiques).

Il y a cinq défis à relever pour aspirer à une vieillesse enrichissante et à une retraite épanouies: adaptation, intérêt, affirmation, maturité et solidarité. Les êtres humains ont essentiellement les mêmes besoins tout au long de leur vie, cependant, l'intensité varie selon les personnes. Chez les très jeunes retraités, on note un besoin d'appartenance et d'identification. Les jeunes retraités se considèrent mal à l'aise dans les associations dont l'âge moyen est beaucoup plus élevé que le leur. Ils ne veulent pas s'identifier à ces groupes du " troisième âge " de 65 ans et plus (Hogue-Charlebois, Paré, 1998).

Dans la classification des besoins, il y a deux types de besoins : à une extrémité, on a les besoins déficitaires (physiologiques, sécurité, appartenance et estime) et à l'autre, les besoins de croissance. Maslow soutient que les besoins de base, physiologiques et de sécurité doivent être satisfaits avant d'atteindre la satisfaction des besoins supérieurs de pouvoir et de développement personnel. La satisfaction des besoins de base rendrait les personnes plus aptes à déployer l'énergie nécessaire à la croissance personnelle. Les besoins de déficience sont causés par des déficits dans l'organisme ; ces manques doivent être comblés par des moyens externes ou internes. La satisfaction du besoin élimine l'état de déséquilibre. Par ailleurs, le besoin d'actualisation ne provient pas d'un déséquilibre particulier, et sa satisfaction ne fait que l'augmenter ou l'alimenter. Cette hiérarchisation est cependant très contestée, car elle n'est pas démontrée empiriquement. De plus, de nombreuses observations montrent qu'il existe des gens qui ont des préoccupations et des comportements de développement personnel et de créativité, tout en accordant peu d'importance à la satisfaction des besoins de base, même si ces derniers ne sont absolument pas comblés.

Lorsqu'une personne vit une expérience de loisir, elle satisfait des besoins psychologiques et physiologiques, ce qui procure des effets bénéfiques pour la santé physique, mentale, pour la croissance, le développement personnel et pour la satisfaction de vie. De plus, la satisfaction des besoins supérieurs de croissance et de développement

mène à des comportements propices aux “expériences sommet” (peak experiences). Csikszentmihalyi (2004) décrit les “expériences sommet” de Maslow comme des moments de grand bonheur et d’accomplissement, souvent atteints grâce à la nature de certaines expériences : la perception esthétique, le mouvement de création, l’activité intellectuelle et athlétique.

1.6.2 Le comportement

La pratique des activités de loisir est un moyen d’exprimer les significations et les relations marquantes qui sont centrales à la personne, à n’importe quel âge. Le comportement comprend la participation et l’engagement dans certains types d’activités. Les modalités et les contextes de pratique font aussi partie de l’expérience de loisir. Selon Edginton et al. (1995), il importe de considérer les modalités de pratique. Les modalités de pratique du PIL proviennent des travaux de Ouellet (2000). Il y a trois modalités d’implication : les activités individuelles ou en groupe, structurées ou non structurées, libres ou spontanées. Les lieux prennent différentes formes. Pour chacune des dimensions, on compare la situation désirée à la situation actuelle, ce qui donne les différences. Ces résultats nous indiquent les préférences non comblées. Un changement aux modalités peut améliorer la qualité des loisirs.

Pour les retraités nous avons relevé deux points pertinents au comportement. Un des résultats d’une étude de Paillat (1989) menée au début des années 80, indique que la participation aux activités physiques, artistiques et culturelles, de même que la participation aux associations volontaires augmentent au cours des trois années suivant la fin de la vie active.

D’un point de vue plus général, les activités des retraités sont relativement semblables jusqu’à 75 ans, la santé n’est pas déterminante par rapport à l’activité avant 75 ans (OCDE, 1998). Ce qui nous amène à penser que le comportement en loisir des jeunes retraités devrait être semblable à celui des plus âgés, jusqu’à 75 ans.

Les contraintes perçues en loisir

Les contraintes se définissent comme tout élément perçu par l'acteur comme susceptible d'empêcher ou de restreindre la participation à une activité de loisir (Soubrier, 2000). Les auteurs Boothby, Tungatt, Townsend, Collins (1981), Jackson (1988), Ouellet et Soubrier (1990) ont identifié deux grandes catégories de contraintes reliées à la participation aux activités de loisir : les facteurs internes et externes. Les contraintes internes, appelées aussi personnelles ou intrinsèques, correspondent aux difficultés physiques (les incapacités physiologiques), aux difficultés affectives (les contraintes psychoaffectives) et aux difficultés cognitives (le manque de connaissance). Les contraintes externes ou extrinsèques sont reliées à l'environnement extérieur : les facteurs sociaux, occupationnels, matériels, organisationnels et le manque d'accessibilité.

Ils ont démontré que l'importance des contraintes peut varier en fonction du type d'activités. Ils ont comparé trois catégories d'activités: les activités physiques/sportives, les activités extérieures/plein air et les activités artistiques/culturelles/sociales. Les résultats indiquent que le plus bas niveau de contraintes totales est à la catégorie des activités artistiques/culturelles/sociales ; cependant, ce sont ces activités qui obtiennent le plus haut niveau de contraintes pour le manque de temps et les problèmes d'horaire.

La catégorie d'activités physiques/sportives est associée aux contraintes d'offre inadéquate, l'administration des programmes, l'encadrement inadéquat, le manque de partenaires, les caractéristiques des gens, le risque et danger, la difficulté et l'effort, le manque de défi, le manque de capacités, les peurs et les interdits.

Les activités à l'extérieur/plein air sont davantage associées aux contraintes distance, transport, coûts excessifs, services d'appoint, caractéristiques des lieux et au manque de connaissance.

Une étude de McCarville et Smale (1993, cité dans Ouellet, 2000) montre l'importance des contraintes selon les facteurs sociodémographiques tels que le sexe,

l'âge, le revenu et le statut. Les résultats démontrent que les femmes ont plus de contraintes que les hommes pour le manque de temps et de partenaires, l'accessibilité et la santé. Les 35-54 ans se distinguent par le manque de temps. Le manque de temps, les problèmes d'horaire, les obligations sont reliés au style de vie. Les principales contraintes reliées au groupe des 55 ans et plus sont la santé et l'accessibilité. Les personnes ayant un faible revenu rapportent plus de contraintes que celles ayant un revenu supérieur. Les personnes mariées mentionnent plus les contraintes de manque de temps et la santé, alors que les célibataires rapportent plus le manque de partenaires, d'information et les coûts.

Ce qui nous amène à prévoir des contraintes physiques de niveau semblable jusqu'aux environs de 75 ans. L'évaluation des contraintes aide donc à mieux comprendre les facteurs expliquant les taux de participation des personnes, le fait qu'elles ne participent pas aux activités qu'elles aiment, et le niveau de satisfaction aux loisirs. L'instrument d'évaluation utilisé dans le PIL, basé sur celui de Ouellet et Soubrier (1990) est le plus élaboré comparativement aux instruments utilisés par les autres chercheurs cités antérieurement.

1.6.3 Les conséquences des comportements de loisir

En général, on reconnaît que les conséquences du loisir sont bénéfiques, bien qu'elles puissent parfois être négatives. On définit un bénéfice comme un changement, un avantage, une amélioration de la condition, un gain pour la personne, le groupe ou la société. Cette définition suppose la présence de deux aspects (Mannell et Kleiber, 1997, Ouellet, 2000). Premièrement, il faut que l'implication en loisir soit responsable du changement. Un bénéfice peut aussi être vu comme le maintien d'une condition désirée. Deuxièmement, le changement ou le maintien doit être vu comme une amélioration de la condition originale. Les conséquences, les plus reconnues d'une implication importante et adéquate en loisir, portent sur la santé physique et psychologique, l'intégration sociale, le développement personnel et la qualité de vie en général

La santé physique

La santé est un préalable nécessaire à la participation au loisir. La participation aux activités de loisir est liée à l'amélioration du bien-être physique et réduit les maladies du cœur (Fédération des Parcs et des Loisirs de l'Ontario, 1992). Les auteurs Mannell et Kleiber (1997) et Lachs et Ruchlin (1999) rapportent des recherches biomédicales démontrant que l'exercice physique est bénéfique pour les conditions cardio-vasculaires, diminue les risques de crises cardiaques et prolonge la durée de vie.

La santé prend de l'importance avec l'arrivée de la retraite, pour profiter du nouveau contexte de vie. La majorité des personnes de 65 ans et plus s'estiment satisfaites de leur état physique malgré les petits problèmes de santé qui les affectent. Les problèmes les plus communs chez les 65-74 ans et plus sont souvent associés à une restriction d'activité légère. La santé permet de demeurer dans le logis familial. Les ménages des aînés sont largement concentrés en milieu urbain. Avec l'âge, cette concentration augmente. On observe une plus grande proportion de couples vivant en milieu urbain jusqu'à l'âge de 75 ans ; puis, à partir de cet âge, la moitié des aînés vivent seuls. Les limitations d'activités et les incapacités prennent de l'importance à partir de 75 ans : 27 % en l'an 2000 (Michaud et al, 2001). La section de l'état de la santé dans l'instrument PIL est une évaluation subjective de la santé. Elle porte sur la perception du niveau de santé et sa récente évolution.

Le bien-être psychologique

La participation aux activités de loisir est liée à l'amélioration du bien-être psychologique (BEP). Le BEP fait partie de la qualité de vie, cependant, il est souvent confondu avec le bonheur, la satisfaction de la vie et la qualité de vie. Bien que ces termes soient reliés, ils sont différents. Le bonheur représente les sentiments affectifs temporaires ou du moment présent. Le bonheur est un des indicateurs du BEP. Le BEP correspond à l'évaluation des états affectifs et émotionnels actuels (Dupuis et Smale, 1995). Selon Myers (1992, cité dans Ouellet, 2000) le BEP n'évalue pas des pensées

seulement positives ou seulement négatives, mais une mixture d'optimisme pour fournir l'espoir et de pessimisme pour prévenir la complaisance et assez de réalisme pour discriminer les choses contrôlables et non contrôlables. Il semble que les personnes optimistes recouvrent plus vite de maladies et sont plus en santé que les autres. Les extravertis sont des gens heureux, sortent plus et s'engagent plus socialement. De plus, avoir le contrôle de sa vie, prendre des décisions est un bon indicateur de BEP.

Par conséquent, il semble que les personnes avec les niveaux les plus élevés de BEP ont plus de ressources personnelles pour affronter les différentes situations et les difficultés de la vie. Les cours de préparation à la retraite aident au développement des attitudes positives envers la retraite et facilitent l'adaptation, au développement de nouvelles activités. Il semble que les personnes qui suivent une formation de préparation à la retraite s'adaptent plus rapidement psychologiquement et que les personnes qui n'ont pas de préparation subissent un plus grand déséquilibre (Michaud et al., 2001). La satisfaction de la vie réfère à l'évaluation des aspirations comparées aux réalisations. La section du BEP dans l'instrument le PIL évalue les états affectifs et émotionnels actuels.

La satisfaction en loisir

La satisfaction en loisir est utilisée pour évaluer la qualité des loisirs de la personne telle que perçue. Il s'agit d'un indice portant sur la satisfaction totale du domaine du loisir, en mesurant la satisfaction de différentes facettes pour en faire un score total, ce qu'on appelle l'approche d'évaluation globale (Mannell, 1989). Les facettes peuvent être la satisfaction des activités avec les amis, la famille, les autres activités sociales, les engagements organisationnels, les facilités et les différentes formes d'amusement. Cette approche peut être utilisée pour examiner la satisfaction des loisirs par rapport à la qualité de la vie totale. Différentes études indiquent une relation entre la satisfaction en loisir et la satisfaction de la vie. Cependant, cette relation est modérée par plusieurs variables : statut d'emploi, le sexe, le statut civil et le statut d'employé. Il semble que la satisfaction du travail et la satisfaction en loisir contribuent indépendamment à la qualité de vie, que

la satisfaction en loisir est plus importante pour les personnes qui ont un style de vie non centré sur le travail. Il y a des moments dans la vie où la satisfaction aux loisirs est plus importante. À cet effet, une étude de Guin (1980) supporte que la satisfaction en loisir est plus fortement associée à la satisfaction de la vie chez les retraités qui pratiquent le tourisme de véhicule récréatif. La satisfaction en loisir n'est pas toujours liée à la satisfaction de la vie.

Pour les jeunes retraités, nous avons relevé des insatisfactions par rapport aux organismes existants qui se traduisent par la formation de nouvelles organisations, comme les clubs de “ retraités flyés ” et des insatisfactions par rapport au contenu des programmes de loisir dans les organismes pour les aînés.

La satisfaction en loisir de l'instrument utilisé, le PIL, comprend quatre aspects : la satisfaction des besoins, la satisfaction de l'utilisation des temps libres, la satisfaction de la participation actuelle, la satisfaction des possibilités offertes et des ressources disponibles.

La qualité de vie perçue ou la satisfaction de vie

La satisfaction de vie est l'évaluation subjective de la qualité de vie. La satisfaction implique une action de jugement. Il s'agit de comparer les avoirs, les activités des personnes avec leurs aspirations. La satisfaction des différents aspects de la vie comprend plusieurs indicateurs : la situation de travail, les relations interpersonnelles, les activités de loisir, les finances, le lieu de résidence, les états affectifs et la santé physique (Mannell et Kleiber, 1997 ; Ouellet, 2000). Un niveau élevé des six derniers indicateurs favorise une bonne qualité de vie, la réussite de la retraite. Les retraités qui ont plus de chance d'être heureux et satisfaits à la retraite présentent plusieurs caractéristiques : ils ont préparé leur retraite, de même qu'un ou des projets ; ils ont un éventail d'activités, un passe-temps, une passion ; ils sont liés à leur entourage et consacrent le temps nécessaire au maintien de ces relations ; ils ont gardé la communication ; ils assument des responsabilités dans une association ; ils se rendent utiles (Michaud et al., 2001).

La satisfaction en loisir est un meilleur pronostic à la satisfaction de vie que la simple participation aux loisirs. La satisfaction de vie est moins dépendante de la participation aux loisirs et est plus influencée par la satisfaction en loisir. Cependant, la relation entre la satisfaction en loisir et la satisfaction de vie varie en fonction d'une grande variété de facteurs comme les différences d'âge, d'ethnies, de sexe, d'occupations et de statut social. La satisfaction des divers aspects de la vie du PIL est mesurée par une évaluation subjective de 15 énoncés sur la vie courante, regroupés en 4 facteurs: les aspects physiques, sociaux, matériels et personnels (Ouellet, 2000).

1.6.4 La détermination des besoins en loisir

Le modèle de détermination (Soubrier, 2000) élabore des besoins sociaux ou communautaires. Il est utilisé pour chercher les moyens d'améliorer la situation existante, afin de mieux répondre aux intérêts ou aux demandes d'une population en matière de loisir. Selon ce modèle, on détermine l'écart entre la situation désirée et la situation actuelle. L'écart à combler correspond aux besoins. Par la suite, il reste à déterminer les solutions pour atteindre les situations désirées.

1.6.5 Conclusion

Les composantes des modèles de la motivation et du comportement planifié (Mannell et Kleiber, 1997) comprennent plusieurs éléments de l'expérience du loisir. Chaque élément des modèles est en relation avec un autre. Ces modèles comprennent seulement des aspects subjectifs du comportement. L'analyse des aspects de l'expérience de loisir de Carbonneau et Ouellet (2000) montre un point de vue plus élaboré, comprenant autant les aspects objectifs que subjectifs, tout en démontrant des relations entre les différents aspects de l'expérience du loisir.

1.7 Études québécoises sur la retraite et les loisirs des jeunes retraités

Cette section théorique se complète avec trois études récentes faites au Québec portant sur les jeunes retraités au Québec, afin de vérifier si la réalité des jeunes retraités reflète les connaissances théoriques de la retraite, du vieillissement et du loisir. Les deux premières traitent de l'adaptation des jeunes retraités et la troisième analyse les besoins en loisir des personnes de 50 ans et plus.

1.8 Deux études sur les occupations et l'adaptation des nouveaux retraités

Le laboratoire de recherche en sociologie de l'Université Laval, sous la direction du professeur Simon Langlois, a mené deux études en collaboration avec la Commission Administrative des Régimes de Retraite et d'Assurances (CARRA) pour évaluer les occupations et l'adaptation des nouveaux retraités. Les retraités évalués sont les anciens employés du Gouvernement du Québec qui ont accepté l'offre du Programme de Départ Volontaire (PDV) offert en 1997 ; les employés admissibles avaient plus de 50 ans et devaient avoir accumulé 30 ans de service dans les secteurs public et parapublic.

La première étude, *Que deviennent les nouveaux retraités de l'État ?* de Dorion, Fleury, Leclerc (1998), commandée par Emploi Québec, vise à évaluer ce que font les retraités de l'État, à découvrir dans quels types d'activités le temps consacré a le plus augmenté depuis la retraite. Les PDV s'inscrivent dans le contexte socio-économique des pays industrialisés et de l'État québécois. Depuis la fin des trente années après la fin de la deuxième guerre mondiale, la croissance économique se résorbe et apparaissent la révolution informatique, la mondialisation, la crise des finances publiques. Les offres de PDV s'inscrivaient dans l'objectif d'assainissement des dépenses publiques par l'atteinte du déficit zéro.

Le cadre théorique de cette étude présente trois éléments : les facteurs de motivation influençant la décision de la prise de la retraite, la satisfaction et l'emploi du temps à la retraite. La motivation est analysée selon trois dimensions : les raisons démographiques,

les facteurs économiques et les facteurs institutionnels ou personnels. Les auteurs avancent l'hypothèse que la motivation peut avoir un impact sur la satisfaction de la retraite ; les personnes qui ont accepté volontairement de prendre la retraite seraient plus satisfaites de la vie que les personnes non volontaires, elles chercheraient moins à retourner sur le marché du travail.

L'analyse de l'emploi du temps rapporte les pourcentages, à trois niveaux ou intensités, de temps consacré à vingt-cinq activités reliées aux loisirs et à la culture (écoute des médias, lecture, passe-temps, éducation), aux relations avec les autres, aux activités à l'intérieur de la maison (entretien de la maison, travaux ménagers, besoins physiologiques) et aux activités à l'extérieur de la maison (achats, travail, voyage, activités physiques).

La deuxième étude, *Adaptation à la retraite des ex employés de l'État québécois : deux ans après le programme de départ volontaire*, de Filion et Fortier (1999) vise à décrire les occupations des retraités et les changements d'activités au cours des dix derniers mois, à analyser le processus d'adaptation psychosociale des retraités et à identifier les changements de relations sociales depuis leur départ à la retraite. La question générale de recherche porte sur la phase d'adaptation à laquelle se trouvent les retraités après deux ans.

L'étude se base sur deux théories. Les chercheurs considèrent que les théories du désengagement et de la continuité sont trop extrêmes, trop éloignées des nouveaux retraités qui se situent quelque part entre de ces deux pôles. Ces retraités sont en pleine forme, en pleine possession de leurs moyens, de leurs compétences, et plusieurs projettent de retourner sur le marché du travail à temps partiel, pour des raisons financières ou sociales. Ceci amène les chercheurs à opter pour une théorie intermédiaire, celle du nouvel âge de Gaullier (1988) qui tient compte d'une réalité composée de loisir et d'activités productives comme le travail et le bénévolat. La deuxième théorie de l'adaptation psychosociale à la retraite (Hétu, 1992), inspirée du processus d'évolution de

la retraite de Atchley (1976), décrit quatre phases du processus d'adaptation à la retraite : la lune de miel, le désenchantement, le réajustement, la stabilité.

Trois concepts sont définis en relation avec les nouveaux retraités: les activités, les relations sociales et l'adaptation psychosociale. L'activité réfère au travail rémunéré, au bénévolat et aux loisirs. Les activités de travail sont analysées sous deux angles : la typologie de l'activité sans bénévolat et l'activité avec bénévolat. Le premier comprend toute personne qui a déclaré avoir travaillé pour un employeur ou à son compte ou qui a l'intention de partir à son compte. Le deuxième comprend les mêmes critères, y ajoutant la pratique d'activités de bénévolat.

Les activités de loisir sont abordées sous les angles de fréquences et de temps. Le concept de relation sociale décrit le lien psychoaffectif entre le retraité et une personne significative. Ce lien est analysé quantitativement et qualitativement. Il y a quatre types de relations sociales : celles avec le conjoint, la famille, les amis et les anciens collègues de travail.

On utilise trois catégories d'indices pour évaluer l'adaptation psychosociale. La première catégorie est constituée des quatre phases du processus de la retraite. La deuxième catégorie est la satisfaction de vie des retraités et comprend quatre indicateurs : l'acceptation de l'offre de départ, la satisfaction de l'occupation de ses journées, le sentiment d'être heureux depuis la retraite et la satisfaction de la nouvelle vie. La troisième catégorie est l'indice de privation qui mesure la perception des gens sur l'évolution de leur situation économique depuis qu'ils sont à la retraite. Trois indicateurs décrivent cet indice : une comparaison entre la situation actuelle et la situation antérieure, la difficulté à boucler le budget, la satisfaction des revenus.

Les deux études sont de type exploratoire : la première est descriptive et la deuxième est descriptive et comparative. La population étudiée se compose de 5471 personnes ayant accepté le PDV offert par le gouvernement du Québec en 1997, ayant fait une demande de rente de retraite à la CARRA et résidant dans la région métropolitaine de la

ville de Québec. Les deux équipes de recherche utilisent la même méthode : une pré enquête, un pré test, un échantillon, un sondage par questionnaire postal et un rappel postal. L'échantillon est aléatoire stratifié et se compose de 780 sujets, provenant des différents secteurs d'activités : éducation, fonction publique, santé/services sociaux et des types d'emploi : employés et cadres.

Les résultats :

Dans la première étude, l'échantillon se divise en trois groupes d'âge : 50 à 54 ans (52 %), 55 à 59 ans (38 %) et 60 ans et plus (10 %).

Les motifs qui ont le plus influencé la prise de la retraite sont les facteurs personnels (le désir de faire autre chose que de travailler), les facteurs économiques (l'offre monétaire), et les facteurs institutionnels (l'alourdissement des tâches et la dégradation du climat de travail). Les retraités sont très satisfaits de leur nouvelle vie. Si c'était à refaire, 95 % accepteraient à nouveau l'offre du PDV. Cependant, près du tiers des répondants se disent préoccupés de leur avenir, plus du tiers ont de la difficulté à boucler leur budget.

Les activités professionnelles occupent une place importante dans les activités des nouveaux retraités de l'État, surtout chez les plus jeunes. Plus de quatre sur dix demeurent ou envisagent de demeurer actifs sur le marché du travail, à temps partiel pour la plupart. Ce sont surtout les hommes, professionnels, âgés de 50 à 54 ans qui retournent sur le marché du travail. Le bénévolat occupe aussi une place importante dans les activités des nouveaux retraités : plus de 50 % y sont engagés ou envisagent d'en faire. Les adeptes du bénévolat sont surtout les retraités âgés de 55 à 59 ans, de sexe féminin et issus du secteur de l'éducation.

Les plus grandes augmentations de temps sont celles consacrées aux activités à l'intérieur de la maison, sauf pour les activités physiques qui sont classées à l'extérieur de la maison : la lecture de romans, les activités physiques et l'écoute de la musique, la

télévision, la radio, la lecture des journaux, les passe-temps. Les plus grandes diminutions de temps concernent les activités de travail rémunéré.

La première étude conclut que le développement professionnel de ce groupe ne semble pas se terminer avec la prise de la retraite. La retraite des nouveaux retraités ne signifie pas un retrait social, mais la poursuite d'un ensemble d'activités, allant du bénévolat à un autre travail, souvent moins prenant, combinant loisirs et travail. Ainsi, ces nouveaux retraités sont en train de définir le rôle des personnes qui prennent une retraite hâtive.

En comparant les résultats de la seconde étude avec ceux de la première, on peut constater qu'ils se ressemblent pour l'augmentation du temps consacré aux activités et à la satisfaction. Par contre, l'analyse des typologies des actifs au niveau du travail rémunéré, que ce soit avec et sans bénévolat, indique que les actifs sans bénévolat, ont diminué leur présence sur le marché du travail depuis un an, de 33 à 29 %. La diminution provient des retraités qui ont cessé de chercher un emploi.

Pour le temps consacré à l'ensemble des activités, les plus fortes augmentations sont pour les activités à l'intérieur de la maison (sauf pour les activités physiques qui sont classées à l'extérieur de la maison) et qui coûtent peu : passe-temps, lecture, activités physiques, écoute de la musique, radio, lecture des journaux, télévision. Au deuxième rang, viennent les activités à l'extérieur de la maison dont l'accomplissement nécessite un déplacement : les voyages, les spectacles, les activités culturelles. Au troisième rang, viennent les plus fortes diminutions pour les activités exigeant une participation, une implication active : le bénévolat, l'éducation/formation et le travail.

Les résultats de la satisfaction de la deuxième étude sont semblables à ceux de la première étude : plus de 90 % accepteraient l'offre, si c'était à refaire. Cependant, ils admettent, dans une proportion de 30 %, avoir de la difficulté à boucler leur budget suite une baisse du niveau de vie découlant de la prise de la retraite. Plus de 90 %, sont

satisfaits de la façon dont ils occupent leur journée. La majorité, 86 %, se dit plus heureux depuis la retraite. Plus de 95 % sont satisfaits de la nouvelle vie.

La seconde étude conclut que les retraités sont, après deux ans, dans la phase de stabilité. Ils ont amélioré les rencontres sociales à l'extérieur du réseau lié au travail, qualitativement et quantitativement. L'adaptation varie selon trois facteurs : les femmes s'adaptent mieux que les hommes ; les personnes plus scolarisées sont moins stables que les moins scolarisées, veulent plus demeurer productives, voyagent plus et font plus de bénévolat. Finalement, les professionnels sont plus en crise que les autres groupes.

Conclusion

La majorité des nouveaux retraités a quitté le travail volontairement, ne cherche pas de travail, mais reste active avec le bénévolat et est satisfaite de leur nouvelle vie. Les nouveaux retraités représentent bien le nouvel âge de Gaulmier.

Les plus grandes augmentations de temps pour les loisirs vont pour le type d'activités pratiquées à la maison, près de la maison et font partie de la routine quotidienne.

Ces études traitent des occupations productives en trois points : la motivation, les contraintes et la satisfaction de vie. Par contre, l'analyse du loisir est plus restreinte, se base sur le temps et ne comprend pas de satisfaction en loisir. On peut dire que l'approche de ces études est intéressante mais n'aborde le loisir que partiellement.

Par ailleurs, la portée de ces études est limitée puisqu'elles comprennent presque uniquement des personnes dans la cinquantaine (90 %). De plus, tous les sujets proviennent du même milieu, des secteurs public, parapublic et de la région métropolitaine de la ville de Québec. Des comparaisons avec plus de personnes sexagénaires seraient plus appropriées, de même que des comparaisons entre personnes provenant de divers secteurs et de diverses régions pourraient montrer des différences entre les aspects du loisir.

1.9 Les besoins en loisir des personnes de 50 ans et plus au Québec

L'étude portant sur les *Besoins en loisir des personnes âgées de 50 ans et plus au Québec* (Nour, Roche, 2000) constitue la plus récente collecte de données consacrée spécifiquement aux loisirs des aînés. Cette étude résulte d'une enquête réalisée par la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) en partenariat avec le Département des sciences du loisir et de la communication sociale de l'UQTR et le Secrétariat au loisir et au sport (SLS) du Gouvernement du Québec. Dans le contexte d'une évolution démographique, cette étude est une mesure pour répondre aux besoins nouveaux créés par l'augmentation de la population âgée. Cette étude couvre tous les segments de la population, peu importe qu'ils soient retraités ou travailleurs, qu'ils proviennent du secteur public ou privé, de la ville ou de la campagne. La connaissance des besoins est un préalable au développement du loisir et à l'amélioration de la qualité de vie.

Selon une approche psychosociale, l'expérience de loisir est présentée par un modèle systémique de causalité et d'interrelations entre tous les éléments qui ont contribué à la construction du questionnaire, le Profil Individuel en Loisir (PIL). C'est un instrument d'évaluation utilisé par les intervenants en loisir, dans les milieux du loisir et de la santé, pour aider le client à atteindre l'expérience de loisir la plus satisfaisante et enrichissante. Le développement du PIL se base sur les notions théoriques et sur une vision des interventions professionnelles en loisir. L'instrument met en évidence la pertinence des liens entre le loisir et la qualité de vie. Le cadre théorique de l'étude des *Besoins en loisir* provient du PIL de Carbonneau, Ouellet (1998) et comprend quatre points : les notions du loisir, l'expérience de loisir, la qualité de vie et les interventions professionnelles.

Se basant sur la synthèse des définitions du loisir de Kelly (1996) et du concept de l'expérience optimale de Csikszentmihalyi et Lefebvre (1989), les auteurs du PIL adoptent une définition du loisir englobant les comportements, les motivations, les perceptions et les contextes. Le loisir signifie un comportement de choix, une activité choisie, motivée, orientée vers un ou plusieurs buts. Les comportements de loisir prennent la forme

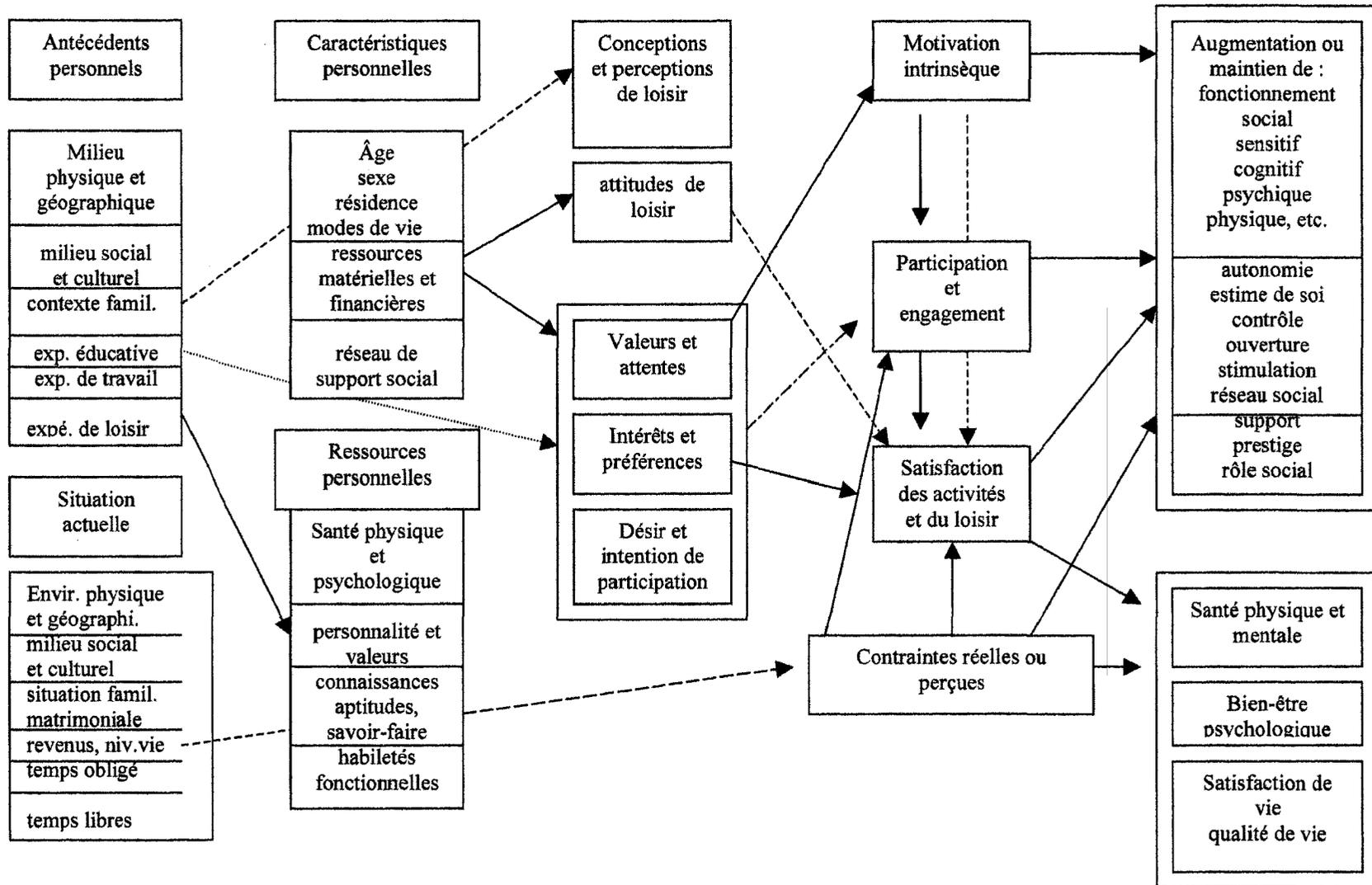


Figure 3. Interrelations entre les différents aspects de l'expérience de loisir : facteurs externes à la personne, caractéristiques personnelles et conséquences des comportements et pratiques de loisir.

d'activités effectuées dans les périodes de temps libres, en vue de satisfaire des besoins et d'obtenir des satisfactions et des bénéfices. La satisfaction et les bénéfices sont plus souvent obtenus lorsque l'activité est choisie pour des motifs intrinsèques ; par contre, des effets négatifs sont surtout obtenus lorsqu'elle est choisie extrinsèquement.

À partir des schémas de Torkildsen (1983), de Chubb et Chubb (1981) et de Driver, Brown, Peterson (1991), les auteurs du PIL développent un modèle synthèse de causalité et d'interrelations entre les différents aspects de l'expérience de loisir. Ce modèle, figure 3, comprend les antécédents, le comportement de choix, et les conséquences de l'expérience ; plus spécifiquement, on y retrouve les caractéristiques sociodémographiques, les ressources personnelles, les perceptions du loisir, les attitudes, les valeurs, les attentes, la motivation, les contraintes, la participation et l'engagement, de même que les satisfactions et la qualité de vie.

De plus, ils détaillent une recension des écrits empiriques sur le loisir et la qualité de vie en deux points : les impacts et la démarche. Dans un premier temps, il est reconnu que le loisir constitue un moyen privilégié pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie. Les auteurs Steinkamp et Kelly (1987), Kelly, Steinkamp, Kelly (1987), Ragheb et Griffith (1982), Jackson (1988) ont relevé des liens entre le loisir et la qualité de vie ou les autres concepts associés.

Les résultats de Riddick et Daniel (1984) indiquent que la participation aux loisirs influencerait plus le BEP que l'état de santé. Selon Kane, Ouslander et Abrass (1984) la qualité de vie, pour les personnes âgées, implique la participation aux activités significatives, stimulantes et créatives. Coleman et Iso-Ahola (1993) identifient la perception de liberté, de contrôle, de compétence et la motivation intrinsèque comme des éléments déterminants du développement de l'autodétermination. Les attitudes sont reliées à la participation en loisir (Ragheb et Griffith, 1982).

L'interrelation se définit comme un processus où chaque variable est mise en relation avec toutes les autres (Lefrançois, 1991). Les interrelations entre les différentes variables

peuvent indiquer des relations de causalité dans les deux directions. Par exemple, certaines conséquences de la participation au loisir peuvent aussi être des antécédents du comportement de loisir, comme la qualité de vie, le BEP, le niveau de santé perçu, les problèmes de santé, le réseau social. Ces éléments peuvent influencer le niveau de participation, autant qu'ils puissent être influencés par les pratiques de loisir. De la même façon, les attitudes et les intérêts peuvent contribuer à la participation, mais cette expérience peut à son tour influencer les attitudes et les intérêts, soit en les augmentant ou en les diminuant.

Dans un deuxième temps, le contexte dans lequel se déroule l'activité est aussi un déterminant de la participation et de la satisfaction. En plus de connaître les préférences, l'intervenant doit aussi tenir compte du comment et du pourquoi. Les objectifs varient d'une personne à l'autre, de même que le contexte, ce qu'il faut inclure dans la façon d'organiser l'activité afin de la rendre satisfaisante pour chaque type de participant.

Il y a deux types d'interventions professionnelles possibles en loisir : centrées sur la personne ou sur les ressources externes. Le premier type vise à rendre la personne plus apte à s'engager dans les activités pour en retirer le maximum de satisfaction et de bénéfices. L'implication satisfaisante est facilitée par des changements d'attitudes, de perceptions, de comportements et de connaissance de soi et du loisir.

Le deuxième type vise à assurer la disponibilité des ressources requises pour la pratique de l'activité : des programmes adéquats, de l'équipement requis, de l'organisation, du déplacement et des ressources humaines et matérielles. Il existe trois approches pour réaliser les interventions centrées sur les ressources : évaluer les besoins (évaluer une ou toutes les parties du PIL en fonction des objectifs), l'appréciation de la qualité des services (le niveau de satisfaction des clients envers l'offre des services) et évaluer les impacts (par exemple : coûts/bénéfices). La démarche de l'étude des *Besoins en loisir des personnes âgées de 50 ans et plus au Québec* couvre les deux premières approches.

À partir de la liste des détenteurs de la carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), les personnes francophones âgées de 50 ans et plus, résidant au Québec ont fait l'objet de tirages au sort de deux sous-groupes qui correspondent aux sujets contactés. L'échantillon obtenu comprend 940 sujets et se divise en quatre groupes d'âge : 50 à 59 ans (41,8 %), 60 à 69 ans (28,1 %), 70 à 79 ans (10,9 %), 80 ans et plus (9,9 %). Le questionnaire postal utilisé est la version modifiée du PIL de Carbonneau et Ouellet de 1998 (voir annexe).

L'étude est de type descriptif et comparatif. Il y a neuf groupes de variables : les intérêts et pratiques d'activités de loisir, les attentes par rapport aux loisirs, les attitudes envers les loisirs, les modalités de pratiques, la satisfaction des loisirs, les changements et améliorations souhaitables, la qualité de vie et de santé, les contraintes à la participation et les données personnelles. Il y a 42 activités de loisir classées en 13 catégories : artisanat, créatives, littéraires, scientifiques, information, ressourcement, jeux/divertissement, sorties, sociales, bénévolat, nature/plein air, physiques et mécaniques.

Les analyses statistiques effectuées sont la vérification de l'homogénéité des échelles et de leur consistance interne (reliability), le calcul des moyennes des groupes pour chaque catégorie, la vérification des différences entre les groupes par des analyses de variance et des analyses discriminantes (anova et discriminant).

Les résultats

Étant donné que le rapport d'enquête comprend une multitude de résultats, nous présentons que les résultats des interrelations pour le loisir et le vieillissement du groupe des 50 à 59 ans et quelques résultats des analyses sectorielles.

Les personnes quinquagénaires sont en grande partie (84 %) sur le marché du travail. Elles ont des revenus de niveau moyen à supérieur : 74 % ont des revenus de 50,000\$ et plus. C'est le groupe qui a le niveau de revenus le plus élevé et qui a réussi des études

universitaires en plus grand nombre. Le tiers d'entre elles adhèrent à une association. Elles vivent en majorité en famille, dans une maison, à la ville et en banlieue.

Les intérêts varient selon l'âge. Les personnes les plus jeunes ont plus d'intérêt que les plus âgées. Les personnes quinquagénaires ont plus d'intérêts que les plus âgées pour les activités créatives, littéraires, scientifiques, informatives, sorties, plein air, physiques, mécaniques. Les intérêts varient selon l'occupation : les travailleurs ont plus d'intérêts totaux et spécifiques, les retraités ont plus d'intérêts pour les activités de bénévolat et sociales. Les intérêts ont des liens avec les conséquences. Les personnes ayant des intérêts élevés ont des résultats plus élevés que les autres pour la santé, le BEP et pour la satisfaction de vie.

Pour l'ensemble des pratiques actuelles, comme pour l'ensemble des loisirs antérieurs, il y a des différences entre les travailleurs et les retraités. Les retraités pratiquent et pratiquaient, plus de loisirs que les travailleurs, au total.

Dans l'ensemble des groupes d'âge, ce sont les personnes sexagénaires qui sont les plus actives. Elles pratiquent davantage les activités littéraires, le ressourcement, les sorties, les activités sociales, le bénévolat et les activités physiques. Cependant, les universitaires ont une pratique actuelle et une pratique antérieure plus élevées que les personnes ayant une scolarité de niveau primaire. Plus les gens font de l'activité physique, plus la perception de la santé est bonne.

Pour les activités culturelles, le niveau de pratique augmente avec le niveau de scolarité. Les résidents des villes et des banlieues ont des pratiques et des intérêts plus élevés pour les activités culturelles, comparativement à ceux des villages et de la campagne. Pour les activités scientifiques, les résidents de la campagne les pratiquent plus.

Pour les pratiques antérieures, comme pour les pratiques actuelles, l'information était l'activité qui était la plus populaire du groupe quinquagénaire, comme pour tous les

groupes d'âge. Pour les quinquagénaires, les trois activités antérieures les plus pratiquées étaient : sorties, bénévolat et plein air. Les universitaires ont plus de pratiques antérieures pour ces trois catégories que les personnes moins scolarisées.

Le groupe des quinquagénaires est celui qui manifeste le résultat le plus haut niveau d'intérêts non comblés sont pour les activités littéraires/culturelles, physiques et de nature/plein air (axes création, action). Comme pour les autres groupes, l'information a un niveau de pratique plus élevé que l'intérêt exprimé, plus que comblé.

Pour les modalités de pratique, les personnes quinquagénaires pratiquent plus et désirent plus des activités individuelles que de groupe comparativement aux plus âgées. Elles pratiquent et désirent pratiquer plus d'activités libres et organisées que les plus âgées. Les personnes aux revenus les plus élevés pratiquent davantage dans les lieux privés, publics et semi-privés. Les plus scolarisées désirent plus pratiquer dans les milieux privés et publics.

Les personnes quinquagénaires ont une attitude positive des loisirs, plus élevée que les personnes du groupe le plus âgé, 80 ans et plus. L'attitude est différente et significativement plus élevée pour ceux qui rapportent une très bonne satisfaction de vie.

Les personnes qui ont une très bonne satisfaction de vie ont des valeurs significativement plus grandes que les autres. Les valeurs les plus fortes du groupe quinquagénaire sont la réalisation de soi, la liberté, le milieu et l'excitation, alors que les valeurs des sexagénaires sont le milieu, la santé, l'excitation, la sécurité et le prestige. Les valeurs varient selon l'âge. Les valeurs de détente et santé prennent de l'importance avec les années.

La satisfaction des besoins est la satisfaction la plus élevée pour le groupe quinquagénaire, comme pour tous les autres groupes d'âge. Ce qui signifie que les loisirs répondent aux besoins. Les deux groupes quinquagénaire et sexagénaire rapportent, également, la plus grande satisfaction pour le nombre d'organismes ou d'associations

auquel une personne peut adhérer. La satisfaction de plus faible intensité pour le groupe quinquagénaire est le nombre de programmes et d'activités favorisant les rencontres, comme pour les groupes sexagénaires et septuagénaires.

La satisfaction au loisir semble être plus liée à la participation et moins aux groupes d'âge. Les groupes les plus âgés semblent plus satisfaits que les plus jeunes parce qu'ils pratiquent plus de loisirs. Des analyses corrélationnelles montrent que plus la pratique est élevée, plus la satisfaction en loisir l'est, sauf pour la satisfaction des lieux et des ressources disponibles.

Le niveau de satisfaction de vie varie selon le revenu et l'âge. Les personnes de 50 ans et plus qui mentionnent une très bonne satisfaction de vie, elles ont de plus gros revenus et un niveau de scolarité supérieur à celles qui démontrent une bonne satisfaction de vie.

Les deux groupes quinquagénaires et sexagénaires perçoivent, également, la plupart des contraintes. Le groupe quinquagénaire rapporte davantage les contraintes d'obligations et matérielles que le groupe sexagénaire. Les contraintes d'habiletés fonctionnelles et d'accessibilité sont plus rapportées par les deux groupes les plus âgés.

Les personnes de 50 ans et plus qui démontrent un bien-être psychologique élevé sont plus jeunes, plus scolarisées et ont de meilleurs revenus que les autres. Les personnes qui démontrent une très bonne satisfaction de vie ont des revenus et un niveau de scolarité supérieurs comparativement à ceux des personnes qui ont une bonne satisfaction de vie. La qualité de vie varie selon le niveau de scolarité, l'âge, le sexe et le revenu. Les personnes ayant une faible et une bonne qualité de vie ont des revenus plus bas et sont moins scolarisées que celles qui estiment avoir une très bonne qualité de vie. La qualité de vie est supérieure chez les deux groupes les plus jeunes et chez les personnes qui habitent à la maison avec leur famille. La santé diminue à partir de 70 ans. Les personnes qui perçoivent une santé faible, identifient le plus de contraintes. Les deux groupes quinquagénaire et sexagénaire souhaitent également plus d'améliorations que les

deux plus âgés pour la plupart des améliorations, sauf pour le nombre de bénévoles qui augmente chez les plus âgés.

Conclusion

Les deux études de Laval mettent l'accent sur le lien entre la motivation et la satisfaction, alors que l'étude des besoins met l'accent sur les liens entre le loisir et la qualité de vie. Malgré que ces trois études analysent des thèmes différents, nous notons la présence d'éléments communs.

Nous notons que ces trois études élaborent des liens entre différents facteurs de la satisfaction. Les études de Laval présentent des liens entre différents éléments : l'âge et les activités productives ; la scolarité et les activités productives ; la motivation et la satisfaction. Pour sa part, l'étude des besoins présente des interrelations entre les différents facteurs de l'expérience du loisir, elles sont nombreuses en raison des multiples facteurs subjectifs et contextuels. Les principales interrelations pour le groupe de personnes quinquagénaires sont : la scolarité pour les pratiques actuelles et antérieures ; les revenus et la scolarité pour les modalités de pratique ; l'âge pour les valeurs ; la scolarité et les pratiques d'activités physiques et de plein air; la scolarité et les loisirs antérieurs pour les sorties, le bénévolat et le plein air ; la scolarité, les revenus et un BEP élevé ; la scolarité, les revenus et la satisfaction de vie. Le modèle systémique de causalité et d'interrelations permet une vue d'ensemble de l'expérience du loisir, à partir des antécédents jusqu'aux conséquences, comme un enchaînement. Ce qui fait du modèle de causalité et d'interrelations, un modèle plus complet, plus global.

De plus, nous notons la présence de résultats semblables dans les trois études. L'information (la télévision) figure parmi les activités les plus pratiquées autant chez les retraités que chez les personnes quinquagénaires. Les nouveaux retraités et les personnes quinquagénaires rapportent la contrainte matérielle, la privation monétaire et sont satisfaits de leur qualité de vie. Les nouveaux retraités comme les 50 ans et plus sont très satisfaits de leur nouvelle vie.

Nous tenons à mentionner la qualité de la source des données utilisées pour l'étude des besoins. Premièrement, l'étude des besoins constitue la plus récente et la plus complète collecte de données traitant des loisirs des personnes âgées au Québec. L'analyse des loisirs chez les aînés est souvent produite comme une des parties de l'adaptation à la retraite, tel que traité dans les études de Laval.

Deuxièmement, la clientèle visée par l'étude des besoins est représentative de la population, puisqu'elle provient d'une banque de données provinciale (RAMQ), alors que la clientèle de la banque de données des études de Laval provient d'un employeur, d'une région métropolitaine.

Par ailleurs, l'étude des besoins en loisir ne fait pas la comparaison entre les jeunes retraités et retraités un peu plus âgés. Les seules comparaisons effectuées sont entre les personnes des quatre groupes d'âge et entre les personnes retraitées et non retraitées.

Ce qui nous amène à considérer la pertinence d'extraire de cette banque de données, les données relatives aux personnes retraitées, afin d'analyser les profils de loisir des retraités quinquagénaires et sexagénaires et de les comparer. Suite à cette revue de la littérature, nous sommes en mesure de préciser les objectifs de recherche et les hypothèses suivantes.

1.10 Objectifs et hypothèses de recherche

L'objectif ultime de cette recherche est d'identifier les problèmes particuliers des jeunes retraités, de déterminer leur niveau d'adaptation, de déterminer leurs besoins en loisirs et s'il y a lieu, identifier des moyens pour améliorer leur qualité des loisirs et leur qualité de vie générale. Pour ce faire, nous allons d'abord décrire les caractéristiques personnelles du groupe de retraités quinquagénaires et les comparer avec celles du groupe de retraités sexagénaires, afin de connaître les particularités du groupe des plus jeunes. Ensuite, nous allons comparer tous les aspects de l'expérience de loisir des deux groupes de retraités quinquagénaires et sexagénaires, en vue de mieux les comprendre et de les analyser en termes d'adaptation et de satisfaction.

Hypothèses :

- 1- Les données personnelles des retraités quinquagénaires devraient aller dans le sens des caractéristiques des personnes qui ont pris une retraite hâtive.
- 2- Étant donné que leurs parcours de vie respectifs et les contextes socioculturels passés et présents sont différents, les deux groupes devraient être distincts pour :
 - a) les attitudes
 - b) les valeurs
 - c) les besoins
 - d) les intérêts
- 3- Les comportements des retraités quinquagénaires et sexagénaires ne devraient pas être distincts par rapport aux loisirs.
- 4- Comparativement au groupe de retraités sexagénaires, le groupe de retraités quinquagénaires devrait montrer moins de satisfaction en loisir.

5- La qualité de vie perçue du groupe de retraités quinquagénaires devrait être plus faible que celle du groupe de retraités sexagénaires.

Méthode

2.0 Méthode

La nature des questions de recherche implique l'utilisation d'une stratégie de recherche descriptive et comparative. Pour y répondre, il faut d'abord décrire les caractéristiques sociodémographiques des jeunes retraités et leur profil de loisir. Par la suite, les caractéristiques personnelles et le profil de loisirs des retraités quinquagénaires sont comparés avec ceux des retraités sexagénaires, afin de trouver les ressemblances et surtout, les différences.

Pour ce faire, nous utilisons les données secondaires provenant de la banque de données issue de l'enquête sur *les besoins en loisir des personnes de 50 ans et plus du Québec* menée par la Fédération de l'Âge d'Or du Québec, en partenariat avec le Département des sciences du loisir et de la communication sociale de l'UQTR et le Secrétariat aux loisirs et au sport, en 1999. Cette enquête est la plus récente collecte de données québécoises sur les loisirs des personnes de 50 ans et plus. De plus, elle est la seule à étudier les loisirs sous autant d'angles différents et à mesurer, en même temps, des variables comme la santé et le bien-être psychologique. Cette section décrit la méthodologie utilisée : l'échantillon, l'instrument et enfin les procédures d'expérimentation.

2.1 L'échantillon

L'échantillon de l'enquête sur les besoins en loisir provient de deux sous-groupes tirés au hasard de la banque de données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Les personnes devaient être âgées de 50 ans et plus, de langue française. Afin de contrer l'effet des saisons sur les loisirs, il a été décidé de procéder à l'expérimentation en deux temps : 1 500 noms furent pigés au printemps et 2 000 noms furent pigés à l'automne 1 999. Un questionnaire a donc été envoyé, par la poste, à 3 500 personnes. Aucune différence entre ces deux groupes n'a été notée. Tous les questionnaires complétés et retournés ont été réunis pour former un seul échantillon de 940 sujets. Les

résultats de l'enquête indiquent que l'échantillon obtenu est représentatif de la population québécoise au point de vue de l'âge et du sexe.

L'échantillon de la présente étude se base sur deux critères : être retraité et être âgé de 50 à 59 ans (groupe cible) et de 60 à 69 ans (groupe de comparaison). La banque de données comporte en tout 506 retraités et l'échantillon comprend 97 retraités quinquagénaires et de 204 retraités sexagénaires. Étant donné qu'il y a parfois des réponses manquantes, le nombre de retraités quinquagénaires et sexagénaires varie de quelques unités d'une variable à l'autre. Il ressort un inconvénient à l'utilisation de ces données secondaires. Il y a un biais possible à la section des données personnelles et sociales, on ignore depuis quand les retraités ont quitté le travail.

2.2 Description de l'instrument de mesure

Le questionnaire utilisé est une version modifiée du Profil Individuel en Loisir (PIL), Carbonneau et Ouellet, 1998). Le PIL, qui s'adressait initialement aux personnes vivant en institution, a subi deux prétests. Une première fois, le questionnaire fut administré par entrevues à 114 sujets en perte d'autonomie, vivant en institution. Une seconde fois, il fut distribué à un échantillon accidentel de 134 sujets, âgés de 50 ans et plus. Les prétests ont permis de vérifier l'homogénéité des échelles ainsi que le contenu et la formulation des énoncés.

2.2.1 Les échelles d'activités

Le questionnaire commence par une série de 42 énoncés décrivant différentes activités de loisir. Ces 42 énoncés reprennent, de façon abrégée, les contenus de *l'Inventaire des intérêts de loisir* (Ouellet, 1993).

Le répondant doit évaluer les activités selon trois aspects différents, à l'aide d'échelles de mesure de type Likert en quatre niveaux. À la première colonne, on indique le *niveau d'intérêt* (0= aucun intérêt, 3= un grand intérêt). La deuxième colonne porte sur le degré de *pratique actuelle* (0= aucune pratique, 3= tous les jours ou presque pour les activités pratiquées souvent, plus d'une fois par semaine pour les activités pratiquées à un rythme moins élevé, et plus de 15 jours par année pour les activités pratiquées sur une base saisonnière ou annuelle). La troisième colonne indique le degré de *pratique antérieure* de ces activités (0= je ne l'ai pas pratiquée et 3= je l'ai faite beaucoup et longtemps).

La combinaison des scores obtenus à ces trois aspects du loisir sert à produire deux scores secondaires. D'abord, la différence entre les intérêts et les pratiques actuelles (Int.-Prat.Act.) donne un indicateur de satisfaction de l'intérêt pour l'activité ou la catégorie d'activités. Un score positif correspond à un déficit ou à un intérêt non comblé, tandis qu'un score négatif signifie une pratique plus élevée que l'intérêt pour cette activité.

L'autre score dérivé résulte de la différence entre le degré de pratique antérieure et celui de la pratique actuelle d'une activité ou d'une catégorie d'activités (Prat.Ant.- Prat. Act.) ; un score positif indique une "diminution" des pratiques, alors qu'un score négatif équivaut une "augmentation" de l'activité.

Les scores des cinq aspects (intérêts, pratique actuelle, pratique antérieure, déficit et baisse) sont comptabilisés pour les 42 énoncés de la première partie du questionnaire. Les énoncés sont regroupés sous 13 échelles d'activités, de façon à obtenir des catégories d'activités plus larges.

Le premier tableau présente, pour chacune des échelles d'activités, le numéro des énoncés qui la composent et les coefficients de consistance interne alpha. Ces coefficients sont relativement élevés à chaque catégorie, démontrant ainsi une bonne homogénéité des échelles ainsi constituées.

Tableau 1 – Composition des échelles d’activités et indices d’homogénéité des échelles d’intérêts, de pratiques actuelles et de pratiques antérieures.

Catégories d’activités	Énoncés	coefficients alpha		
		Intérêts	Pratiques actuelles	Pratiques antérieures
1- Artisanales	3, 14, 23, 41	,68	,57	,66
2- Créatives/artistiques	12, 18, 25	,57	,36	,51
3- Culturelles	7, 24, 32, 39	,65	,55	,60
4- Intellectuelles	16, 36, 39	,66	,53	,56
5- Ressourcement/relaxation	2, 10, 26, 34	,49	,38	,46
6- Jeux /divertissements	4, 8, 19, 27	,53	,49	,55
7- Sociales	4, 22, 30, 42	,65	,59	,61
8- Bénévolat	11, 21, 42	,66	,59	,63
9- Actualité	6, 9	,45	,45	,43
10- Sorties/voyages	20, 26, 31, 33, 40	,61	,56	,56
11- Nature/plein air	1, 5, 35, 37, 38, 41	,61	,55	,59
12- Physiques/sportives	1, 13, 17	,63	,53	,59
13- Mécanique/bricolage	15, 28, 29	,65	,61	,59
TOTAL	(échelles 1 à 13)	,81	,77	,81

2.2.2 Les modalités de pratique

La quatrième partie du questionnaire réfère aux modalités de pratique des activités de loisir. Les énoncés décrivent les types d’activités suivants : les activités structurées ou non structurées, les activités individuelles ou en groupe, ainsi que les activités pratiquées en des lieux privés, semi-privés et publics. Le répondant évalue les niveaux de pratiques actuels et désirés pour chacun de ces types d’activités. En soustrayant le résultat des activités désirées de celui des activités pratiquées, on obtient le niveau de satisfaction ou d’insatisfaction du répondant par rapport à chacun de ces types d’activités, selon que le

résultat est positif ou négatif. Le tableau 2 montre les coefficients de consistance interne (alpha) de ces échelles. Les coefficients des types d'activités sont toutes supérieurs à ,69 (de ,69 à ,81) et ceux des lieux de pratique varient de ,54 à ,72. Ce qui est assez élevé pour ce type de mesure.

Tableau 2- Styles d'activités pratiquées ou désirées : composition et consistance interne (alpha) des échelles.

Modalités de pratique	Énoncés	coefficients alpha	
		pratiquées	désirées
A) Types d'activités			
- Organisées	1, 5, 7	,75	,72
- Libres	2, 6, 8	,71	,69
- Individuelles	3, 9	,76	,74
- En groupe	4, 10	,81	,78
B) Lieux de pratique			
- Endroit privé	1, 4, 7	,62	,55
- Endroit semi-privé	2, 5, 6	,64	,72
- Endroit public	3, 8, 9	,54	,59

2.2.3 Les valeurs

La deuxième partie du questionnaire mesure les valeurs, les attentes par rapport aux loisirs ; il s'agit d'échelles ou des dimensions générales qui peuvent se retrouver à divers degrés dans les activités et qui correspondent à des caractéristiques générales des pratiques en termes de modalités de participation préférées et de bénéfices attendus. Les 28 énoncés regroupées en 8 dimensions proviennent des études de Ouellet (1993) et de Ouellet et Perron (1979) sur les valeurs reliées au travail, au loisir et à l'éducation. Le tableau 3, qui suit la description des échelles, présente les coefficients d'homogénéité (alpha).

1) Développement personnel

Les personnes qui recherchent le développement personnel dans le loisir, accordent beaucoup d'importance à la possibilité de relever des défis afin d'utiliser leur potentiel. Les autres valeurs importantes sont : l'acquisition de connaissances et d'habiletés nouvelles et la possibilité de créer des choses significatives.

2) Appartenance sociale

Les personnes qui accordent de l'importance à l'appartenance sociale sont plus centrés sur la sociabilité, le milieu et le climat social. La qualité est plus importante que la performance. Les autres valeurs associées à l'appartenance sociale sont : le plaisir, le changement et la variété des activités.

3) Détente et solitude

Cette dimension rapporte le besoin de relaxer, se reposer, se changer les idées. Le loisir agit comme un moyen d'évacuer le trop-plein, les tensions de la vie. La recherche de détente est associée à des occupations et périodes solitaires exigeant un faible niveau de stimulation extérieure.

4) Liberté et spontanéité

La liberté réfère au besoin de se libérer des contraintes, d'être dans un contexte de spontanéité et de liberté. La solitude fait aussi partie de cette dimension.

5) Santé et bien-être

Un score élevé à cette dimension correspond à une préoccupation pour la mise à contribution du loisir dans la recherche d'un mode de vie plus sain ou d'activités qui améliorent la santé et la condition physique.

6) Excitation et risque

Les aspects risque et défi expriment le besoin de sensations fortes, de connaître un contexte excitant, stimulant, d'affronter beaucoup de risques, des dangers et des

imprévis. L'anticipation, l'excitation aux jeux de hasard, à la compétition fait partie de cette dimension.

7) Sécurité et familiarité

Cette dimension réfère au besoin de sécurité, de contrôler la situation, d'éviter le nouveau et l'inconnu. Les personnes qui favorisent cette dimension, privilégient les contextes de pratique connus, des activités structurées et des milieux ordonnés, prévisibles.

8) Pouvoir et prestige

Les personnes qui recherchent cette dimension, désirent des occupations ou des milieux de pratique qui leur procurent un certain statut social, une reconnaissance par les autres, une popularité, une notoriété. Il est important pour eux d'avoir un certain pouvoir sur autrui, de diriger, de décider, d'influencer et de convaincre les autres.

Tableau 3 – Échelles de valeurs et d'attitudes en loisir : composition et consistance interne (alpha) des échelles.

<u>Valeurs de loisir</u>	Énoncés	coeff. alpha
1- Réalisation	1, 2, 3, 4, 5	,84
2- Milieu/ambiance	6, 7, 8, 9, 10, 11, 28	,83
3- Solitude/détente	14, 15, 16	,57
4- Liberté/spontanéité	12, 13, 14, 17	,68
5- Santé/bien-être	20, 27	,73
6- Excitation	8, 18, 19, 21	,72
7- Sécurité	22, 23, 28	,65
8- Statut/prestige	9, 21, 24, 25, 26	,79
TOTAL	Échelles 1 à 8	,76

2.2.4 Les attitudes face aux loisirs

La troisième partie du questionnaire comprend 8 énoncés qui décrivent la perception des gens concernant l'importance du loisir et de son rôle pour les individus et pour la société. Un résultat élevé à cette échelle globale indique une attitude positive pour le loisir, une disposition favorable à ce secteur d'activités qui implique des croyances (le loisir est bon et souhaitable), un attrait ressenti envers le loisir et les milieux de loisir ainsi qu'une plus grande tendance à s'impliquer dans les activités de loisir. L'échelle d'évaluation cote les énoncés en 4 niveaux de désaccord ou d'accord. Pour les énoncés 3 et 5, il faut inverser les cotes (0=3 et 3=0) à cause de leur formulation négative. Le coefficient alpha se situe à 0,71. Sans les énoncés négatifs, l'homogénéité de l'échelle augmente à 0,83).

2.2.5 Les contraintes

La partie 8 du questionnaire, a été développée principalement à partir de l'instrument de Ouellet et Soubrier (1990). Elle mesure le degré de contrainte attribué à 27 facteurs internes ou externes pour expliquer le manque de participation au loisir. Le tableau 4, qui suit la description des échelles, présente les 8 échelles de contraintes regroupées en deux grandes catégories (personnelles et externes), avec leur coefficient de consistance interne.

Les contraintes personnelles

a) Les habiletés fonctionnelles

Les contraintes fonctionnelles relèvent des incapacités de la personne pour réaliser les activités : les problèmes de santé, de vision, de forme physique, de concentration, de mémoire, de dextérité manuelle, de locomotion, de capacité d'organisation et de planification.

b) Les contraintes affectives

Elles réfèrent à des éléments de nature psychologique, à des limites personnelles, à des réactions personnelles envers les activités, les milieux de loisir, comme la tendance à être nerveux ou inquiet, la peur de se blesser, la difficulté à se décider, la tendance à s'isoler, la fatigue et le manque d'énergie, la peur de la nouveauté, la crainte de paraître ridicule, d'être rejeté par les autres.

c) Le manque de connaissance

Les contraintes liées au manque de connaissance décrivent une insuffisance d'information, de savoir-faire, de compétence ou d'habiletés pour pratiquer une activité. Elles engobent l'accès à l'information sur la disponibilité, l'horaire, le coût, l'endroit des activités et des programmes, de même que la connaissance des activités et de l'existence des cours d'initiation.

Les contraintes externes

a) Les contraintes sociales

Ce sont tous les obstacles au niveau social : le manque de partenaires, le manque de soutien ou d'encouragement des autres, le rejet par les autres, le manque d'habileté sociales, les défenses et les réticences des autres concernant l'implication de la personne en loisir. Parfois, ces contre-indications sont parfaitement justifiées : dans le cas où une activité désirée serait trop risquée pour la santé de la personne.

b) Obligations et engagements

Ces contraintes réfèrent au manque de temps pour les activités. Ce qui peut être le résultat du temps consacré au travail, à la famille, aux études. Il peut aussi être causé par le temps consacré pour les soins, les traitements, les obligations sociales, domestiques, scolaires, les engagements dans d'autres activités de loisir et l'incompatibilité des horaires.

c) Manque d'accessibilité

Le manque d'accessibilité concerne les difficultés extérieures empêchant la personne d'avoir accès aux activités, aux programmes ou aux équipements de loisir, comme les barrières architecturales, le climat ambiant, les conditions climatiques, les problèmes de transport et de déplacement.

d) Problèmes d'organisation

Ces contraintes concernent autant la quantité que la qualité des activités et des programmes offerts : la fréquence, les horaires, la façon dont ils sont organisés ou animés, l'information fournie, le manque de ressources et de programmes d'initiation.

**Tableau 4 - Échelles de contraintes perçues en loisir :
composition des échelles et consistance interne.**

Catégories de contraintes	Énoncés	coeff. alpha
1- Contraintes personnelles	Échelles a, b, c	
a) habiletés fonctionnelles	1, 2, 3, 4, 5, 6	,69
b) contraintes personnelles	7, 8, 9, 10, 11, 12	,80
c) manque de connaissances	10, 13, 14	,60
2- Contraintes externes	Échelles a à e	
a) contraintes sociales	7, 11, 15, 16	,73
b) obligations & engagements	6, 17, 18	,56
c) manque d'accessibilité	19, 20, 21	,68
d) problèmes d'organisation	14, 22, 23, 24, 25	,80
e) ressources matérielles	26, 27	,83
TOTAL	(les 8 échelles)	,80

e) Problèmes matériels

Les problèmes matériels font référence au manque de ressources matérielles pour participer aux activités et aux programmes de loisir : le manque d'argent, le manque de matériel ou d'équipements personnels requis pour la pratique des activités.

2.2.6 Satisfaction des loisirs

Les cinquième et sixième parties du questionnaire mesurent la satisfaction des loisirs et les mesures requises pour l'améliorer. Quatre séries d'énoncés sont regroupées et forment quatre échelles ou indicateurs de satisfaction.

La satisfaction des besoins (5-A) estime la satisfaction des besoins à l'aide de 14 énoncés. Le tableau 4 montre que l'homogénéité de ces énoncés est élevée (0,92). Les énoncés sont regroupés en trois catégories de besoins, et l'homogénéité de chacune des trois catégories ressemble à la hiérarchisation des besoins de Maslow, en commençant par les besoins supérieurs, en allant vers les besoins physiologiques : défi/dépassement (0,86), appartenance/reconnaissance (0,85) et détente/bien-être/santé (0,84).

La satisfaction reliée aux contextes de pratique (5-B) est mesurée par 12 énoncés qui sont regroupés en une échelle et montrent une homogénéité très forte (0,94). Les énoncés se rapportent aux activités pratiquées et la possibilité de pratiquer des activités de loisir.

La satisfaction de l'utilisation des temps libres (5-C) se mesure à l'aide de 10 énoncés. Même après l'inversion des énoncés 2, 3, 6 et 10 qui expriment des sentiments négatifs par rapport à l'utilisation des temps de loisir, la consistance interne est élevée (0,90). Un résultat élevé signifie que les temps libres du répondant sont occupés agréablement, un résultat faible indique que ses temps libres sont longs et ennuyants.

La partie 6-1 détermine les ressources disponibles dans le milieu. Les 6 énoncés évaluent la suffisance des ressources publiques ou privées (organisations, programmes et équipements) et montrent une grande homogénéité (0,94).

La partie 6-2 porte sur les mesures et les interventions requises pour améliorer la situation de vie et de loisir. Ces énoncés sont d'ordres différents, n'ont pas d'éléments communs et ne peuvent se regrouper. Par ailleurs, le coefficient d'homogénéité est très élevé (0,95). Ce qui signifie probablement que chacun de ces moyens améliore la situation de loisir des répondants.

**Tableau 5 – Mesures de la satisfaction en loisir :
composition et consistance interne (alpha).**

Satisfaction en loisir (parties 5 et 6-1)	Énoncés	coeff. alpha
A- satisfaction des besoin et des attentes (5-A)	1 à 14	,92
1- défi et dépassement	6, 12, 13, 14	,86
2- appartenance et reconnaissance	3, 5, 7, 8, 9	,85
3- détente, bien-être et santé	1, 2, 3, 4, 10, 11	,84
B- satisfaction des activités et contextes (5-B)	1 à 12	,94
1- activités pratiquées (nombre, variété, endroits)	1, 2, 3, 7, 8	,89
2- support social et organisationnel	4, 5, 6, 9, 10, 11	,90
C- satisfaction de l'utilisation des temps libres (5-C)	1 à 10	,90
D- satisfaction des ressources disponibles (6-1)	1 à 6	,94
Total : Qualité de vie en loisir	8 indicateurs	,74

L'addition du résultat total des quatre indicateurs en satisfaction (des besoins, des contextes de pratique, d'utilisation des temps libres, des ressources disponibles dans le milieu) donne l'indice global de la satisfaction des loisirs.

2.2.7 La qualité de vie

À la partie 7, il y a trois séries de mesures ou d'indicateurs pour la satisfaction de la vie. La satisfaction générale comprenant le bien-être psychologique est évaluée par 7 énoncés reliés au plaisir de vivre, à l'optimisme (1, 3, 5, 7, 8), ou à l'inverse, sur l'insatisfaction de la vie, l'ennui ou le pessimisme (2, 4, 6). Les énoncés de cette échelle montrent une homogénéité élevée (0,84).

**Tableau 6 – Mesures de la qualité de vie perçue :
composition et consistance interne (alpha).**

Qualité de vie (partie 7)	Énoncés	coeff. alpha
A- satisfaction générale (optimisme)	1 à 7	,84
B- état général de la santé perçue	a, b, c	,77
C- satisfaction des aspects de la vie	1 à 15	,90
1- aspects physiques	4, 5, 6	,77
2- aspects sociaux	9, 11, 12, 14, 15	,79
3- aspects matériels	1, 2, 7, 8	,78
4- aspects personnels	3, 10, 13	,82
TOTAL	(sous échelles 1 à 4)	,77

Trois énoncés rapportent la perception de l'état général de la santé perçue. Ces énoncés combinés forment l'indice du niveau de santé perçue et leur homogénéité est moyenne (0,77).

Finalement, la satisfaction de la vie constituée de 15 énoncés, mesure la satisfaction des aspects physiques, sociaux, matériels et personnels. La combinaison de ces aspects donne un indicateur fiable, de forte homogénéité (0,90).

L'addition du résultat total des quatre indicateurs donne un indice global de la qualité de vie. Cette échelle montre un coefficient d'homogénéité moyen (0,66).

2.3 Procédures expérimentales et considérations éthiques

Les sujets ont reçu un envoi postal comprenant une lettre de présentation, le questionnaire et une enveloppe affranchie, déjà adressée à l'UQTR, afin d'éviter tout biais possible associé à l'appartenance à la FADOQ. La lettre de présentation comprenait cinq points : la raison de l'étude, le choix des sujets, les modalités de participation, la confidentialité, l'anonymat et l'annonce du tirage d'un prix de participation. Tous ceux qui retournaient le questionnaire complété, étaient éligibles à un tirage de deux forfaits voyages.

Il y a eu consentement éclairé des sujets. Les répondants n'ont reçu aucune pression, contrainte ou influence. Une carte de rappel a été envoyée à ceux qui n'avaient pas répondu. Les sujets étaient évidemment libres de ne pas répondre au questionnaire. Il n'y a pas de contenu stressant ou pouvant provoquer des réactions pénibles dans le questionnaire. Bien que le questionnaire ait été adressé formellement à une personne, nous n'avons aucune garantie que la personne désignée ait rempli le questionnaire lui-même, avec ou sans l'aide d'un proche.

2.4 Traitements et analyses statistiques

Les résultats ont été compilés à l'aide d'une grille de compilation du PIL. La saisie de données s'est faite à l'aide du logiciel *dbase III* ; une matrice de saisie permettait de

regrouper les différentes sections du questionnaire en blocs séparés afin d'éviter les erreurs de saisie. La vérification d'un échantillon au hasard a permis de constater l'absence d'erreurs à la saisie. Les données ont ensuite été transférées sur un fichier compatible au logiciel *SPSS 10,0 avec Windows*, pour les traitements statistiques : pondération des données pour respecter les proportions de l'échantillon selon l'âge et le sexe en fonction des proportions de la population québécoise, compilation des échelles de mesure à partir des énoncés, vérification de l'homogénéité des échelles et de leur consistance interne (*reliability*), calcul des moyennes des différents sous-groupes aux échelles, vérification des différences entre les sous-groupes (*ANOVA et Discriminant*).

Il semble important de mentionner que l'information publiée dans le rapport de la FADOQ diffère légèrement de celle de la banque de données. Les données figurant dans la banque sont pondérées, alors que celles du rapport de la FADOQ ne le sont pas. Ainsi, le nombre de sujets des échantillons et des populations diffère parfois, parce que les chiffres sont arrondis. De plus, les dimensions ou les échelles de la banque ont été améliorées avec des études ultérieures. Les analyses factorielles ont aussi été refaites de façon plus rigoureuse. À noter que la présente étude utilise uniquement l'information fournie par la banque originale de données.

Pour ce faire, les analyses statistiques sont effectuées à l'aide du logiciel *SPSS 10.0 sur Windows*. Les principales analyses effectuées pour répondre aux questions de recherche sont : les descriptions de fréquences et de moyennes (*crosstab*), les tests du chi-carré, des comparaisons de moyennes, les analyses de variance (*ANOVA*) et les analyses de fonctions discriminantes (*Discriminant*).

Résultats

3.0 Caractéristiques de l'échantillon

Les caractéristiques de l'échantillon sont présentées en trois parties : les données sociodémographiques, le lieu de vie et l'état de santé.

Le tableau 7 présente les données portant sur quatre variables : l'âge, le sexe, la scolarité et les revenus familiaux. D'abord, le groupe cible comprend 97 retraités quinquagénaires, dont la majorité est née pendant la guerre. Le groupe de comparaison se compose de 204 retraités sexagénaires, la majorité d'entre eux est née pendant la crise économique. La moyenne d'âge de chaque groupe est 55,5 et 64,6 ans, ce qui montre une dispersion semblable à l'intérieur des deux groupes.

Deuxièmement, les données montrent que la proportion de femmes est plus grande que celle des hommes : 53 et 47 % mais non de façon significative ($\chi^2=,071$, $p=,444$).

Troisièmement, à la variable scolarité, il y a plus de retraités sexagénaires que de quinquagénaires ayant seulement fait le primaire 21,6 et 9 %. Toutes les proportions aux autres niveaux sont plus élevées chez le groupe quinquagénaire. Ce qui explique la **différence significative** ($p= .029$) entre les moyennes d'années de scolarité 13,7 et 12,5. À noter qu'il y a 25 % des retraités quinquagénaires et 23 % des sexagénaires qui ont atteint ou terminé un cour universitaire; ce qui semble beaucoup pour des gens de ces générations ; il se peut, que les gens aussi instruits soient sur-représentés par rapport à la population générale des gens de cet âge.

Le chi-carré indique que la différence de distribution des niveaux atteints entre les deux groupes n'est pas significative, malgré la grande différence de pourcentage au niveau de l'élémentaire ; ce qui est normal, car en regroupant les années de scolarité en cinq niveaux, on perd de l'information.

Quatrièmement, pour les revenus familiaux, les niveaux inférieurs à 30,000\$ sont en plus grande proportion chez les sexagénaires que chez les quinquagénaires, 51 et 39 %.

Tableau 7
DONNÉES PERSONNELLES

Variables	groupes d'âge							<u>Tests statistiques</u>	
	50 à 59 ans		60 à 69 ans					signification p	
	N	%	N	%					
1- Âge									
moyenne/ans	97	55,5	204	64,6					
2- Sexe :									
						%/total			
femmes	53	54,1	107	52,5	53	X ²	0,071	0,444	
hommes	45	45,9	97	47,5	47				
Total	98	100,0	204	100,0	100				
3- Scolarité, niveau :									
						%/total			
1. Élémentaire	9,0	9,4	43	21,6	17,6	X ²	6,809	0,146	
2. Secondaire	42	43,8	77	38,7	40,3				
3. Collégial	20	20,8	33	16,6	18,0				
4. Univer. 1er cy.	17	17,7	32	16,1	16,6				
5. Univer. 2e cy.	8	8,3	14	7,0	7,5				
Total	96	100,0	199	100,0	100,0				
moyenne/an.de scolarité	96	13,7	196	12,5		F	4,84	0,029	
4- Revenus familiaux									
						%/total			
1. 0 à 9,999	6	6,6	19	10,3	9,1	X ²	14,579	0,006	
2. 10,000 à 29,999	30	33,0	87	47,3	42,5				
3. 30,000 à 39,999	34	37,4	62	33,7	34,9				
4. 50,000 à 69,999	11	12,0	11	6,0	8,0				
5. 70,000 et +	10	11,0	5	2,7	5,5				
Total	91	100,0	184	100,0	100,0				
moyenne/reve.familiaux ¹	90	37,9	185	29,302		F	13,70	0,000	

¹Basé sur la médiane de chaque catégorie.

Pour les revenus supérieurs à 30,000\$, c'est l'inverse. Ils sont en plus grande proportion chez les quinquagénaires que chez les plus âgés, 60 et 42 %. Les quinquagénaires ont des revenus nettement supérieurs aux plus âgés. La moyenne de revenus familiaux du groupe quinquagénaire est de 37,907\$, alors que celle du groupe sexagénaire est de 29,300\$. La différence de moyennes entre les deux groupes est **très significative (F=13,70, p=,000)**. La différence de distribution des revenus familiaux entre les deux groupes est significative (**p=,006**).

Pour conclure, on peut dire que les différences significatives entre les deux groupes appuient quelques-unes des caractéristiques des personnes qui ont pris une retraite hâtive. Les jeunes retraités sont plus instruits et ont de meilleurs revenus que les plus âgés.

Le tableau 8 présente les données du lieu de vie avec cinq variables : résidence, situation géographique, nombre d'habitants, régions du Québec et nombre d'associations.

Pour la résidence, la grande majorité des retraités habite dans une maison, très peu habitent avec un parent, en résidence ou foyer. Ce qui montre la pleine autonomie des retraités. Le groupe quinquagénaire surpasse le groupe des plus âgés à la catégorie maison/famille. Plus les aînés avancent en âge, plus il y a des femmes qui vivent seules. Le test d'indépendance est non significatif ($\chi^2=4,124$, $p=,248$). Le type de résidence ne dépend pas du groupe d'âge.

À la variable situation géographique, les plus grandes proportions dans les deux groupes se situent à la ville et en banlieue. Cependant, presque la moitié du groupe sexagénaire habite à la ville, alors que le groupe quinquagénaire habite autant la ville que la campagne. En vieillissant, les personnes choisissent les villes comme lieu de résidence. Ce qui peut s'expliquer par le désir de se rapprocher des services et de leurs proches avant d'avoir des problèmes de santé. La situation géographique se rapproche du seuil de signification ,05 ($\chi^2=7,557$, $p=,056$), tend à dépendre du groupe d'âge.

Tableau 8

Lieu de vie

Variables	groupes d'âge				N/total	Test statistique	
	50 à 59 ans		60 à 69 ans			signification	
	N	%	N	%		X ²	p
1- Résidence							
seul/maison	15	15,5	49	24,5	64	4,124	0,248
maison/famil.	80	82,5	144	72,0	224		
parent/ami	1	1,0	5	2,5	6		
résidence/foyer	1	1,0	2	1,0	3		
Total	97	100,0	200	100,0	297		
2- Situation géographique							
ville	33	34,0	100	49,5	133	7,557	0,056
banlieue	33	34,0	57	28,2	90		
village	14	14,5	25	12,4	39		
campagne	17	17,5	20	9,9	37		
Total	93	100,0	198	100,0	291		
3- Nombre d'habitants							
0 à 1,000	2	2,1	7	3,5	9	2,597	0,762
1,000 à 3,999	16	17,2	28	14,1	44		
4,000 à 9,999	13	14,0	21	10,6	34		
10,000 à 39,999	25	26,9	47	23,7	72		
40,000 à 99,999	18	19,4	47	23,7	65		
100,000 et +	19	20,4	48	24,4	67		
Total	93	100,0	198	100,0	291		
4- Régions du Québec							
Mtl-Laval	17	18,3	51	25,6	68	2,802	0,731
Montréal	17	18,3	31	15,6	48		
Nord de Mtl.	12	12,9	28	14,1	40		
Québec	12	12,9	18	9,0	30		
Rég.rapprochées	23	24,7	47	23,6	70		
Rég.éloignées	12	12,9	24	12,1	36		
Total	93	100,0	199	100,0	292		
5- Nombre d'associations							
aucune	61	62,9	110	54,5	171	3,866	0,276
1 assoc.	14	14,4	48	23,8	62		
2 assoc.	11	11,4	25	12,4	36		
3 à 5	11	11,3	19	9,3	30		
Total	97	100,0	202	100,0	299		

À la variable nombre d'habitants, la majorité des retraités dans les deux groupes demeure dans les agglomérations de 10,000 et plus. Cependant, pour le groupe sexagénaire, les plus grandes proportions sont en ordre décroissant à partir de 100,000 habitants et plus, alors que pour le groupe quinquagénaire, les plus grandes proportions sont en ordre décroissant à partir de 10,000 à 39,999 habitants. Ce qui veut dire qu'il y a plus de sexagénaires dans les agglomérations populeuses, qu'il y a moins de quinquagénaires dans ces mêmes agglomérations et plus dans les agglomérations de taille moyenne. Le test d'indépendance est non significatif ($\chi^2=2,597$, $p=,762$). Le nombre d'habitants dans les agglomérations ne dépend pas du groupe d'âge.

Pour la variable régions du Québec, les proportions des deux groupes sont presque semblables à chacune des régions. Les trois plus grands pourcentages des deux groupes sont en régions rapprochées, Montréal/Laval, en Montérégie et nord de Montréal. Le test d'indépendance pour les régions du Québec est non significatif ($\chi^2=2,802$, $p=,731$). La région ne dépend pas du groupe d'âge.

À la dernière variable, une majorité de retraités n'adhère à aucune association. Cependant, le groupe sexagénaire adhère en plus grande proportion à une ou plusieurs associations que le groupe quinquagénaire. Ce qui peut s'expliquer par une plus grande identification aux associations qui regroupent des gens de leur âge.

Pour conclure les données du lieu de vie, seule la variable situation géographique se rapproche du seuil de signification. La situation géographique tend à dépendre du groupe d'âge. Le groupe sexagénaire tend à choisir le milieu urbain comme lieu de vie.

Le tableau 9 présente l'évaluation de la santé perçue. La perception de la santé du groupe total est relativement élevée. (2,44). Les moyennes du groupe sexagénaire sont de niveau semblable à celles du groupe quinquagénaire aux trois énoncés : sur l'état de santé, sur les changements et sur les problèmes de santé. L'état total de santé des deux groupes est équivalent. Les moyennes sont semblables, on observe que les quinquagénaires rapportent moins de changements dans l'état de santé, mais non

significativement. Ce qui peut correspondre aux petits problèmes qui apparaissent avec l'âge. Curieusement, ils rapportent plus de problèmes de santé, mais sans différence significative.

Finalement, nous pouvons affirmer que les caractéristiques de l'échantillon comprennent trois caractéristiques significativement différentes pour les variables âge, scolarité et revenus : le groupe quinquagénaire a un niveau d'éducation et des revenus supérieurs à ceux du groupe sexagénaire. La différence de distribution pour les niveaux de revenus est aussi significative. Il n'y a aucune différence pour le lieu de vie (sauf que le groupe sexagénaire tend à choisir la ville comme situation géographique) et à l'évaluation de la santé, comme l'on s'y attendait. Ce qui appuie la première hypothèse : les données personnelles de l'échantillon des retraités quinquagénaires devraient aller dans le sens des caractéristiques des personnes qui ont pris une retraite hâtive.

Tableau 9

**Évaluation de la santé:
moyennes obtenues aux trois indicateurs et le score total
échelle de (0 à 4).**

Variables	Groupes d'âge			Test statistique	
	50-59 ans N=115	60-69 ans N=207	Total N=322	F	signif.
a) état de santé de mauvais à excellent	2,60	2,73	2,69	1,39	0,240
b) changements dans l'état de santé de détérioration à amélioration	1,88	1,94	1,92	0,30	0,583
c) problèmes de santé qui limitent les activités de beaucoup à pas du tout	2,58	2,78	2,71	2,16	0,143
Total	2,35	2,48	2,44	1,76	0,186

3.1 Analyse des échelles du Profil Individuel en Loisir

Présentations des analyses pour les fonctions discriminantes

Avant d'aborder la description des derniers résultats, il importe de donner des précisions sur les statistiques utilisées avec les données qui constituent l'essentiel des mesures du Profil Individuel en loisir et pour lesquelles nous avons effectué des calculs de différences de moyennes et de pouvoir discriminant.

L'analyse de fonctions discriminantes est utilisée avec un certain nombre de variables continues afin de faire ressortir les différences entre deux ou plusieurs groupes de sujets (Tinsley, Brown, 2000). Nous utilisons cette analyse pour vérifier comment se distinguent les groupes de retraités quinquagénaires et sexagénaires, en identifiant les variables qui distinguent le mieux les deux groupes. Cette analyse multivariée cherche à établir l'équation qui servira à distinguer au maximum les groupes comparés ; elle combine les différentes variables indépendantes dans des proportions qui génèrent une discrimination optimale.

Ces calculs ont été effectués à l'aide de SPSS pour Windows version 10,0. Les principaux résultats tirés de cette analyse sont présentés à l'aide de tableaux comprenant les quatre éléments suivants: a) l'analyse univariée, b) les moyennes des groupes sur la fonction discriminante, c) le pouvoir de discrimination et la signification de la fonction discriminante, d) les corrélations entre les variables et la fonction discriminante.

L'analyse de variance simple (Oneway) est utilisée pour comparer les moyennes des deux groupes de sujets à chacune des échelles incluses dans l'analyse. Le tableau présentant les analyses comporte les moyennes des deux groupes à l'échelle, le test F et son niveau de signification. Le p est significatif lorsqu'il est inférieur à 0,05.

La moyenne des groupes sur la fonction discriminante indique le score moyen obtenu par les 2 groupes à la fonction obtenue. Le score utilisé est un score standardisé z pouvant varier entre -3 et 3 , avec un écart-type de 1.

Les tests de lambda de Wilks (Λ) et le chi-carré (χ^2) sont deux tests pour vérifier la puissance de discrimination et la signification de la fonction obtenue. Le lambda de Wilks détermine le pouvoir de discrimination ou la proportion de la variance totale dans les scores de discrimination non expliquée par les différences entre les groupes. Cette proportion correspond au ratio de la somme des carrés intra groupes sur la somme totale des carrés. Une valeur près de 1 indique que la fonction ne discrimine pas du tout, les deux groupes comparés. Les moyennes des groupes sont égales et la variance est plus importante entre les sujets d'un même groupe qu'entre les deux groupes comparés. Une valeur près de 0 indique que la variabilité provient surtout des différences entre les groupes.

Le chi-carré indique également la variabilité liée aux différences entre les deux groupes. Plus le chi-carré est élevé, plus la fonction est significative. Un chi-carré élevé indique que la fonction distingue réellement les 2 groupes entre eux et qu'elle peut servir à prédire sans trop de risque d'erreur l'appartenance d'un sujet à son groupe d'âge (50 ou 60 ans).

Les corrélations entre les variables et la fonction discriminante évaluent la force de la relation ou la contribution de chaque variable à la fonction discriminante et le signe indique la direction de la relation. Les coefficients se rapprochant de 1 correspondent aux variables qui contribuent le plus aux moyennes des groupes sur la fonction discriminante. Étant donné que les corrélations entre les variables et la fonction discriminante évaluent la contribution de chaque variable à la fonction, les corrélations indiquant les plus grandes contributions devraient concorder avec les variables ayant des différences significatives.

3.2 Les aspects des activités de loisir et les modalités de pratique

a) Les intérêts de loisir

Le tableau 10 présente les résultats. À la colonne des moyennes du groupe total, nous observons une grande variabilité dans les échelles d'intérêts : une moyenne supérieure de 2,53 et une moyenne inférieure de 0,73. Les échelles qui suscitent le plus d'intérêt sont : les activités actualité/média (2,53), les sorties (1,62), les activités physiques/sportives (1,51), nature/plein air (1,50), ressourcement (1,47) et celles qui en suscitent le moins sont : les activités sociales, jeux/divertissement (1,32), mécaniques (1,23), intellectuelles (1,17) et créatives (0,73).

Tableau 10
Résultats de l'analyse discriminante pour les intérêts

Échelles d'intérêts nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=109	60-69 ans N=183	Total N=292	F	p	
1- act. artistiques	1,43	1,37	1,39	0,32	0,572	-0,154
2- act. créatives	0,74	0,73	0,73	0,04	0,850	-0,052
3- act. culturelles	1,50	1,44	1,46	0,34	0,560	-0,159
4- act. intellectuelles	1,24	1,14	1,17	1,00	0,318	-0,273
5- ressourcement	1,38	1,51	1,47	2,11	0,147	0,397
6- jeux/divertissement	1,25	1,36	1,32	1,41	0,237	0,324
7- act. sociales	1,20	1,37	1,32	3,69	0,056	0,524
8- bénévolat	1,38	1,44	1,42	0,39	0,532	0,171
9- actualité/média	2,52	2,54	2,53	0,10	0,751	0,087
10- sorties	1,59	1,63	1,62	0,35	0,554	0,162
11- nature/plein air	1,61	1,45	1,50	3,98	0,047	-0,545
12- act. physique/sport.	1,54	1,49	1,51	0,19	0,664	-0,119
13- act. mécaniques	1,23	1,23	1,23	0,00	0,997	0,001
Total des intérêts	1,43	1,44	1,44	0,02	0,890	0,038
Tests de la fonc. dis.						
FONCTION DIS.	-0,313	0,158		$\Lambda=,979$	$X^2=12,78$	$p=,465$

Note : CVD = corrélations entre les variables et la fonction discriminante.

Les analyses de variance simples montrent **une seule différence significative**, entre les deux groupes, aux activités de **plein air** ($F=3,98$, $p=,047$) ; le groupe des quinquagénaires retraités s'y intéresse plus que celui des plus âgés (1,61 comparativement à 1,45). La seule autre différence se rapprochant du niveau de signification de ,05 est l'échelle d'activités sociales ($p=,056$) ; cette fois, le groupe des sexagénaires s'y intéresse plus que celui des plus jeunes (1,37 comparativement à 1,20). Les intérêts totaux ne montrent aucune différence entre les deux groupes ($F=0,02$, $p=,890$), les moyennes totales des deux groupes étant presque identiques (1,44 comparativement à 1,43).

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,979$) et le chi-carré ($\chi^2=12,78$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,465$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,313 et ,158) ne sont pas statistiquement différentes. Globalement, les intérêts de loisir des deux groupes ne sont pas distincts, peu importe la façon de combiner les variables.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les échelles qui distinguent le plus, les deux groupes. Les activités de nature/plein air sont plus élevées chez le groupe quinquagénaire ($r=-,545$) et les activités sociales sont, cette fois-ci, plus élevées chez le groupe sexagénaire ($r=,524$). D'autres corrélations qui méritent d'être soulignées indiquent que le groupe quinquagénaire serait un peu plus intéressé pour les activités intellectuelles ($r=-,273$) et le serait un peu moins pour les activités de jeux/divertissement ($r=,324$). La corrélation entre les intérêts totaux et la fonction discriminante ($r=,038$) est pratiquement nulle.

Pour conclure, on peut dire que le groupe des retraités quinquagénaires ne se distingue pas de celui des plus âgés pour l'ensemble des intérêts de loisir. Les deux groupes se différencient au niveau des activités nature/plein air. Des différences moins importantes montrent que le groupe des retraités quinquagénaires a tendance à s'intéresser moins aux activités sociales, ressourcement, jeux/divertissement et plus aux activités intellectuelles.

b) Les pratiques actuelles

En examinant les résultats du tableau 11, à la colonne des moyennes du groupe total, on remarque aussi une grande variabilité dans les échelles de pratiques : une moyenne supérieure de 2,61 et une moyenne inférieure de 0,37. Les échelles suscitant le plus de pratique sont : les activités actualité/média (2,61), les sorties (1,34), nature/plein air (1,19), ressourcement (1,16) et celles en suscitant moins sont : les activités sociales (1,02), culturelles (1,01), intellectuelles (0,78), créatives (0,37). Ainsi, toutes les moyennes de pratiques du groupe total sont inférieures à celles des intérêts sauf pour la catégorie actualité/média (2,61 comparativement à 2,53).

Tableau 11
Résultats de l'analyse discriminante pour les pratiques

Pratiques	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=107	60-69 ans N=182	Total N=289	F	p	
1- act.artistiques	1,07	1,04	1,05	0,15	0,703	-0,088
2- act.créatives	0,36	0,36	0,37	0,00	0,956	-0,013
3- act.culturelles	0,97	1,03	1,01	0,60	0,438	0,180
4- act.intellectuelles	0,76	0,79	0,78	0,11	0,739	0,077
5- ressourcement	1,04	1,23	1,16	6,27	0,013	0,579
6- jeux/divertissement	0,91	1,10	1,04	5,37	0,021	0,536
7- act.sociales	0,88	1,08	1,02	7,33	0,007	0,627
8- bénévolat	0,96	1,14	1,08	3,64	0,057	0,442
9- actualité/média	2,60	2,62	2,61	0,03	0,860	0,041
10- sorties	1,29	1,32	1,34	1,50	0,221	0,284
11- nature/plein air	1,21	1,17	1,19	0,28	0,595	-0,123
12- act.physique/sport.	1,02	1,05	1,04	0,14	0,713	0,085
13- act.mécaniques	1,04	1,06	1,05	0,03	0,855	0,042
Total des pratiques	1,09	1,16	1,13	3,31	0,070	0,421
Tests de la fonc.dis.						
FUNCTION DIS.	-0,373	0,186		$\Lambda=,935$	$X^2=17,60$	$p=,173$

Note : CVD = corrélations entre les variables et la fonction discriminante.

Nous remarquons que les résultats d'analyses de variance pour les pratiques actuelles affichent plus de différences significatives que ceux des intérêts. **Trois différences**

significatives, entre les deux groupes, apparaissent aux **activités sociales** ($F=7,33$, $p=,007$), **ressourcement** ($F=6,27$, $p=,013$) et **jeux/divertissement** ($F=5,37$, $p=,021$). Le groupe des sexagénaires pratique plus à ces trois catégories d'activités que celui des quinquagénaires (1,08 comparativement à ,88), (1,23 comparativement à 1,04) et (1,10 comparativement à ,91). La seule autre échelle se rapprochant du niveau de signification est le bénévolat ($p=,057$), davantage pratiqué par les plus âgés (1,14 comparativement à ,96). Au score de pratiques totales, on trouve une différence de moyenne presque significative ($F=3,31$, $p=,070$), les moyennes totales des deux groupes étant très rapprochées.

Comme l'indiquent le lambda ($\Lambda=,935$) et le chi-carré ($\chi^2=17,59$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,173$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,373 et ,186) ne sont pas statistiquement différentes. Pour l'ensemble, les pratiques de loisir des deux groupes ne sont donc pas distinctes.

En analysant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on peut voir les échelles qui distinguent le plus, les deux groupes : les activités sociales, ressourcement, les jeux/divertissement et le bénévolat. Le groupe sexagénaire pratique plus ces activités que le groupe des plus jeunes ($r=,627$, $r=,579$, $r=,536$, $r=,442$). Ce qui confirme les analyses de variance. De plus, une différence moins importante ($r=,284$) montre que le groupe sexagénaire pratiquerait plus les sorties que celui des plus jeunes. La corrélation entre les pratiques totales et la fonction discriminante ($r=,421$) est presque moyenne.

Pour conclure, le groupe des retraités quinquagénaires ne se distingue pas de celui des plus âgés pour l'ensemble des pratiques. Par contre, il y a trois différences significatives aux activités sociales, de ressourcement et de jeux/divertissement. On peut dire que le groupe sexagénaire tend à être plus actif que celui des plus jeunes.

c) Les loisirs antérieurs

Les résultats du tableau 12, à la colonne du groupe total, annoncent aussi une grande variabilité dans les échelles de loisirs antérieurs : une moyenne supérieure de 2,41 et une moyenne inférieure de 0,61. Les échelles de l'actualité/média (2,41), les sorties (1,63), les activités physiques/sportives (1,46), nature/plein air (1,41) évoquent plus la participation passée, alors que les activités sociales (1,24), mécaniques (1,21), intellectuelles (1,05), créatives (,61) en évoquent moins. Mise à part la catégorie actualité/média, les moyennes de pratiques antérieures du groupe total sont supérieures à celles des moyennes des pratiques actuelles.

Tableau 12

Résultats de l'analyse discriminante pour les loisirs antérieurs

Loisirs antérieurs nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=107	60-69 ans N=177	Total N=284	F	p	
1- act. artistiques	1,33	1,23	1,27	1,00	0,319	0,210
2- act. créatives	0,65	0,59	0,61	0,44	0,506	0,140
3- act. culturelles	1,32	1,26	1,28	0,38	0,541	0,129
4- act. intellectuelles	1,03	1,05	1,05	0,03	0,857	-0,038
5- ressourcement	1,22	1,40	1,34	5,48	0,020	-0,492
6- jeux/divertissement	1,20	1,29	1,26	0,98	0,324	-0,208
7- act. sociales	1,13	1,29	1,24	3,90	0,049	-0,415
8- bénévolat	1,20	1,42	1,34	4,56	0,034	-0,449
9- actualité/média	2,44	2,39	2,41	0,45	0,501	0,142
10- sorties	1,60	1,64	1,63	0,22	0,641	-0,098
11- nature/plein air	1,48	1,38	1,41	1,50	0,221	0,258
12- act. physique/sport.	1,56	1,41	1,46	2,14	0,145	0,307
13- act. mécaniques	1,22	1,21	1,21	0,01	0,916	0,022
Total des loisirs antér.	1,34	1,35	1,35	0,10	0,751	-0,067
Tests de la fonc. dis.						
FONCTION DIS.	0,410	-0,209		$\Lambda=,920$	$X^2=21,19$	$p=,069$

En observant les analyses de variance, nous remarquons qu'il y a aussi des **différences significatives**, entre les deux groupes, pour les activités **ressourcement** ($F=5,48$, $p=,020$), **bénévolat** ($F=4,56$, $p=,034$) et **sociales** ($F=3,90$, $p=,049$) et de. Le

groupe des sexagénaires rapporte plus de loisirs antérieurs dans les trois cas respectifs (1,40 comparativement à 1,22), (1,42 comparativement à 1,20) et (1,29 comparativement à 1,13). Les loisirs antérieurs totaux ne montrent aucune différence entre les deux groupes ($F=,10$, $p=,751$), les moyennes totales des deux groupes sont presque égales (1,35 comparativement à 1,34).

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,920$) et le chi-carré ($\chi^2=21,19$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,069$) mais se rapproche du seuil de signification. Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (,410 et -,209) ne sont pas statistiquement différentes. Globalement, les loisirs antérieurs des deux groupes ne sont pas distincts.

En observant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les échelles qui distinguent le plus, les deux groupes : les activités de ressourcement, de bénévolat et sociales. Le groupe sexagénaire a des pratiques antérieures supérieures à ces trois activités ($r=-,492$, $r=-,449$ et $r=-,415$). Ce qui confirme les analyses de variance. Des corrélations de moindre importance indiquent que le groupe quinquagénaire a des pratiques antérieures supérieures à celles des plus âgés, pour les catégories activités physiques/sportives ($r=,307$) et nature/plein air ($r=,258$). La corrélation entre les loisirs antérieurs totaux et la fonction discriminante est presque nulle ($r=-,067$).

Pour conclure, les retraités quinquagénaires ne se distinguent pas des plus âgés pour les loisirs antérieurs. Cependant, il y a trois différences significatives aux activités ressourcement, bénévolat, sociales. Ainsi, les activités ressourcement et sociales sont différentes aux pratiques actuelles et antérieures. Des différences moins importantes montrent que le groupe quinquagénaire tend à avoir plus de pratiques antérieures que le groupe sexagénaire pour les activités artistiques, physiques/sportives et nature/plein air.

d) La diminution des pratiques (pratique antérieures – pratiques actuelles)

Le tableau 13 présente les résultats de la diminution. Nous observons les activités qui subissent les plus fortes diminutions : les activités physiques/sportives (,44), les sorties subissent les plus faibles diminutions : les activités sociales, artistiques (,23), les activités mécaniques, le ressourcement (,18). L'unique moyenne négative représente une augmentation de la pratique pour la catégorie actualité/média (-0,20), alors que les positives correspondent à des diminutions. Étant donné que les différences entre les moyennes des groupes totaux pour les pratiques antérieures et actuelles sont petites, les diminutions sont de faible intensité.

Tableau 13

Résultats de l'analyse discriminante pour la diminution des pratiques

Baisse des pratiques nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=107	60-69 ans N=176	Total N=283	F	p	
1- act.artistiques	0,26	0,21	0,23	0,57	0,452	0,256
2- act.créatives	0,28	0,22	0,24	1,10	0,294	0,357
3- act.culturelles	0,34	0,24	0,28	2,95	0,087	0,583
4- act.intellectuelles	0,27	0,26	0,26	0,06	0,801	0,086
5- ressourcement	0,18	0,18	0,18	0,00	0,979	-0,009
6- jeux/divertissement	0,29	0,22	0,24	1,09	0,298	0,354
7- act.sociales	0,25	0,23	0,23	0,13	0,720	0,122
8- bénévolat	0,24	0,30	0,28	0,61	0,437	-0,265
9- actualité/média	-0,16	-0,22	-0,20	1,06	0,304	0,350
10- sorties	0,31	0,28	0,29	0,41	0,520	0,219
11- nature/plein air	0,26	0,23	0,24	0,32	0,575	0,191
12- act.physique/sport.	0,54	0,39	0,44	3,24	0,073	0,611
13- act.mécaniques	0,18	0,18	0,18	0,00	0,965	0,015
Total de baisse des prat	0,25	0,21	0,22	1,39	0,240	0,400
Tests de la fonc.dis.						
FONCTION DIS.	0,253	-0,130		$\Lambda=,968$	$X^2=8,31$	$p=,823$

Nous remarquons l'absence de différence significative entre les deux groupes. Par contre, deux différences se rapprochent du niveau de signification, les activités

physiques/sportives ($F=3,24$, $p=,073$) et culturelles ($F=2,95$, $p=,087$). La baisse des pratiques est plus accentuée chez le groupe des quinquagénaires à ces deux activités ($,54$ comparativement à $,39$ et $,34$ comparativement à $,24$). Le total de la diminution des pratiques ne montre aucune différence ($F=1,39$, $p=,240$), les moyennes totales des deux groupes sont rapprochées ($,25$ comparativement à $,21$).

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,968$) et le chi-carré ($\chi^2=8,31$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,823$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction ($,253$ et $-,130$) ne sont pas statistiquement différentes. Globalement, les diminutions des pratiques des deux groupes ne sont pas distinctes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les échelles qui distinguent le plus, les deux groupes : les activités physiques/sportives ($r=,611$) et culturelles ($r=,583$) sont plus élevées pour le groupe quinquagénaire. D'autres corrélations moins importantes indiquent que le groupe quinquagénaire diminuerait davantage les pratiques d'activités créatives ($r=,357$), jeux/divertissement ($r=,354$) et un peu moins les activités de bénévolat ($r=,265$). La corrélation entre le total de la baisse des pratiques et la fonction discriminante est quasi moyenne ($r=,400$).

Pour conclure, les retraités quinquagénaires ne se distinguent pas des plus âgés pour la diminution totale des pratiques. Il n'y a aucune différence au niveau des catégories. On peut seulement dire que le groupe quinquagénaire tend à diminuer les pratiques d'activités culturelles et physiques.

e) Les intérêts non comblés (intérêts - pratiques)

Comme il s'agit d'une différence entre les intérêts et les pratiques, les moyennes du tableau 14 affichent de petites valeurs. Les intérêts non comblés sont de faible intensité : une moyenne supérieure de $,48$ et une moyenne inférieure de $-,07$. Les intérêts non comblés de plus forte intensité sont aux activités : physiques/sportives ($,48$), culturelles ($,46$), intellectuelles ($,39$), artistiques, créatives, bénévolat ($,35$) et ceux de faible intensité

sont aux activités : ressourcement (,30), sorties (,29), mécaniques (,18). Les moyennes du groupe quinquagénaire sont toutes supérieures à celles du groupe des plus âgés, sauf l'actualité, le seul intérêt comblé pour les deux groupes.

Il n'y a aucune différence significative entre les deux groupes. Cependant, trois différences se rapprochent du seuil de signification : les activités nature/plein air ($F=3,63$, $p=,058$), intellectuelles ($F=3,37$, $p=,067$) et culturelles ($F=3,10$, $p=,080$). Le groupe des quinquagénaires aurait plus d'intérêts non comblés que celui des plus âgés à ces trois activités (,39 comparativement à ,29), (,47 comparativement à ,34) et (,54 comparativement à ,42). Les intérêts non comblés totaux ne montrent aucune différence ($F=1,94$, $p=,165$), les moyennes totales deux groupes sont rapprochées (,34 comparativement à ,29).

Tableau 14

Résultats de l'analyse discriminante pour les intérêts non comblés

Intérêts non comblés	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=107	60-69 ans N=178	Total N=285	F	p	
1- act.artistiques	0,35	0,34	0,35	0,03	0,868	0,049
2- act.créatives	0,39	0,34	0,35	0,52	0,470	0,211
3- act.culturelles	0,54	0,42	0,46	3,10	0,080	0,513
4- act.intellectuelles	0,47	0,34	0,39	3,37	0,067	0,535
5- ressourcement	0,33	0,29	0,30	0,55	0,459	0,216
6- jeux/divertissement	0,34	0,30	0,31	0,57	0,450	0,220
7- act.sociales	0,31	0,30	0,31	0,01	0,907	0,034
8- bénévolat	0,41	0,32	0,35	2,02	0,157	0,414
9- actualité/média	-0,09	-0,06	-0,07	0,32	0,569	-0,166
10- sorties	0,31	0,28	0,29	0,31	0,576	0,163
11- nature/plein air	0,39	0,29	0,32	3,63	0,058	0,555
12- act.physique/sport.	0,53	0,46	0,48	1,01	0,317	0,292
13- act.mécaniques	0,19	0,18	0,18	0,06	0,809	0,070
Total intér.non com.	0,34	0,29	0,31	1,94	0,165	0,406
Tests de la fonc.dis.						
FONCTION DIS.	0,296	-0,150		$\Lambda=,957$	$X^2=11,23$	$p=,591$

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,957$) et le chi-carré ($\chi^2=11,23$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,591$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction ($,296$ et $-,150$) ne sont pas statistiquement différentes. Globalement, les intérêts non comblés des deux groupes ne sont pas distincts.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les échelles qui distinguent le plus, les deux groupes : nature/plein air, intellectuelles et culturelles. Dans les trois cas, les quinquagénaires rapportent plus d'intérêts non comblés ($r=,555$, $r=,535$, $r=,513$). Nous observons une corrélation de moindre importance, chez le groupe quinquagénaire à plus exprimer les intérêts non comblés aux activités physiques/sportives ($r=,292$). La corrélation entre les intérêts non comblés totaux et la fonction discriminante ($r=,406$) est presque moyenne.

Pour conclure, les retraités quinquagénaires ne se distinguent pas des plus âgés pour l'ensemble des intérêts non comblés et il n'y a pas de différence spécifique. On peut seulement dire que les quinquagénaires tendent à avoir plus d'intérêts non comblés pour les activités nature/plein air, intellectuelles et culturelles.

f) Les types d'activités pratiquées

Au tableau 15, à la colonne moyennes du groupe total, nous observons premièrement, un degré de participation plus élevé pour les activités individuelles ($1,52$) et libres ($1,37$) et un degré de participation moins élevé pour les activités organisées ($1,12$) et de groupe ($1,05$). Deuxièmement, nous observons plus de préférence pour les lieux privés ($1,35$) et moins de préférence pour les lieux publics ($,81$) et semi-privés ($,42$). Nous remarquons que les degrés d'intensité des types d'activités pratiquées sont supérieurs à ceux des lieux.

Nous remarquons l'absence de différence significative entre les deux groupes et de valeur se rapprochant du seuil de signification.

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,961$) et le chi-carré ($\chi^2=10,69$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,153$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,277 et ,144) ne sont pas statistiquement différentes. Globalement, les types d'activités pratiquées des deux groupes ne sont pas distincts.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on constate les plus fortes corrélations pour les lieux. On voit que les lieux semi-privés et publics distinguent le plus les deux groupes. Dans le premier cas, ce sont les sexagénaires qui les fréquentent plus ($r=-,483$) et dans le second cas, ce sont les quinquagénaires qui les fréquentent plus ($r=-,477$). Une corrélation de moindre importance montre que le groupe quinquagénaire pratiquerait un peu plus les activités en lieux privés ($r=-,345$) et un peu moins les activités de groupe ($r=,322$).

Tableau 15

Résultats de l'analyse discriminante pour les types d'activités pratiquées

Types d'activités pratiquées	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=113	60-69 ans N=185	Total N=298	F	p	
nombre						
1- act.organisées	1,09	1,14	1,12	0,32	0,574	0,169
2- act.libres	1,35	1,38	1,37	0,09	0,760	0,092
3- act.individuelles	1,55	1,50	1,52	0,16	0,691	-0,120
4- act.de groupe	0,97	1,09	1,05	1,15	0,285	0,322
5- lieux privés	1,41	1,31	1,35	1,31	0,253	-0,345
6- lieux semi-privés	0,34	0,46	0,42	2,58	0,109	0,483
7- lieux publics	0,90	0,76	0,81	2,51	0,114	-0,477
Tests de la fonc.dis.						
FONCTION DIS.	-0,277	0,144		$\Lambda=,961$	$\chi^2=10,69$	$p=,153$

Pour conclure, les quinquagénaires retraités ne se distinguent pas des plus âgés pour l'ensemble des types d'activités pratiquées et il n'y a pas de différence spécifique. On peut seulement dire que le groupe quinquagénaire tend à fréquenter davantage les lieux publics et les lieux privés et à moins pratiquer les activités de groupe.

g) Les types d'activités désirées

À la colonne moyennes du groupe total, du tableau 16, premièrement, nous observons les types d'activités les plus désirées : les activités individuelles (1,65), les activités libres (1,60) et les moins désirées : les activités organisées (1,39) et les activités de groupe (1,29). Deuxièmement, les lieux les plus désirés sont les lieux privés (1,60) et ceux étant le moins désirés sont les lieux publics (1,09) et les lieux semi-privés (,65). Comme pour les types d'activités pratiquées, les degrés d'intensité des types d'activités sont supérieurs à ceux des lieux.

Les analyses de variance simples montrent une seule **différence significative** entre les deux groupes, aux **lieux publics** ($F=8,23$, $p=,004$) ; le groupe des plus jeunes désire plus d'activités publiques que celui des plus âgés (1,26 comparativement à 1,00). La seule différence se rapprochant du niveau de signification de ,05 est l'échelle des activités individuelles ($F=3,36$ $p=,068$) ; le groupe quinquagénaire tend à désirer plus d'activités individuelles que celui des sexagénaires (1,77 comparativement à 1,59).

Tableau 16

Résultats de l'analyse discriminante pour les types d'activités désirées

Types d'activités désirées nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=106	60-69 ans N=167	Total N=273	F	p	
1- organisées	1,41	1,38	1,39	0,08	0,784	0,063
2- libres	1,66	1,57	1,60	1,22	0,271	0,255
3- individuelles	1,77	1,59	1,65	3,36	0,068	0,424
4- de groupe	1,32	1,27	1,29	0,19	0,667	0,100
5- lieux privés	1,69	1,56	1,60	2,37	0,125	0,356
6- lieux semi-privés	0,59	0,68	0,65	1,23	0,268	-0,257
7- lieux publics	1,26	1,00	1,09	8,23	0,004	0,665
Tests de la fonc.dis.						
FONCTION DIS.	0,369	-0,198		$\Lambda=,932$	$X^2=17,73$	p=,013

Une **fonction discriminante significative** est obtenue pour la modalité des types d'activités désirées avec les valeurs suivantes : le lambda ($\Lambda=,932$), le chi-carré ($\chi^2=17,73$) et ($p=,013$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction ($,369$ et $-,198$) sont statistiquement différentes. Donc, les types d'activités désirées des deux groupes sont différents.

L'examen des corrélations entre les variables et la fonction discriminante indiquent la variable la plus distinctive entre les deux groupes. Les lieux publics sont plus désirés par le groupe quinquagénaire ($r=,665$). Nous observons aussi que ce groupe désire plus les activités individuelles ($r=,424$) et désire moins les lieux semi-privés ($r=-,257$).

Pour conclure, les deux groupes se distinguent globalement pour les types d'activités désirées. Le groupe quinquagénaire se différencie pour le type des lieux publics. Des différences moins importantes montrent que le groupe quinquagénaire désire plus les activités individuelles et les lieux privés.

h) La différence entre les types d'activités désirées et pratiquées

Étant donné que les moyennes des deux groupes totaux sont relativement proches aux deux tests précédents, l'étendue des scores pour la différence est restreinte, les types d'activités varient de ($,11$) à ($,30$) et les lieux de ($,24$) à ($,28$). Premièrement, nous observons plus de différence pour les activités organisées ($,30$) et de groupe ($,29$) et moins de différence pour les activités libres ($,21$) et individuelles ($,11$). Deuxièmement, nous observons plus de différence pour les lieux publics ($,28$) et moins de différence pour les lieux privés ($,24$).

Les analyses de variance simples montrent une seule **différence significative**, entre les deux groupes, aux **activités de groupe** ($F=4,83$, $p=,029$) ; le groupe des quinquagénaires témoigne une plus grande différence que celui des sexagénaires ($,40$

comparativement à ,23). Les seules autres différences se rapprochant du niveau de signification sont les activités libres ($F=3,83$, $p=,052$) et les lieux publics ($F=3,35$, $p=,069$); dans les deux cas, le groupe quinquagénaire témoigne aussi une plus grande différence (,29 comparativement à ,17 et ,35 comparativement à ,24).

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,964$) et le chi-carré ($\chi^2=9,01$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,252$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (,260 et -,142) ne sont pas statistiquement différentes. Donc, la différence des types d'activités désirées et pratiquées n'est pas distincte.

Tableau 17

Résultats de l'analyse discriminante pour la différence entre les types d'activités désirées et pratiquées

Différence des types d'activités désirées-pratiquées nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=106	60-69 ans N=164	Total N=270	F	p	
	1- organisées	0,33	0,29	0,30	0,48	
2- libres	0,29	0,17	0,21	3,83	0,052	0,641
3- individuelles	0,16	0,08	0,11	1,41	0,236	0,389
4- de groupe	0,40	0,23	0,29	4,83	0,029	0,721
5- lieux privés	0,25	0,23	0,24	0,21	0,650	0,149
6- lieux semi-privés	0,27	0,24	0,25	0,37	0,546	0,198
7- lieux publics	0,35	0,24	0,28	3,35	0,069	0,600
Tests de la fonc. dis.						
FONCTION DIS.	0,260	-0,142		$\Lambda=,964$	$\chi^2=9,01$	$p=,252$

Les corrélations entre les variables et la fonction discriminante indiquent les variables les plus distinctives entre les deux groupes, les activités de groupe, libres et les lieux publics. Dans les trois cas, les quinquagénaires ont plus de différence ($r=,721$, $r=,641$ et $r=,600$). Nous observons aussi une corrélation de moindre importance pour les activités individuelles chez le même groupe ($r=,389$).

Pour conclure, les deux groupes de retraités ne se distinguent pas globalement pour la différence des types d'activités. Ils se différencient pour le type d'activités de groupe. Des différences moins importantes montrent que le groupe quinquagénaire tend à avoir une différence aux types d'activités libres et pour les lieux publics.

Conclusion

Pour les aspects des activités de loisir, les deux groupes ne se distinguent pas, ils tendent seulement à se distinguer pour les loisirs antérieurs. Les résultats de l'analyse des intérêts vont dans le sens contraire de ce qui était prévu ; l'hypothèse 2 d n'est pas vérifiée. Étant donné que leurs parcours de vie respectifs et les contextes socioculturels passés et présents sont différents : les deux groupes devraient avoir des différences aux intérêts. De plus, les résultats de l'analyse des pratiques actuelles confirment la troisième hypothèse : les comportements des retraités quinquagénaires et sexagénaires ne devraient pas être distincts par rapport aux loisirs.

Les différences significatives et presque significatives, observées, nous permettent de dégager quelques constats, pour les antécédents et les comportements de loisir chez le groupe des retraités quinquagénaires. Dans un premier temps, nous constatons qu'il a une pratique actuelle totale et des loisirs antérieurs totaux inférieurs. De plus, il pratique moins et a moins pratiqué les activités de communication (sociales, le bénévolat) et de relaxation (ressourcement et jeux/divertissement).

Dans un deuxième temps, nous notons qu'il a quelques moyennes supérieures à la baisse des pratiques et aux intérêts non comblés. Il a un intérêt et un intérêt non comblé supérieurs pour les activités de nature/plein air. De plus, il a une baisse de pratique et un intérêt non comblé supérieurs pour les activités physiques/sportives et de création (culturelles et artistiques).

Donc, le profil des aspects et des comportements du groupe des retraités quinquagénaires indique qu'il a un intérêt supérieur pour les activités de nature/plein air ; qu'il pratique moins de loisirs et qu'il a des loisirs antérieurs inférieurs, qu'il pratique moins les activités de communication, de relaxation et qu'il a plus diminué les activités physiques/sportives et de création. Par conséquent, il a plus d'intérêts non comblés pour les activités de création et de nature/plein air. En général, les résultats des analyses multivariées pour les aspects des activités de loisir vont dans le sens de ce qui était prévu, sauf pour les intérêts.

Les modalités de pratique

Pour les modalités, les deux groupes se distinguent significativement pour le type d'activités désirées, soit un contexte de loisir idéal. Cependant, les deux groupes ne se distinguent pas pour les modalités de type d'activités pratiquées et la différence entre le type d'activités désirées-pratiquées. La fonction discriminante significative est surprenante, aucune différence entre les deux groupes n'était prévue au niveau du comportement. Ce qui va à l'encontre de l'hypothèse 3 : les comportements des retraités quinquagénaires et sexagénaires ne devraient pas être distincts.

Les différences significatives aux modalités nous indiquent les manières liées au comportement du groupe de retraités quinquagénaires. Nous pouvons affirmer que le groupe quinquagénaire a des moyennes supérieures pour les lieux publics aux types d'activités désirées et pour les activités de groupe à la différence entre les types d'activités désirées et pratiquées. Ce qui peut s'expliquer par le fait que les deux groupes sont au début de la retraite et qu'ils maintiennent les activités de groupe. La différence presque significative pour les activités individuelles aux types d'activités désirées peut s'expliquer par les valeurs individualistes et la scolarité. En général, les résultats des analyses aux modalités de loisir appuient partiellement l'hypothèse du comportement.

3.3 Les déterminants du loisir

a) Les attitudes face au loisir

Les résultats du groupe total, au tableau 18 indiquent les énoncés suscitant le plus d'accord, les nos : 2- les effets bénéfiques du loisir pour la santé et la personne (2,66), 1- les effets bénéfiques du loisir pour la communauté (2,55), 6- un moyen de s'épanouir (2,51), 7- un besoin pour tous (2,51) et ceux suscitant le moins de considération sont les nos 3- un énoncé négatif inversé (2,00), 5- un *énoncé négatif inversé* (1,21). Ainsi, les moyennes les plus élevées correspondent aux énoncés positifs et les plus basses correspondent aux énoncés négatifs inversés. Le total des attitudes pour le groupe total est élevé (2,28), ce qui indique que le groupe total démontre une attitude très positive pour les loisirs.

Tableau 18

Résultats de l'analyse discriminante pour les attitudes

Les attitudes nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=109	60-69 ans N=195	Total N=304	F	p	
énoncés :						
1- bénéfiques/gens	2,45	2,62	2,55	5,60	0,019	0,537
2- maintien/santé	2,58	2,71	2,66	4,89	0,028	0,502
3- trop pour s'amuser	2,07	1,95	2,00	1,61	0,206	-0,287
4- aident à réaliser	2,39	2,49	2,45	2,00	0,158	0,321
5- pas bon/unique	1,18	1,22	1,21	0,11	0,742	0,075
6- moyen/s'épanouir	2,47	2,53	2,51	0,82	0,366	0,205
7- besoin pour tous	2,48	2,53	2,51	0,50	0,479	0,161
8- importants/vie	2,42	2,29	2,34	2,56	0,111	-0,363
Total des attitudes	2,26	2,29	2,28	0,61	0,434	0,178
Tests de la fonc. dis.						
FONCTION DIS.	-0,338	0,189		$\Lambda=,940$	$X^2=18,58$	0,017

Les analyses de variance simples montrent **deux différences significatives**, entre les deux groupes, aux énoncés reliés aux bénéfiques, les nos : 1 (F=5,60, p=,019) et 2 (F=4,89, p=,028), l'opinion du groupe sexagénaire est plus élevée que celle du groupe

quinquagénaire à ces deux variables (2,62 comparé à 2,45 et 2,71 comparé à 2,58). Le total des attitudes ne montre pas de différence entre les deux groupes ($F=,61$, $p=,434$). Les moyennes des attitudes totales pour les deux groupes sont presque voisines (2,29 comparativement à 2,26).

Une fonction discriminante significative est obtenue pour la dimension des attitudes avec les valeurs : lambda ($\Lambda=,940$), chi-carré ($\chi^2 =18,58$) et ($p=,017$) Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,338 et ,189) sont statistiquement différentes. Globalement, les attitudes de loisir des deux groupes sont distinctes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les perceptions qui distinguent le plus, les deux groupes : les nos 1 et 2 portant sur les bénéfiques ($r=,537$, $r=,502$), sont plus élevées pour le groupe sexagénaire. D'autres corrélations de moindre importance indiquent que le groupe sexagénaire considère plus les réalisations par le loisir ($r=,321$) et considère moins l'importance du loisir dans la vie ($r=-,363$). La corrélation entre les attitudes totales et la fonction discriminante est très faible ($r= ,178$).

Pour conclure, on peut dire que le groupe des retraités sexagénaires se distingue de celui des plus jeunes pour l'ensemble des attitudes. Le groupe des retraités sexagénaires se différencie aux perceptions associées aux bénéfiques. Des différences moins importantes montrent que le groupe quinquagénaire tend à favoriser les énoncés reliés aux croyances et à moins favoriser les énoncés décrivant les loisirs comme un moyen pour s'épanouir et se réaliser.

b) Les attentes en loisir

Les résultats sont présentés au tableau 19. À la colonne du groupe total, nous observons les catégories suscitant plus d'attentes : la santé (2,43), la réalisation (2,26), la liberté (2,21), le milieu (2,09) et celles en suscitant le moins : la sécurité (1,76), le

prestige (1,10), l'excitation (1,02). À noter que le groupe sexagénaire a des moyennes supérieures à celles du groupe quinquagénaire à toutes les catégories d'attentes. Le total des attentes pour le groupe total (1,85), indique que le groupe total valorise moyennement le loisir.

Tableau 19
Résultats de l'analyse discriminante pour les attentes

Les attentes nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=115	60-69 ans N=201	Total N=316	F	p	
1- réalisation	2,25	2,27	2,26	0,05	0,825	0,073
2- milieu	2,02	2,13	2,09	2,00	0,158	0,466
3- détente	1,91	1,99	1,96	0,85	0,359	0,303
4- liberté	2,20	2,21	2,21	0,07	0,788	0,089
5- santé	2,31	2,49	2,43	4,76	0,030	0,719
6- excitation	0,95	1,06	1,02	1,50	0,222	0,404
7- sécurité	1,74	1,77	1,76	0,08	0,780	0,092
8- prestige	1,03	1,13	1,10	1,47	0,227	0,399
Total	1,80	1,88	1,85	2,38	0,124	0,508
Tests de la fonc. dis.						
FUNCTION DIS.	-0,253	0,124		$\Lambda=,969$	$X^2=8,94$	$p=,347$

Les analyses de variance simples montrent **une seule différence significative**, entre les deux groupes, à la catégorie **santé/bien-être** ($F=4,76$, $p=,030$) ; le groupe sexagénaire exprime plus d'attentes que le groupe quinquagénaire (2,49 comparativement à 2,31). Le total des attentes ne montre aucune différence entre les deux groupes ($F= 2,38$, $p=,124$) malgré que les moyennes des attentes totales pour les deux groupes soient légèrement distantes (1,88 comparativement à 1,80).

À l'analyse de la fonction discriminante, résulte le lambda ($\Lambda=,969$), le chi-carré ($X^2=8,94$) et un coefficient non significatif ($p=,347$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,253 et ,124) ne sont pas statistiquement différentes. Globalement, les attentes des deux groupes ne sont pas différentes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit la dimension qui distingue le plus les deux groupes : la santé, étant plus élevée chez le groupe sexagénaire ($r=,719$). Des corrélations de moindre importance indiquent qu'ils ont aussi des attentes pour les dimensions milieu ($r=,466$), excitation ($r=,404$), prestige ($r=,399$) et détente ($r=,303$). La corrélation entre les attitudes totales et la fonction discriminante ($r=,508$) est moyenne.

Pour conclure, le groupe des retraités quinquagénaires ne se distingue pas de celui des plus âgés pour l'ensemble des attentes. Le groupe sexagénaire a des moyennes plus élevées à toutes les valeurs et la différence est significative seulement à la catégorie santé/bien-être. Des différences moins importantes montrent que le groupe sexagénaire tend à avoir des attentes pour les valeurs milieu, excitation, prestige et détente. On remarque que les plus âgés ont des valeurs qui sont en accord avec leurs attitudes ; ils valorisent plus la santé et ils ont plus d'attitudes favorables envers les bénéfices du loisir.

c) Les contraintes

L'analyse des contraintes est présentée au tableau 20. L'analyse par catégorie aide à saisir la nature des difficultés et des empêchements. À la colonne moyennes du groupe total, nous observons les catégories suscitant le plus de contraintes : matérielles (.78), compétence (.63), affectives (.56), obligations (.49), organisationnelles (.49) et celles en suscitant le moins : sociales (.48), habiletés fonctionnelles (.43), accessibilité (.31). Les contraintes totales du groupe total sont faibles (.52). Le groupe quinquagénaire rapporte plus de contraintes aux huit catégories. Nous constatons que l'importance relative des différentes contraintes est la même pour les deux groupes : la contrainte la plus élevée est matérielle, suivie du manque de compétence et les moins importantes sont l'accessibilité et les habiletés fonctionnelles. La contrainte la plus élevée, matérielle, comprenant le manque d'argent correspond à la difficulté de boucler le budget rapporté par les nouveaux retraités dans les études de Laval.

Tableau 20

Résultats de l'analyse discriminante pour les contraintes par catégories

Contraintes par catégories	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=114	60-69 ans N=203	Total N=317	F	p	
internes						
1- habileté fonction.	0,48	0,40	0,43	2,00	0,158	0,568
2- affectives	0,63	0,53	0,56	1,90	0,169	0,553
3- compétence	0,68	0,61	0,63	0,81	0,370	0,360
externes						
4- sociales	0,58	0,43	0,48	3,81	0,052	0,783
5- obligations	0,55	0,46	0,49	1,19	0,276	0,438
6- accessibilité	0,33	0,30	0,31	0,17	0,679	0,166
7- organisationnelles	0,52	0,48	0,49	0,43	0,512	0,263
8- matérielles	0,86	0,74	0,78	1,07	0,302	0,415
Total	0,58	0,49	0,52	2,40	0,122	0,622
Tests de la fonc.dis.						
FONCTION DIS.	0,210	-0,100		$\Lambda=,979$	$X^2=6,07$	$p=,640$

Curieusement, les quinquagénaires rapportent plus de contraintes. Cependant, les analyses de variance simples ne montrent aucune différence significative, entre les deux groupes, pour les contraintes par catégories. Une seule différence se rapproche du niveau de signification de ,05, la catégorie sociale ($F=3,81$, $p=,052$), le groupe quinquagénaire a le plus de contraintes (,58 comparativement à ,43). Les contraintes par catégories totales ne montrent aucune différence entre les deux groupes ($F=2,40$, $p=,122$), malgré que les moyennes des deux groupes soient légèrement distantes (,58 comparativement à ,49).

En examinant les contraintes une à une, on trouve des différences significatives aux contraintes sociales, organisationnelles, habiletés fonctionnelles. Ces différences vont dans le même sens, les moyennes sont encore plus élevées chez les quinquagénaires, pour les énoncés : je ne suis pas porter à me mêler aux autres ou à parler aux gens ; je ne suis pas au courant des programmes offerts, il est difficile de connaître l'endroit et l'heure où les activités ont lieu ; j'ai des problèmes de vision et d'audition.

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,979$) et le chi-carré ($\chi^2=6,07$), la fonction discriminante pour les contraintes par catégories n'est pas significative ($p=,640$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction ($,210$ et $-,100$) ne sont pas significativement différentes. Globalement, les contraintes par catégories des deux groupes ne sont pas différentes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les variables qui distinguent le plus les deux groupes : une contrainte externe (les catégories sociales) et deux contraintes internes (habiletés fonctionnelles et affectives). Le groupe quinquagénaire rapporte plus de contraintes à ces trois catégories ($r=,783$, $r=,568$, $r=,553$). De plus, d'autres corrélations de moindre importance montrent que le même groupe rapporte plus des contraintes aux catégories matérielles ($r=,415$) et de compétence ($r=,360$). La corrélation entre les contraintes par catégories totales et la fonction discriminante est presque moyenne ($r=,622$).

Pour conclure, on peut dire que le groupe des retraités quinquagénaires ne se distingue nullement de celui des plus âgés pour les contraintes. Il y a seulement des différences significatives aux énoncés des contraintes : habiletés fonctionnelles, sociales et organisationnelles. Des différences de moindre importance montrent une tendance du groupe des plus jeunes à avoir des contraintes matérielles et de compétence. On peut dire que le groupe quinquagénaire rapporte plus de contraintes aux énoncés que le groupe sexagénaire.

Conclusion

Pour les déterminants du loisir, les deux groupes se distinguent nettement pour les attitudes et ne se distinguent nullement pour les attentes et les contraintes. Les résultats de l'analyse pour les attitudes appuient l'hypothèse 2 a : étant donné que leurs parcours de vie respectifs et les contextes socioculturels passés et présents sont différents : les

deux groupes devraient avoir des différences aux attitudes de l'expérience de loisir. L'hypothèse 2 b n'est pas vérifiée : les deux groupes devraient être distincts pour les valeurs. La fonction discriminante significative des attitudes appuie celle des types d'activités désirées, les deux sont des éléments subjectifs.

Les différences significatives aux échelles permettent de dégager quelques traits du profil de loisir des retraités quinquagénaires. Nous pouvons affirmer que le groupe quinquagénaire a des moyennes inférieures pour les énoncés bénéfiques/gens et le maintien de la santé aux échelles d'attitudes et pour les attentes reliées à la santé. Ce que nous n'avions pas prévu, puisque la santé ne représente pas d'obstacle majeur avant 75 ans. On peut dire que la santé prend de l'importance en vieillissant. La différence pour l'attente de la santé renforce celles des énoncés de bénéfiques/gens et maintien/santé aux attitudes. De plus, les attentes moins élevées pour la santé vont dans le sens de la différence presque significative pour la baisse de pratique aux activités physiques/sportives.

En comparant la différence à l'énoncé des contraintes sociales avec celle des activités sociales aux pratiques actuelles, on peut dire que le groupe quinquagénaire a plus de contraintes sociales et pratique moins les activités sociales. Moins de contraintes favorisent les pratiques. Aussi, il se peut que les contraintes d'habiletés fonctionnelles et organisationnelles aient un impact sur la baisse de pratique pour les activités physiques/sportives et de création. Les contraintes peuvent être réelles et perçues.

En général, les résultats des déterminants vont dans le sens de ce qui était prévu, sauf pour les attentes.

3.4 La satisfaction des loisirs

a) La satisfaction des trois catégories de besoins par catégories

L'analyse des résultats de la satisfaction des trois catégories de besoins est présentée au tableau 21. À la colonne du groupe total, nous observons la catégorie la plus élevée, besoin de santé (2,32) et la catégorie la moins élevée, besoin d'appartenance (1,66). Les moyennes du groupe sexagénaire sont plus élevées que celles du groupe quinquagénaire aux trois catégories.

De l'analyse du tableau, il ressort **deux différences significatives**, entre les deux groupes, aux catégories **besoin d'appartenance** ($F=5,13$, $p=,024$) et **besoin de santé** ($F=5,70$, $p=,018$), le groupe sexagénaire manifeste plus de satisfaction que le groupe quinquagénaire (1,73 comparativement à 1,52 et 2,38 comparativement à 2,21). Le besoin de défi se rapproche du seuil de signification de ,05 ($F=3,73$ $p=,054$). **Les besoins totaux sont significativement différents** ($F=6,49$, $p=,011$), les moyennes des besoins totaux sont distantes (2,02 comparativement à 1,83). Les **différences significatives** observées au niveau des énoncés composant les échelles de la satisfaction des besoins vont évidemment dans le même sens.

Tableau 21

Résultats de l'analyse discriminante pour la satisfaction des trois catégories de besoins

Satisfaction des besoins par catégories nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans	60-69 ans	Total	F	p	
	N=115	N=203	N=318			
besoin						
1- de défi	1,77	1,95	1,89	3,73	0,054	0,721
2- d'appartenance	1,52	1,73	1,66	5,13	0,024	0,846
3- de santé	2,21	2,38	2,32	5,70	0,018	0,892
Total	1,83	2,02	1,96	6,49	0,011	0,852
Tests de la fonc. dis.						
FUNCTION DIS.	-0,224	0,108		$\Lambda=,976$	$X^2=7,04$	$p=,071$

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,976$) et le chi-carré ($\chi^2=7,04$), la fonction discriminante est presque significative ($p=,071$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,224 et ,108) ne sont pas significativement différentes, malgré qu'elles soient distantes. Globalement, les moyennes des deux groupes pour la satisfaction des besoins par catégories ne sont pas distinctes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit que les besoins, santé, appartenance distinguent le plus les deux groupes ; le groupe sexagénaire est plus satisfait ($r=,892$, $r=,846$). La corrélation entre les besoins par catégories totaux et la fonction discriminante est de forte intensité ($r=,852$).

Pour conclure, on peut dire que les retraités quinquagénaires ne se distinguent pas des plus âgés pour l'ensemble de la satisfaction des besoins par catégories mais se différencient aux catégories de santé, appartenance et au total de la satisfaction des besoins par catégories. On peut dire que le groupe quinquagénaire est et tend à être moins satisfait pour les trois besoins et pour le total. Ce qui va dans le sens de l'hypothèse affirmant que les retraités quinquagénaires devraient montrer moins de satisfaction en loisir.

b) La satisfaction des pratiques et des contextes

En examinant les résultats du groupe total au tableau 22, nous observons les pratiques et les contextes suscitant le plus de satisfaction : les participants (2,21), le temps (2,13), la fréquence (2,10), globalement (2,10), la quantité (2,09), les endroits (2,07) et ceux en suscitant le moins : les programmes offerts (1,99), la diversité (1,98), la variété des programmes (1,90), l'aide (1,88), l'organisation/région (1,84), l'encouragement (1,84). Ainsi, on observe une plus grande satisfaction pour les énoncés reliés aux pratiques et une satisfaction moins prononcée pour le support disponible, le contexte. Les moyennes du groupe sexagénaire sont plus élevées que celles du groupe quinquagénaire à toutes les variables.

Les analyses de variance simple montrent **quatre différences significatives**, entre les deux groupes, aux variables **organismes de ma région** ($F=5,54$, $p=,020$), **l'encouragement** ($F=4,50$, $p=,036$), **la quantité** ($F=4,40$, $p=,038$) et **les programmes offerts** ($F=4,05$, $p=,046$). Le groupe sexagénaire montre plus de satisfaction à ces quatre échelles (1,97 versus 1,59, 1,94 versus 1,63, 2,18 versus 1,91 et 2,08 versus 1,81). La satisfaction totale est presque significative ($F=3,31$, $p=,071$) ; les moyennes des deux groupes étant 2,07 pour le groupe sexagénaire et 1,87 pour le groupe des plus jeunes.

Tableau 22

Résultats de l'analyse discriminante pour la satisfaction des pratiques et des contextes

Satisfaction des pratiques et des contextes nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=52	60-69 ans N=89	Total N=141	F	p	
	1- quantité	1,91	2,18	2,09	4,40	
2- diversité	1,89	2,03	1,98	0,92	0,339	0,232
3- endroits	2,00	2,11	2,07	0,69	0,407	0,201
4- participants	2,15	2,25	2,21	0,43	0,513	0,158
5- aide	1,86	1,89	1,88	0,04	0,839	0,049
6- organismes	1,59	1,97	1,84	5,54	0,020	0,568
7- temps	2,03	2,18	2,13	1,26	0,265	0,271
8- fréquence	1,99	2,16	2,10	1,45	0,231	0,290
9- program.offerts	1,81	2,08	1,99	4,05	0,046	0,486
10- variété/program.	1,76	1,97	1,90	1,82	0,179	0,326
11- encouragement	1,63	1,94	1,84	4,50	0,036	0,512
12- globalement	1,98	2,17	2,10	1,59	0,210	0,304
Total	1,87	2,07	2,00	3,31	0,071	0,439
Tests de la fonc.dis.						
FUNCTION DIS.	-0,512	0,259		$\Lambda=,882$	$X^2=15,33$	$p=,224$

Comme l'indiquent le lambda ($\Lambda=,882$) et le chi-carré ($X^2=15,33$), la fonction discriminante n'est significative ($p=,224$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (1,87 et 2,07) ne sont pas statistiquement différentes. Pour l'ensemble, les

moyennes des deux groupes pour la satisfaction des pratiques et des contextes ne sont pas distinctes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les échelles qui distinguent le plus, les deux groupes, les organismes de ma région ($r=,568$), l'encouragement ($r=,512$) et la quantité ($r=,507$). Le groupe sexagénaire est plus satisfait que celui des plus jeunes à ces trois échelles. Des corrélations de moindre importance montrent que le groupe sexagénaire tend à être satisfait des pratiques aux types variété ($r=,326$) et globalement ($r=,304$). La corrélation entre la satisfaction totale et la fonction discriminante est presque moyenne ($r=,439$).

Pour conclure, le groupe des retraités quinquagénaires ne se distingue pas de celui des plus âgés pour l'ensemble de la satisfaction des pratiques et des contextes mais se différencie à quatre énoncés de satisfaction ; les organismes de ma région, l'encouragement reçu, la quantité et les programmes offerts. On peut dire que le groupe quinquagénaire tend à être moins satisfait que celui des plus âgés pour la satisfaction des pratiques et des contextes. Encore une fois, ces différences vont dans le sens de l'hypothèse affirmant que le groupe quinquagénaire devrait montrer moins de satisfaction en loisir.

c) Utilisation du temps libre

Les résultats présentés au tableau 23, à la colonne du groupe total, montrent les échelles suscitant le plus d'utilisation des temps libre : agréablement (2,32), intérêt inconnu/non occupé (2,30), intérêt connu (2,29), pas de plaisir (2,27) et celles en suscitant le moins ; ennui (2,16), actif/aime (2,13), choses intéressantes (2,08), activités passionnantes (2,02). Le total d'utilisation des temps libres pour le groupe total est élevé (2,20).

Il n'y a aucune différence significative entre les deux groupes. Deux différences se rapprochent du seuil de signification de ,05, les énoncés no 4 : suis occupé, ($F=3,26$, $p=,072$) et le no 5 : suis très actif ($F=3,23$, $p=,073$). Ces deux énoncés sont plus prononcés chez le groupe sexagénaire (2,08 comparativement à 1,91 et 2,19 comparativement à 2,03). L'utilisation des temps libres totaux ne montre aucune différence ($F=1,14$, $p=,287$), les moyennes totales des deux groupes sont rapprochées (2,22 comparativement à 2,15).

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,964$) et le chi-carré ($\chi^2=11,06$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,353$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,256 et ,143) ne sont pas statistiquement différentes. Globalement, les moyennes des deux groupes pour l'utilisation des temps libres ne sont pas distinctes.

Tableau 23

Résultats de l'analyse discriminante pour l'utilisation des temps libres

Utilisation des temps libres nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=112	60-69 ans N=200	Total N=312	F	p	
	1- très impliqué	2,21	2,23	2,22	0,05	
2- déteste occup.	2,33	2,24	2,27	0,88	0,350	-0,277
3- temps long	2,17	2,16	2,16	0,01	0,931	-0,026
4- occupé	1,91	2,08	2,02	3,26	0,072	0,533
5- suis très actif	2,03	2,19	2,13	3,23	0,073	0,531
6- non occupé	2,27	2,32	2,30	0,23	0,632	0,142
7- manque/temps	2,03	2,11	2,08	0,57	0,451	0,223
8- agréablement	2,26	2,36	2,32	1,99	0,159	0,417
9- activi. intéress.	2,20	2,34	2,29	2,54	0,112	0,471
10- tuer le temps	2,12	2,21	2,17	0,86	0,354	0,274
Total	2,15	2,22	2,20	1,14	0,287	0,315
Tests de la fonc. dis.						
FUNCTION DIS.	-0,256	0,143		$\Lambda=,964$	$\chi^2=11,06$	$p=,353$

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les échelles qui distinguent le plus, les deux groupes : suis toujours occupé ($r=,533$) et

suis très actif ($r=,531$). Dans ces deux cas, le groupe sexagénaire utilise plus les temps libres. Des corrélations de moindre importance montrent que le groupe sexagénaire tend à plus appuyer les énoncés, je trouve des activités intéressantes ($r=,471$), mes temps libres se passent agréablement ($r=,417$) et à moins appuyer l'énoncé, je n'aime pas mes occupations ($r=-,277$). La corrélation entre l'utilisation totale et la fonction discriminante ($r=,315$) est de moyenne intensité.

Finalement, le groupe des retraités quinquagénaire ne se distingue pas de celui des plus âgés pour l'ensemble de l'utilisation des temps libres. Mais, le groupe quinquagénaire tend à être moins satisfait de l'occupation des temps libres aux énoncés, être occupé et être très actif. Ce qui va dans le sens de l'hypothèse affirmant que le groupe quinquagénaire devrait montrer moins de satisfaction en loisir.

d) Les ressources de loisir

Comme l'indique le tableau 24, les résultats à la colonne du groupe total, les types suscitant le plus de ressources sont ; le nombre d'organismes (2,51), les contacts sociaux (2,47), l'engagement de l'état (2,45) et ceux en suscitant le moins sont ; les équipements offerts (2,39), les contacts entre les groupes (2,31), les programmes offerts (1,41). À noter que les ressources totales du groupe total sont élevées (2,26).

Les analyses de variance simples montrent **une différence significative**, entre les deux groupes, pour les **contacts sociaux** ($F=5,15$, $p=,025$) ; le groupe sexagénaire a plus de ressources que celui des plus jeunes pour ce type (2,57 comparativement à 2,27). Le total n'indique aucune différence entre les deux groupes ($F=2,09$, $p=,150$) ; malgré que les moyennes des deux groupes soient distantes (2,30 comparativement à 2,16).

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,946$) et le chi-carré ($\chi^2=7,33$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,292$). Les moyennes obtenues par les deux

groupes à la fonction (-,340 et ,164) ne sont pas statistiquement différentes. Pour l'ensemble, les ressources de loisir des deux groupes ne sont pas distinctes.

Tableau 24

Résultats de l'analyse discriminante pour la satisfaction des ressources en loisir

Ressources en loisirs	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=45	60-69 ans N=93	Total N=138	F	p	
1- pouvoirs/org.	2,36	2,49	2,45	1,12	0,293	0,380
2- program.loisirs	1,42	1,41	1,41	0,02	0,889	-0,050
3- contacts/gens	2,27	2,57	2,47	5,15	0,025	0,818
4- contacts/groupes	2,24	2,34	2,31	0,49	0,484	0,253
5- équipements	2,29	2,44	2,39	1,28	0,259	0,408
6- organism./adhé.	2,38	2,57	2,51	2,02	0,158	0,512
Total	2,16	2,30	2,26	2,09	0,150	0,521
Tests de la fonc.dis.						
FONCTION DIS.	-0,340	0,164		$\Lambda=,946$	$X^2=7,33$	$p=,292$

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les échelles qui distinguent le plus, les deux groupes ; les contacts sociaux ($r=,818$) et le nombre d'organismes dans ma région ($r=,512$). Le groupe sexagénaire reconnaît plus les ressources pour ces deux types que celui des plus jeunes. Des corrélations de moindre importance montrent que le groupe sexagénaire reconnaît aussi plus les ressources pour les équipements offerts ($r=,408$) et pour l'engagement de l'état ($r=,380$). La corrélation des ressources totales est de moyenne intensité ($r=,521$).

En conclusion, les deux groupes ne se distinguent pour l'ensemble des ressources de loisir, mais se différencient pour les contacts sociaux. Le groupe quinquagénaire reconnaît moins de ressources pour la satisfaction en contacts sociaux. Ce qui va dans le sens de l'hypothèse affirmant que le groupe quinquagénaire devrait montrer moins de

satisfaction en loisir. On peut dire que c'est un manque pour les contacts sociaux ou que les ressources sont moins adaptées pour eux.

e) Qualité de vie en loisir

La qualité de vie en loisir est un résumé des quatre analyses précédentes. Premièrement, l'analyse des résultats de la colonne du groupe total, présentés au tableau 25, indique la satisfaction la plus élevée pour les temps libres (2,23), les ressources (2,05) et la moins élevée pour les contextes (2,03). Deuxièmement, la qualité de vie la plus élevée est pour les besoins de santé (2,32), de défi (1,90) et la moins élevée est pour les besoins d'appartenance. À noter que le groupe sexagénaire a des moyennes plus élevées que le groupe des plus jeunes à tous les types.

Les analyses de variance simples montrent **quatre différences significatives**, entre les deux groupes, à la satisfaction des besoins : **besoins totaux** ($F=7,83$, $p=,005$), **besoin santé** ($F=6,04$, $p=,015$), **besoin d'appartenance** ($F=5,56$, $p=,019$) et **besoin de défi** ($F=5,43$, $p=,020$). Ces quatre besoins sont plus élevés pour le groupe sexagénaire (2,03 comparativement à 1,84), (2,39 comparativement à 2,21), (1,75 comparativement à 1,53) et (1,97 comparativement à 1,76). Une autre catégorie se rapproche du seuil de signification de ,05, la satisfaction des ressources ($F=3,04$, $p=,082$) ; les deux moyennes étant rapprochées (2,10 comparativement à 1,97).

Comme l'indiquent le lambda ($\Lambda=,967$) et le chi-carré ($\chi^2=10,25$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,115$). Les moyennes obtenues par les groupes à la fonction (-,244 et ,141) ne sont pas statistiquement différentes. Pour l'ensemble, les moyennes des deux groupes pour la qualité de vie en loisir ne sont pas distinctes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit que les plus fortes corrélations sont pour les besoins et que les moins fortes sont pour la

satisfaction des contextes. Les besoins qui distinguent le plus les deux groupes sont ; les besoins totaux ($r=,863$), le besoin de santé ($r=,757$), le besoin d'appartenance ($r=,727$) et le besoin de défi ($r=,718$). Le groupe sexagénaire mentionne plus la qualité à ces quatre catégories. Des corrélations de moindre importance montrent qu'ils mentionnent, aussi, plus de qualité pour les satisfaction des ressources ($r=,537$), des contextes ($r=,439$) et des occupations ($r=,414$).

Tableau 25

Résultats de l'analyse discriminante pour la qualité de vie en loisir

Qualité de vie en loisir	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=112	60-69 ans N=194	Total N=306	F	p	
nombre						
besoins						
1- défi	1,76	1,97	1,90	5,43	0,020	0,718
2- d'appartenance	1,53	1,75	1,67	5,56	0,019	0,727
3- santé	2,21	2,39	2,32	6,04	0,015	0,757
4- totaux	1,84	2,03	1,96	7,83	0,005	0,863
satisfaction						
5- contextes	1,97	2,07	2,03	2,03	0,155	0,439
6- temps libres	2,17	2,26	2,23	1,80	0,181	0,414
7- ressources	1,97	2,10	2,05	3,04	0,082	0,537
Tests de la fonc.dis.						
FONCTION DIS.	-0,244	0,141		$\Lambda=,967$	$X^2=10,25$	$p=,115$

Tout compte fait, on peut dire que les deux groupes ne se distinguent pas pour l'ensemble de la qualité, mais le groupe sexagénaire se différencie à quatre catégories : besoins totaux, besoin santé, besoin d'appartenance et besoin de défi. Des différences moins importantes montrent que le groupe sexagénaire tend aussi à avoir plus de qualité de vie en loisir pour les besoins et les satisfactions.

c) Mesures pour améliorer les loisirs

L'analyse des résultats du groupe total, au tableau 26, indique les moyennes les plus élevées associées aux améliorations : le support/choix ou fournir de l'aide aux personnes pour leur permettre de mieux choisir les loisirs (1,99), le support/partager : trouver des façons de faire profiter aux autres ses compétences (1,92), les modalités/cours : augmenter le nombre de cours pour initier à de nouvelles activités (1,91) et les moyennes les plus basses : les ressources/groupes ou fournir de l'aide pour être en contact avec des groupes pour participer à des activités (1,83), les modalités/matérielles ou augmenter les heures de disponibilité des endroits de loisir (1,72), l'organisation ou fournir plus d'accessoires ou d'organismes pour organiser des activités (1,63).

Tableau 26
Résultats de l'analyse discriminante pour les améliorations

Mesures pour améliorer la vie des loisirs nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=72	60-69 ans N=117	Total N=189	F	p	
	1- modalité/activité	1,88	1,81	1,84	0,18	
2- modalité/matériel	1,78	1,68	1,72	0,37	0,542	-0,196
3- support/choix	2,06	1,96	1,99	0,42	0,516	-0,209
4- modalité/endroit	1,85	1,85	1,85	0,00	0,994	-0,002
5- organisation	1,64	1,63	1,63	0,00	0,968	-0,013
6- modalité/cours	1,89	1,92	1,91	0,05	0,828	0,070
7- ressources/group.	1,92	1,78	1,83	0,77	0,380	-0,282
8- modalité/act.end.	1,89	1,81	1,84	0,24	0,623	-0,158
9- support/partager	1,89	1,93	1,92	0,08	0,783	0,088
10- ressources/pers.	1,81	1,93	1,88	0,68	0,411	0,265
Total	1,86	1,83	1,84	0,04	0,834	-0,067
Tests de la fonc. dis.						
FONCTION DIS.	-0,289	0,178		$\Lambda=,951$	$X^2=9,22$	$p=,511$

Il n'y a aucune différence significative entre les deux groupes. Les améliorations totales ne montrent aucune différence entre les deux groupes ($F=0,04$, $p=,834$). Les moyennes des deux groupes sont presque identiques (1,86 comparativement à 1,83).

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,951$) et le chi-carré ($\chi^2=9,22$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,511$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction ne sont pas statistiquement distinctes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit qu'aucune échelle ne distingue le plus les deux groupes. Toutes les corrélations sont faibles. Toutefois, des corrélations montrent que le groupe quinquagénaire préconise un tout petit peu plus les ressources/groupes ($r=-,282$) et qu'il favorise un peu moins les personnes/ressources ($r=,265$). La corrélation entre les améliorations totales et la fonction discriminante est presque nulle ($r=-,067$).

Pour conclure, le groupe des retraités quinquagénaires ne se distingue pas de celui des retraités sexagénaires aux mesures proposées pour améliorer la vie des loisirs et il n'y a aucune différence aux échelles. Nous soulignons les mesures les plus élevées : le support dans le choix, augmenter le nombre de cours et trouver des moyens pour faire profiter ses compétences.

Conclusion

À la satisfaction en loisir, les deux groupes se distinguent à plusieurs échelles. Comme prévu, le groupe quinquagénaire montre moins de satisfaction à toutes les différences significatives. Ce qui confirme la quatrième hypothèse : comparativement au groupe de retraités sexagénaires, le groupe quinquagénaire devrait montrer moins de satisfaction en loisir.

À noter que les deux groupes tendent à se distinguer pour la satisfaction des besoins par catégories. Ce qui va dans le sens de l'énoncé de l'hypothèse 2 c: étant donné que leurs parcours de vie respectifs et les contextes socioculturels passés et présents sont différents, les deux groupes devraient être distincts pour les besoins.

Nous pouvons affirmer que le groupe quinquagénaire montre et tend à montrer moins de satisfaction des besoins en loisir. La différence significative au besoin de la santé, indique que le groupe quinquagénaire montre moins de satisfaction pour la santé que le groupe sexagénaire, ce qui est cohérent avec les différences aux attitudes (maintien/santé) et aux attentes (santé) et la différence pour la baisse des pratiques aux activités physiques/sportives (presque significative). La satisfaction du besoin de la santé est reliée aux attentes et à la baisse de pratique des activités contribuant au maintien de la santé.

La différence au besoin d'appartenance, moins élevés chez le groupe quinquagénaire pourrait confirmer l'observation de Hogue-Charllebois et Paré (1998) voulant que les jeunes retraités ne veulent pas s'identifier aux groupes du "troisième âge". Les attentes du groupe quinquagénaire pour le milieu/socialisation sont élevées et leurs pratiques actuelles pour les activités sociales sont faibles.

La différence presque significative au besoin de défi indique que le groupe quinquagénaire montre moins de satisfaction pour ce besoin, étant donné qu'il a des attentes de réalisation élevées, mais est moins impliqué dans les activités de bénévolat et a des intérêts non comblés pour les activités de création (intellectuelles et culturelles).

Nous pouvons aussi affirmer que le groupe quinquagénaire a des moyennes inférieures à quatre échelles pour la satisfaction des pratiques et des contextes : quantité, organismes, programmes offerts, encouragement. Les différences significatives vont dans le sens de la quatrième hypothèse: comparativement au groupe des retraités sexagénaires, le groupe quinquagénaire devrait montrer moins de satisfaction en loisir. La différence pour les organismes appuie la différence du besoin d'appartenance, les jeunes retraités sont moins satisfaits des organismes pour les personnes âgées, alors que la différence pour les programmes offerts valide le grief des jeunes retraités envers le contenu des programmes offerts dans les organismes pour personnes âgées. Il y aurait avantage à développer des programmes reliés aux activités culturelles, intellectuelles et de nature/plein air.

Pour l'utilisation des temps libres, les différences presque significatives pour les énoncés "suis occupé" et "suis très actif" appuient les différences significatives aux activités intéressantes et passionnantes à la satisfaction des pratiques et des contextes. Les différences presque significatives à l'utilisation des temps libres, moins élevées pour le groupe quinquagénaire, indiquent qu'ils tendent à manquer de passion dans les loisirs et n'aiment pas toujours leurs activités. Il y aurait avantage à découvrir et à développer des intérêts. Ce qui appuie les différences aux intérêts non comblés pour les activités de création. Il y aurait avantage à développer des programmes reliés aux activités de création.

Nous pouvons affirmer que le groupe quinquagénaire a une moyenne inférieure pour les contacts sociaux, à la satisfaction des ressources en loisir, comparativement au groupe sexagénaire. Ce qui confirme la différence pour la pratique des activités sociales. Il y aurait avantage à développer des programmes, des activités favorisant les contacts entre les gens de cet âge. De plus, nous constatons que la mesure proposée, suivre des cours, correspond à un des critères pour être heureux et satisfait à la retraite, selon Michaud et al.(2001). La mesure proposée, trouver des façons de faire profiter aux autres ses compétences, serait bénéfique pour les activités de création.

Finalement, les résultats de la qualité de vie en loisir vont dans le sens de ce qui était prévu ; le groupe de retraités quinquagénaires montre moins de satisfaction pour les trois besoins et pour les ressources externes.

3.5 Qualité de vie

a) Le bien-être psychologique

Les énoncés référant au bien-être psychologique élevé, avoir des bons moments à vivre (2,72), à ne pas être pessimiste (2,62), à ne pas voir la vie en noir (2,54), à être optimiste (2,54) et les énoncés référant au bien-être psychologique faible, la vie m'apporte pas que des insatisfactions (2,42), je me sens plein d'énergie (2,34) apparaissent à la colonne moyenne du groupe total au tableau 27.

Les analyses de variance simples montrent **une différence significative**, entre les deux groupes, à l'énoncé 3, avoir **des bons moments à vivre** ($F=5,33$, $p=,022$). Le groupe quinquagénaire a une moyenne plus élevée pour cet énoncé (2,83 comparativement à 2,66). Les énoncés totaux ne montrent aucune différence significative entre les deux groupes ($F=1,14$, $p=,286$). Les moyennes des deux groupes sont rapprochées (2,56 comparativement à 2,50).

Tableau 27

Résultats de l'analyse discriminante pour le bien-être psychologique

Bien-être psychologique nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=113	60-69 ans N=204	Total N=317	F	p	
énoncé :						
1- vie intéressante	2,45	2,44	2,44	0,00	0,953	0,015
2- vie/frustrations	2,25	2,37	2,42	2,13	0,146	0,366
3- futur/bon	2,83	2,66	2,72	5,33	0,022	0,579
4- présent/noir	2,63	2,50	2,54	1,68	0,196	0,325
5- suis énergique	2,30	2,35	2,34	0,38	0,537	-0,155
6- suis pessimiste	2,72	2,58	2,62	2,24	0,135	0,375
7- suis optimiste	2,49	2,56	2,54	0,79	0,376	-0,222
Total	2,56	2,50	2,52	1,14	0,286	0,268
Tests de la fonc. dis.						
FONCTION DIS.	0,337	-0,160		$\Lambda=,948$	$X^2=15,30$	p= ,032

De l'analyse, il résulte un lambda ($\Lambda=,948$), un chi-carré ($\chi^2=15,30$) et **une fonction discriminante significative** ($p=,032$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction ($,337$ et $-,160$) sont statistiquement distinctes.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit l'énoncé qui distingue le plus les deux groupes : il me reste des bons moments à vivre ($r=,579$), est plus prononcé chez le groupe quinquagénaire. Des corrélations de moindre importance montrent que le groupe quinquagénaire serait un peu plus *désillusionner de la vie* ($r=,375$), un peu plus *frustré face à la vie* ($r=,366$) et un peu plus *pessimiste face au présent* ($r=,325$) et un peu moins optimiste ($r=-,222$). La corrélation entre le bien-être psychologique total et la fonction discriminante est faible ($r=,268$).

Tout bien considéré, le groupe quinquagénaire se distingue de celui des plus âgés pour l'ensemble du bien-être psychologique et se différencie à l'énoncé, il me reste de bons moments à vivre. Cette différence significative va dans le sens contraire de l'hypothèse sur la qualité de vie affirmant que la qualité de vie des quinquagénaires devrait être plus faible que celle des sexagénaires. Seules deux différences moins importantes vont dans le sens de l'hypothèse, comme les énoncés : la vie apporte surtout des frustrations et je me sens plein d'entrain et d'énergie.

b) La satisfaction des aspects de la vie par catégories

L'analyse des résultats de la satisfaction des aspects de la vie est présentée au tableau 28. À la colonne moyennes du groupe total, nous observons les catégories suscitant plus la satisfaction : la vie personnelle (2,48), la vie sociale (2,46) et celles en suscitant le moins : la vie matérielle (2,43) et la vie physique (2,23).

Les analyses de variance simples montrent **deux différences significatives**, entre les deux groupes, aux **satisfactions de vie sociale** ($F=10,86$, $p=,001$) et de **vie physique** ($F=4,01$, $p=,046$) ; le groupe sexagénaire a plus de satisfaction à ces deux catégories (2,53 comparativement à 2,34) et (2,28 comparativement à 2,15). La satisfaction totale des

aspects de la vie par catégories se rapproche du seuil de signification ,05 ($F=3,62$, $p=,058$); les moyennes des deux groupes étant légèrement distantes (2,44 et 2,35).

L'examen des énoncés, un à un, comprend une différence significative, à l'aspect de vie sociale, aussi plus élevée chez le groupe sexagénaire. Les plus âgés rapportent plus de satisfaction pour les relations avec leurs enfants, les rapports avec le reste de la famille, les rapports avec les amis et la vie sociale en général.

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=9,38$) et le chi-carré ($\chi^2=19,23$), la **fonction discriminante est très significative** ($p=,002$). Ainsi, la satisfaction des aspects de la vie par catégories des deux groupes est différente. Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,342 et ,191) sont statistiquement distinctes.

Tableau 28

Résultats de l'analyse discriminante pour la satisfaction des aspects de la vie/catégories

Satisfaction des aspects de la vie par catégories nombre	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=110	60-69 ans N=197	Total N=307	F	p	
	satisfaction de :					
1- vie physique	2,15	2,28	2,23	4,01	0,046	0,447
2- vie sociale	2,34	2,53	2,46	10,86	0,001	0,737
3- vie matérielle	2,44	2,42	2,43	0,22	0,637	-0,105
4- vie personnelle	2,45	2,50	2,48	0,33	0,568	0,128
vie totale	2,35	2,44	2,41	3,62	0,058	0,425
Tests de la fonc.dis.						
FONCTION DIS.	-0,342	0,191		$\Lambda=,938$	$\chi^2=19,23$	p=,002

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit la catégorie qui distingue le plus les deux groupes. La catégorie vie sociale est plus élevée chez le groupe sexagénaire ($r=,737$). Des corrélations moins importantes montrent que le même groupe serait plus satisfait de l'aspect de vie physique ($r=,447$). La

corrélation entre la satisfaction totale et les aspects de la vie par catégories montre est presque moyenne ($r=,425$).

L'examen des corrélations entre les variables et la fonction discriminante, une à une, montre que les corrélations vont dans le même sens que les corrélations aux catégories. Le groupe sexagénaire est plus satisfait pour les énoncés des aspects physiques et sociaux.

En somme, le groupe des retraités sexagénaires se distingue de celui des plus âgés pour l'ensemble de la satisfaction des aspects de la vie par catégories. Le groupe quinquagénaire est moins satisfait aux aspects de vie sociale et physique.

c) L'état général de la santé perçue

Les résultats présentés au tableau 29, à la colonne du groupe total, montrent que la moyenne la plus forte est pour l'état de santé (2,69) et la moyenne la plus basse est pour le changement de l'état de santé (1,92). Ainsi, l'état de santé est très bon et il y a peu de changement de l'état de santé depuis les dernières années. L'énoncé du no 3 est *inversé*, de beaucoup à pas du tout.

Tableau 29

Résultats de l'analyse discriminante pour l'état de la santé perçue

État de la santé perçue	Moyennes des groupes			Analyses de variance		CVD
	50-59 ans N=115	60-69 ans N=207	Total N=322	F	p	
nombre						
0 à 3 = moins à plus						
1- état de santé	2,60	2,73	2,69	1,39	0,240	0,788
2- changement	1,88	1,94	1,92	0,30	0,583	0,368
3- <i>problèmes/santé</i>	2,58	2,78	2,71	2,16	0,143	0,984
Total	2,35	2,48	2,44	1,76	0,186	0,888
Tests de la fonc. dis.						
FUNCTION DIS.	-0,112	0,062		$\Lambda=,993$	$X^2=2,21$	$p=,530$

Il n'y a aucune différence significative entre les deux groupes. L'état général de la santé perçue, au total, ne montre aucune différence entre les deux groupes ($F=1,76$, $p=,186$) ; les moyennes des deux groupes étant rapprochées (2,48 comparativement à 2,35).

Comme le montrent le lambda ($\Lambda=,993$) et le chi-carré ($\chi^2=2,21$), la fonction discriminante n'est pas significative ($p=,530$). Les moyennes obtenues par les deux groupes à la fonction (-,112 et ,062) ne sont pas statistiquement différentes. Ainsi, les moyennes des deux groupes pour l'état général de santé ne sont pas distinctes.

Tout bien considéré, le groupe des retraités quinquagénaires ne se distingue pas de celui des plus âgés et ne se différencie pas au niveau des énoncés pour l'état général de la santé perçue. Des différences moins importantes montrent que le groupe quinquagénaire tend à avoir plus de problèmes de santé que le groupe sexagénaire tend à avoir un état de santé supérieur à celui des plus jeunes. Donc, comme pour les indices de satisfaction en loisirs, où les plus âgés étaient plus satisfaits, les plus âgés se considèrent en meilleur état, aux trois indices de la santé, que les plus jeunes. Ce qui paraît aussi au total. Il y a une tendance à être plus satisfait chez les plus âgés.

En examinant les corrélations entre les variables et la fonction discriminante, on voit les énoncés qui distinguent le plus les deux groupes. L'énoncé *problèmes de santé* ($r=,984$) est plus élevé chez le groupe quinquagénaire et celui de l'état de santé est plus élevé chez le groupe sexagénaire ($r=,788$). Une corrélation de moindre importance montre que ce groupe témoignerait plus d'améliorations de l'état de santé depuis les dernières années ($r=,368$). Donc, les corrélations positives indiquent une meilleure santé perçue, moins de changements et moins de *problèmes de santé*, chez le groupe sexagénaire.

Tout bien considéré, le groupe des retraités quinquagénaires ne se distingue pas de celui des plus âgés et ne se différencie pas au niveau des énoncés pour l'état de la santé perçue. Des différences moins importantes montrent que le groupe quinquagénaire tend à

avoir plus de problèmes de santé et que le groupe sexagénaire tend à avoir un état de santé perçu supérieur à celui des plus jeunes. On peut dire que le résultat de l'état de santé perçue est en accord avec celui du BEP pour l'énergie, les plus âgés perçoivent un meilleur état de santé et se sentent plus énergiques. Le résultat des problèmes de santé, plus élevé chez les plus jeunes est en accord avec la différence d'habiletés fonctionnelles aux énoncés des contraintes.

Conclusion

En ce qui concerne les analyses de la qualité de vie, les deux groupes se distinguent pour le BEP et se distinguent très fortement pour la satisfaction des aspects de la vie par catégories. On peut dire que la fonction discriminante de la satisfaction des aspects de la vie par catégories va dans le même sens que la fonction discriminante des attitudes. Les attitudes cognitives peuvent avoir un effet sur la satisfaction. La fonction discriminante significative pour les aspects de la vie va dans le sens de la fonction discriminante presque significative à la satisfaction des trois besoins.

La différence significative à l'énoncé futur/bon au BEP, plus élevée chez le groupe de retraités quinquagénaires, va dans le sens contraire de la cinquième hypothèse. Ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils ont plus d'années devant eux, comparativement au groupe sexagénaire.

Pour les différences significatives à la satisfaction des aspects de la vie par catégories, nous pouvons affirmer qu'il existe des différences aux aspects de vie physique et sociale, moins élevées chez le groupe quinquagénaire. Ce qui appuie la cinquième hypothèse: la qualité de vie perçue du groupe de retraités quinquagénaires devrait être plus faible que celles du groupe de retraités sexagénaires. De plus, ces différences sont en accord avec celles de la satisfaction des besoins de santé et d'appartenance, moins élevées chez les plus jeunes.

La différence à la satisfaction des aspects de vie sociale appuie la différence aux activités sociales dans les pratiques actuelles. Les retraités quinquagénaires sont moins satisfaits de la vie sociale et pratiquent moins d'activités sociales. Ce qui est un indice d'inadaptation à la retraite. La différence pour la satisfaction aux aspects de la vie physique montre que le groupe quinquagénaire est moins satisfait de la vie physique.

On peut dire que la satisfaction en loisir a un certain impact sur la satisfaction de la vie, sauf pour l'énoncé, il me reste de bons moments à vivre au BEP. Le groupe de retraités quinquagénaires montre moins de satisfaction pour les besoins de santé et d'appartenance, de même que pour les aspects de vie physique et sociale.

Pour conclure, la compilation de toutes les fonctions discriminantes significatives indique que les deux groupes se distinguent à trois niveaux de l'expérience en loisir : des antécédents, du comportement et de la qualité de vie, de plus elles sont toutes d'ordre subjectif. Tels sont les résultats de l'étude effectuée. Il importe de faire le bilan des constatations, de déterminer le niveau d'adaptation des jeunes retraités en matière de loisir et d'identifier les moyens pour améliorer la qualité de loisir et de vie.

Discussion

Dans un premier temps, les objectifs de la présente étude étaient de décrire les caractéristiques personnelles, les comportements, les expériences de loisir et la satisfaction de vie du groupe de jeunes retraités. Dans un deuxième temps, nous voulions comparer des retraités quinquagénaires avec un groupe de retraités sexagénaires afin de mieux les comprendre et les analyser en termes d'adaptation et de satisfaction.

La composition de l'échantillon reflète celle de la population des retraités. Au cours de la dernière décennie, il y a eu plus de personnes qui prennent la retraite à partir de 60 ans (57 %) qu'avant 60 ans (43 %). La scolarité et les revenus supérieurs des retraités quinquagénaires correspondent à deux des caractéristiques des personnes qui ont pris une retraite hâtive, ce qui tend à confirmer la validité de l'échantillon.

Les résultats concernant l'évaluation et l'état général de la santé perçue et des contraintes étaient prévisibles. Le fait qu'il n'y a aucune différence à l'évaluation de la santé et à l'état général de la santé perçue, que les deux groupes ne sont pas distincts pour les contraintes, que ces contraintes sont de faible intensité, nous porte à croire que les deux groupes sont en santé, en pleine possession de leurs moyens, en pleine autonomie, qu'ils choisissent les mêmes lieux de vie et qu'ils en profitent pour demeurer dans leur milieu naturel, à la maison/famille. Ce qui appuie les caractéristiques physiques des personnes à la période du nouvel âge. Les retraités sexagénaires valorisent plus la santé et ont moins diminué la pratique des activités physiques/sportives. Ceci va dans le sens des résultats de l'étude de Luchs et Ruchlin (1999), les personnes qui des valeurs plus élevées en matière de santé, pratiquent plus la marche ou les activités physiques.

D'un point de vue général, nous constatons que les résultats obtenus à l'analyse multivariée sur les aspects des activités de loisir, des modalités de pratique et des déterminants pour le groupe de retraités quinquagénaires, en l'an 2000, étaient prévisibles, sauf à quelques exceptions. Au départ, nous anticipions que les différences pour les ressources financières et éducatives des retraités quinquagénaires auraient plus d'impacts sur les déterminants de l'expérience en loisir : les attitudes, les valeurs, les besoins et les intérêts distincts. Les résultats montrent que les jeunes retraités ont des

attitudes distinctes, des besoins presque distincts, mais n'ont pas des valeurs et des intérêts distincts. Ce qui va dans le sens de la *figure 1*, qui combine les modèles de définition du loisir de Kelly (1996) et ceux de la motivation et du comportement planifié de Mannell et Kleiber (1997). Les intérêts ne peuvent être distincts, étant donné que les éléments précédents : valeurs et besoins ne le sont pas. Les attitudes ne sont pas suffisantes pour influencer les intérêts et les comportements. Étant donné que les valeurs et les besoins ne sont pas distincts, les intérêts ne le sont pas.

Curieusement, les retraités quinquagénaires pratiquent moins les activités sociales, le bénévolat et ont une baisse de pratique pour les activités de création. Ces activités correspondent à deux des critères de préparation pour être heureux et satisfaits à la retraite, selon Michaud et al. (2001). Les diminutions des activités sociales et de bénévolat indiquent des lacunes au niveau de la socialisation. Ces résultats vont dans le sens contraire de la socialisation et du besoin de se rendre utile, que l'on retrouve dans la théorie de la continuité. De plus, le groupe quinquagénaire a un intérêt presque significativement inférieur pour les activités sociales. Ce qui est le contraire de ce que nous prévoyions. On peut dire qu'ils ne pratiquent pas les deux activités associées au mode de vie du nouvel âge.

On peut dire que le groupe de retraités sexagénaires fait preuve de continuité pour les activités sociales et de bénévolat, ce qui soutient le nouvel âge. Étant donné que normalement, les personnes augmentent les activités physiques, artistiques et culturelles au cours des premières années de la retraite, selon une des études de Paillat (1989), nous pensons que les retraités quinquagénaires ont plus de responsabilités, d'obligations ou plus de contraintes et sont moins bien adaptés au rôle de retraité.

Étant donné que l'aspect baisse de pratique est de faible intensité pour les deux groupes, on peut dire qu'ils maintiennent une certaine continuité pour l'ensemble des activités. Les treize catégories d'activités du questionnaire représentent un éventail assez large d'activités, c'est-à-dire un des critères de préparation pour être heureux et satisfait à la retraite, selon Michaud et al. (2001).

Les résultats des intérêts ou des préférences mis parallèlement à la fonction discriminante significative pour les types d'activités désirées, nous porte à penser que les retraités quinquagénaires désirent tout simplement faire les mêmes activités de loisir que les retraités sexagénaires, mais de manière différente, à l'exception des activités de nature/plein air. D'ailleurs, la pratique de cette activité exige une combinaison des caractéristiques, individuelles et lieux publics. Les catégories individuelles et lieux publics sont significativement différentes et presque significativement différentes aux types d'activités désirées.

Pour les attitudes, le fait que les sexagénaires sont plus convaincus des bénéfices du loisir, nous porte à croire que les retraités quinquagénaires ne se sont pas totalement intégrés à la vie de retraité. Ils sont à la retraite depuis un temps relativement court et n'ont pas encore décrochés des valeurs du travail. Par contre, le fait qu'ils envisagent l'avenir positivement, au bien-être psychologique, laisse prévoir qu'ils envisagent de profiter de la vie, de la retraite.

Les résultats prévus à l'analyse multivariée pour la satisfaction en loisir ont été vérifiés. On peut affirmer que le groupe de retraités quinquagénaires est assez satisfait, mais qu'il montre moins de satisfaction principalement à la structure des loisirs (organismes, quantité, programmes offerts) et aux contacts relationnels (appartenance, encouragement, contacts/gens).

Les différences à la satisfaction des besoins corroborent la hiérarchie de Maslow, la satisfaction des besoins passe d'abord par les besoins inférieurs (santé, appartenance) pour ensuite atteindre les besoins supérieurs (défi). Même les degrés de signification suivent la hiérarchie des besoins de Maslow.

Considérant le profil des jeunes retraités concernant les antécédents, les comportements, la satisfaction en loisir et la satisfaction de la vie, nous estimons que le groupe de retraités quinquagénaires est plus ou moins bien adapté en matière de loisir. Nous avons relevé des manques à l'adaptation au nouveau cadre de vie, les jeunes

retraités se sentent mal à l'aise dans les organisations associées au troisième âge. Ils manquent d'activités passionnantes, l'occupation du temps est moins satisfaisante. Ils ont diminué les pratiques d'activités artistiques, culturelles (de création), ils pratiquent moins d'activités sociales et ont moins de défis.

Les trois mesures les plus élevées pour améliorer la vie des loisirs : fournir de l'aide aux personnes pour leur permettre de mieux connaître et choisir des loisirs qui leur conviennent ; augmenter le nombre de cours, d'ateliers pour enseigner ou nous initier à de nouvelles activités ; trouver des façons de faire profiter aux autres nos compétences, connaissances et expériences, correspondent à quelques uns des indices de préparation pour être heureux et satisfait à la retraite, selon Michaud et al.(2001). L'amélioration de la qualité des loisirs contribue à l'amélioration de la qualité de vie.

Les résultats prévus à l'analyse multivariée pour la qualité de vie ont été vérifiés. Le groupe quinquagénaire montre quand même un haut niveau de qualité de vie, mais est moins satisfait pour les catégories de vie physique et sociale. À l'exception du bien-être psychologique, où il envisage plus positivement l'avenir. Il semble que les satisfactions inférieures (moins élevées du groupe quinquagénaire comparativement au groupe sexagénaire) aux besoins de santé et d'appartenance, à la section de la satisfaction en loisir, aient un impact négatif sur la satisfaction des aspects de la vie, aux niveaux physique et social (moins élevées chez le groupe quinquagénaire comparativement au groupe sexagénaire).

Au terme de cette démarche, il importe d'en dégager les conséquences et de suggérer des pistes de solutions. Les retraités quinquagénaires auraient avantage à connaître des organismes sur la base de leurs intérêts et non sur la base de leur âge. Mais d'abord, il serait souhaitable d'explorer davantage les antécédents de l'expérience en loisir, chez les retraités quinquagénaires, afin de connaître davantage leurs intérêts. Puisque quelques-unes des mesures mentionnées par les retraités correspondent à des indices de préparation à être heureux et satisfait à la retraite, selon Michaud et al (2001), nous pensons que les mêmes indices peuvent contribuer à améliorer la qualité des loisirs des jeunes retraités :

préparer sa retraite ou préparer un ou des projets ; avoir un éventail d'activités, un passe-temps, une passion ; être lié à son entourage et consacrer du temps nécessaire au maintien de ses relations ; garder la communication ; assumer des responsabilités dans des associations et se rendre utile.

Bien qu'il y ait peu de fonctions discriminantes significatives aux antécédents de l'expérience de loisir, il est clair que ces analyses mettent en évidence les interrelations entre les ressources des retraités quinquagénaires et les attitudes et qu'il serait profitable d'explorer davantage les interrelations entre les antécédents. À cet effet, l'utilisation de la version originale du questionnaire comprenant la section de la motivation serait souhaitable. Une étude ultérieure portant uniquement sur les antécédents de l'expérience de loisir pourrait éclairer davantage sur les facteurs contribuant aux intérêts.

Conclusion

Malgré une légère diminution du phénomène de la retraite hâtive, entre 1998 et 2000, il reste que les gens désirent prendre la retraite de plus en plus tôt et vivent de plus en plus vieux. La recherche de bien-être, d'une bonne qualité de vie préoccupe tous les retraités. L'adaptation à la retraite hâtive est un sujet d'étude en développement, cependant, les loisirs n'y sont présentés que partiellement ou portent seulement sur un des aspects de l'expérience de loisir. La présente étude a montré l'expérience de loisir dans son ensemble, de façon globale, afin de connaître le vécu et les problèmes spécifiques des personnes retraitées hâtivement.

Le PIL a permis de mesurer tous les aspects de l'expérience de loisir, afin d'évaluer les différences entre les deux groupes. À cet égard, les analyses multivariées sont efficaces et permettent d'identifier les différences entre le vécu en loisir et la satisfaction des jeunes retraités. Les résultats de la présente recherche indiquent que les deux groupes sont distincts pour les types d'activités désirées, les attitudes, le bien-être psychologique et la satisfaction des aspects de la vie physique et social. Nous constatons que les retraités quinquagénaires ont des lacunes d'adaptation en matière de loisir.

Il serait intéressant de comparer les résultats de la présente étude avec un plus grand nombre de jeunes retraités, surtout avec les personnes dont on connaît les ressources humaines et matérielles. À cet égard, la grande majorité des personnes nées pendant le baby-boom prendront la retraite vers 2010. Quelques connaissances supplémentaires sur les conditions de vie et les antécédents de loisirs seraient profitables, comme les obligations, les responsabilités familiales, les dépenses consacrées aux loisirs, le nombre d'années à la retraite.

Plus encore, des connaissances sur les intentions et les projets des jeunes retraités, en matière de loisir, diminueraient l'idée de considérer tous les retraités comme un groupe homogène, de tenir compte du plus grand nombre d'années devant eux, de l'importance d'avoir des loisirs intéressants et passionnants, de mettre à profit leurs connaissances et expériences, dans le but d'atteindre une adaptation optimale à la retraite en matière de loisir.

Références

- Atchley, R.C. (1976). *The sociology of retirement*. Cambridge, Mass : Schenkman Pub.
- Atchley, R.C. (2001). Activity theory. Dans *The encyclopedia on aging : a comprehensive resource in gerontology and geriatrics* (Vol. 1, pp. 10-13, 246-248). New York : Springer.
- Beard, J.G. & Ragheb, M.G. (1992). Measuring leisure satisfaction. *Journal of leisure research*, 12, (1) 20-30.
- Boothby, J.M., Tungatt, A.R., Townsend et Collins, M.F. (1981). A sporting chance ? *Sports council study*, 22.
- Brightbill, C. (1960). *The challenge of leisure*. Englewood Cliffs, N J : Prentice Hall.
- Bureau de la Statistique du Québec (2003). Données sociodémographiques en bref. [http : //www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/brefFev04, pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/brefFev04.pdf)
- Carbonneau H., et Ouellet, G. (1998, Octobre). *Le profil individuel en loisir : un outil adapté à la Pratique*. Communication présentée au Colloque de la Fédération Québécoise du loisir en Institution.
- Carbonneau H., et Ouellet, G. (2000). *Étude des besoins en loisir des personnes de 50 ans et plus du Québec*, méthodologie. Document inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Carette, J. (1994). *La retraite des baby-boomers*. Montréal : Guérin Universitaire.
- Carlson, R.E. (1979). *Recreation and leisure and the changing scene*. Belmont, Ca : Wadsworth Pub.
- Chubb, M. & Chubb, H. R. (1981). *One third of our time*. New York : Wilby.
- Coleman, D. et Iso-Ahola, S.E. (1993). Leisure and health : the role of social support And self-determination. *Journal of leisure research*, 25, 111-128.
- Crandall, R. (1980). *Gerontology*. New York : Random House.
- Crawford, D.W., & Godbey, G.C. (1987). Reconceptualizing barriers to family leisure. *Leisure Sciences*, 9, 119-127.
- Csikszentmihalyi, M. & Lefevre, J. (1989). Optimal experience in work and leisure. *Journal of personality and social psychology*, 56 (5) 815-822.
- Csikszentmihalyi, M. (2004). *Vivre*. Paris : Robert Laffont.
- DeGrazia, S. (1964). *Of time, work and leisure*. Garden City, N Y : Doubleday.

- Dorion, M., Fleury, C., Leclerc, D. (1998). *Que deviennent les nouveaux retraités de l'État ?* [http : //www.soc.ulaval.ca/lab/raprech/1998/retraite.pdf](http://www.soc.ulaval.ca/lab/raprech/1998/retraite.pdf)
- Driver, B.L., Brown, P.J., Peterson, G.L. (1991). *Benefits of leisure*. State college, Pa : Venture.
- Dumazedier, J. (1967). *Toward a society of leisure*. New York : Free Press.
- Dumazedier, J. (1974). *Sociology of leisure*. New York : Elsevier North Holland.
- Dupuis, S. L. et Smale, B. J. A. (1995). An examination of relationship between psychological well-being and depression among older adults. *Loisir et Société, 18(1)* 67-92.
- Edginton, C.R. (1995). *Leisure and life satisfaction : foundational perspectives*. Madison, Wisc : Brown & Benchmark.
- Fédération des parcs et des loisirs de l'Ontario. (1992). *Catalogue des avantages des parcs et loisirs de l'Ontario*. North York : Fédération des parcs et loisirs de l'Ontario.
- Filion, S, et Fortier, C. (1999). *Adaptation à la retraite des ex employés de l'État québécois : deux ans après le programme de départ volontaire*. [http : //www.soc.ulaval.ca/lab/raprech/1998/retraite.pdf](http://www.soc.ulaval.ca/lab/raprech/1998/retraite.pdf)
- Foot, D. K. & Stuffman, D. (1999). *Entre le Boom et l'Écho*. Montréal : Boréal.
- Gaullier, X. (1988). *La deuxième carrière*. Paris : Éditions du Seuil.
- Godbey, G. (1988). *The sociology of leisure : past, present and future research*. Champaign, Il : Sagamore Publishing.
- Guin, R. (1980). Early recreational vehicle tourists : life satisfaction correlates of leisure satisfaction. *Journal of Leisure Research, 12*, 198-204.
- Hétu, J-L. (1992). *Psychologie du vieillissement*. Montréal : Éditions du Méridien.
- Hogue-Charlebois, M. et Paré, R. (1998). *Les nouveaux retraités*. Saint-Laurent, Québec : Fides.
- Jackson, E.L. (1988). Leisure constraints : a survey of past research. *Leisure Sciences 10*, 203-215.
- Kane, R.A., Ouslander, J., Abrass, I. (1984). *Essential of clinical geriatrics*. New York : McGraw-Hill.

- Kelly, J.R. (1980). Outdoor recreation participation : a comparative analysis. *Leisure sciences*, 3, 129-154.
- Kelly, J.R., Steinkamp, M., & Kelly, J. (1987). Later-life satisfaction : does leisure contribute ? *Leisure Sciences*, 9, 189-200.
- Kelly, J. R. (1996). *Leisure*. Boston ; Toronto : Allyn and Bacon. (Ouvrage original publié en 1982).
- Kelly, J. R. (2001). Activities. Dans *The encyclopedia on aging : a comprehensive resource in gerontology and geriatrics* (Vol. 1, pp. 5-7). New York : Springer.
- Lachs, M. S. et Ruchlin, H. S. (1999). Prevalence and correlates of exercise among older adults. *The journal of applied gerontological society*, 18(3) 341-357.
- Laforest, J. (1995). *Introduction à la gérontologie*. Montréal : Éditions Hurtubise. (Ouvrage original publié en 1990.)
- Lefrançois, R. (1991). *Dictionnaire de la recherche scientifique*. Lennoxville : Éditions Néméris.
- Mannell, R.C. (1989). *Understanding leisure and recreation : mapping the past, charting the future*. State College, Pa : Venture Pub.
- Mannell, R. C. & Kleiber, D.A. (1997). *A social psychology of leisure*. Penn : Venture Pub.
- Maslow, A. (1968). *Toward a psychology of being*. Toronto : Van Nos reinhold.
- Mannell R.C. (1989). *Understanding leisure and recreation : mapping the past, charting the future*. State college, Pa : Venture Pub.
- Mercier, L. (1995). La retraite : l'occasion de re-traiter sa vie. *Le Gérontophile*, 17 (2) 48-52.
- Michaud, A. et al. (2001). *La réalité des aînés québécois*. Sillery : Conseil des aînés.
- Murphy, J.F. (1981). *Concepts of leisure*. Englewood Cliffs, N J : Prentice-Hall.
- Neulinger, J. (1974). *The psychology of leisure*. Springfield, Il : Charles C. Thomas.
- Neulinger, J. (1981). *To leisure. An introduction*. Boston : Allyn and Bacon.
- Nour, K. et Roche, L. (2000). *Besoins en loisir des personnes de 50 ans et plus du Québec*. Québec : FADOQ, UQTR, SLS.

- Organisation de Coopération et de Développement économique (1998). *Préserver la prospérité dans une société vieillissante*. Paris : OCDE.
- Ouellet, G. (1985). Comportement de loisir et style de personnalité. *Loisir et Société*, 8(2) 425-452.
- Ouellet, G. et Perron, J. (1979). Études des liens entre les valeurs et les choix d'activités de loisir chez les étudiants. *Loisir et Société*, 2 (1), 151-175.
- Ouellet G. et Soubrier, R. (1990). Études des contraintes perçues comme causes de la non participation. *World leisure and recreation*, 31 (1), 16-22.
- Ouellet, G. (1993, Octobre). *L'évaluation des besoins en loisir : modèle centré sur la mesure des valeurs, des intérêts et des contraintes perçues*. Communication présentée au Colloque de la Fédération Québécoise du loisir en Institution, Laval.
- Ouellet, G. (2000). *Loisir, tourisme et comportement humain*. Notes de cours inédites. Cours SLO-6044, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Paillat, P. (1989). *Passages de la vie à la retraite*. Paris : Presses universitaires de France.
- Pronovost, G. (1998). *Loisir et société*. Québec : Presses de L'Université du Québec.
- Ragheb, M.G. (1980). Interrelationships among leisure participation, leisure satisfaction, and leisure attitudes. *Journal of Leisure Research*, 12, 138-149.
- Ragheb, M.G. & Griffith, C.A. (1982). The contribution of leisure participation and leisure satisfaction to life satisfaction of older persons. *Journal of leisure research*, 14, 295-305.
- Ragheb, M.G. & Tate (1993). A behavioural model of leisure participation, based on leisure attitude, motivation and satisfaction. *Leisure studies*, 12, 61-70.
- Régie des rentes du Québec (1990). *Historique de la Régie des rentes du Québec*. Québec : RRQ.
- Régie des rentes du Québec (2000). Régime de rentes du Québec : Vous en aurez pour votre argent, *Prévoir*, octobre, p.11.
- Régie des rentes du Québec (2003). *Analyse actuarielle*. [http :
//www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/Publicationns/RapportAA.2003.pdf](http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/Publicationns/RapportAA.2003.pdf)
- Régie des rentes du Québec (2003, Octobre). *Le cyberbulletin de la Régie des rentes du Québec*. <http://www.rrq.gouv.ca>

- Riddick, C. & Daniel, S. (1984). The relative contribution of leisure activities and other factors in the mental health of older woman. *Journal of leisure research*, 16 (2), 136-148.
- Shivers, J.S. (1981). *Leisure and recreation concepts : a critical analysis*. Toronto : Allyn and Beacon.
- Statistique Canada. (2001). Retraite anticipée : tendances. *Perspective*, 13 (4) 7-14.
- Statistique Canada. (2002). Fiche : la retraite. *Perspective*, 14(2) 47-54.
- Steinkamp, M.W. & Kelly, J.R. (1987). Social integration, leisure activity and life satisfaction in older adults : Activity theory revisited. *International journal of aging and human development*, 25, 293-307.
- Stockdale, J.E. (1985). *What is leisure ?* London : Economic and social research council.
- Soubrier, R. (2000). *Planification, aménagement en loisir*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Tinsley, H.E.A., Brown, S.D. (2000). *Handbook of applied multivariate statistics and mathematical modeling*. San Diego, Ca : Academic Press.
- Tobin, S.S. (2001). Disengagement. Dans *The encyclopedia on aging : a comprehensive resource in gerontology and geriatrics* (Vol. 1, p.304). New York : Springer.
- Torkildsen, G. (1983). *Leisure and recreation management*. New York : E. and F. n. Spon.
- Zay, N. et Wigdor, B.T. (1987). *La planification de la retraite : manuel de référence à l'intention des canadiens*. Toronto : Éditions Grosvenor.

Annexe

Questionnaire

**Étude des besoins en loisir
des personnes de 50 ans et plus
du Québec**

Projet mené conjointement par :

La direction des loisirs, Ministère de l'Éducation

La Fédération de l'Âge d'Or du Québec

**Le Département des sciences du loisir et de la communication sociale,
Université du Québec à Trois-Rivières**

mai-novembre 1999

Directives générales

Le questionnaire qui suit est fait de 9 sections différentes, chacune portant sur un ou des thèmes particuliers reliés aux loisirs et à la qualité de la vie.

Nous vous demandons de répondre à chacune des questions selon votre opinion personnelle, sans crainte de jugement de la part de quiconque.

Dans cette étude, comme vous le verrez dès la première partie, le loisir désigne "toute activité que vous aimez faire durant vos temps libres pour votre plaisir et votre satisfaction". Le loisir ne se limite donc pas aux activités organisées, à caractère sportif, qui vous obligent à sortir de chez vous, ou qui se font en groupe.

Avant chaque section, ou chaque groupe de questions, lisez bien les directives et la signification de l'échelle d'évaluation; répondez ensuite à chaque sous-question.

Tel que mentionné au début, il n'est pas nécessaire de répondre tout d'un coup; vous pouvez arrêter à la fin d'une section pour vous reposer, et reprendre plus tard. De plus, si vous avez de la difficulté à lire et à comprendre la façon de répondre, vous pouvez vous faire aider, du moment que ce sont vos réponses à vous que nous obtenons.

Merci de votre collaboration.

PARTIE 1 - INTÉRÊTS ET PRATIQUES D'ACTIVITÉS DE LOISIR

Vous trouverez ci-après des énoncés décrivant différents types d'activités de loisir. Pour chacun, vous devez évaluer trois choses différentes:

A) quel intérêt avez-vous pour cette catégorie d'activité. Indiquez ici vos goûts, sans tenir compte de vos capacités. Indiquez ce que vous aimez ou aimeriez faire, et non ce que vous faites ou ce que vous pouvez faire présentement.

B) à quelle fréquence pratiquez-vous actuellement une ou plusieurs des activités de cette catégorie, c'est-à-dire depuis les 12 derniers mois (choisissez la réponse qui se rapproche le plus de ce que vous faites présentement)

C) quel était votre degré de participation dans le passé. Indiquez la réponse qui exprime le mieux votre participation antérieure à une ou plusieurs des activités reliées à cette catégorie.

1- ACTIVITÉS SOUVENT PRATIQUÉES

Pour les trois échelles, vous encerclez le chiffre qui représente le mieux ce que vous faites ou ce que vous ressentiez.

Échelles d'évaluation:

Intérêt actuel	Pratique actuelle	Pratique antérieure
(0) Aucun intérêt (1) Un peu d'intérêt (2) Intérêt moyen (3) Grand intérêt	(0) Je ne la pratique pas (1) 1 fois ou moins par semaine (2) 2 à 5 fois par semaine (3) Tous les jours ou presque	(0) Je ne l'ai jamais pratiquée (1) Je l'ai faite, mais pas beaucoup (2) Je l'ai pratiquée passablement (3) Je l'ai faite beaucoup et longtemps

ACTIVITÉS DE LOISIR	Intérêt actuel	Pratique actuelle	Pratique antérieure
1. Faire des randonnées à pied, à bicyclette, en raquettes ou skis de fond	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
2. Activités de relaxation, méditation, lectures sur la santé ou le bien-être	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
3. Faire du jardinage, la culture des plantes, l'entretien des fleurs, des arbustes	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
4. Participer à des jeux de société: cartes, monopoly, dames, bingo, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
5. Prendre soin d'un animal, jouer avec lui, le caresser, le dresser, le promener, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
6. Suivre l'actualité dans les journaux, à la télévision, ou dans des magazines, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
7. Lire des biographies, romans, livres de poésie ou d'histoire, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
8. Faire des jeux intellectuels: scrabble, mots croisés, échecs, jeux vidéo, ordinateur, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
9. Écouter la télévision, la radio, de la musique, des films.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
10. Assister à des offices religieux, prier et méditer, lire des textes religieux.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3

Intérêt actuel	Pratique actuelle	Pratique antérieure
(0) Aucun intérêt (1) Un peu d'intérêt (2) Intérêt moyen (3) Grand intérêt	(0) Je ne la pratique pas (1) 1 fois ou moins par semaine (2) 2 à 5 fois par semaine (3) Tous les jours ou presque	(0) Je ne l'ai jamais pratiquée (1) Je l'ai faite, mais pas beaucoup (2) Je l'ai pratiquée passablement (3) Je l'ai faite beaucoup et longtemps

ACTIVITÉS DE LOISIR	Intérêt actuel	Pratique actuelle	Pratique antérieure
11. Aider les autres: rendre des services, s'occuper de quelqu'un, l'écouter, l'accompagner, l'assister	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
12. Faire des activités d'art: photographie, sculpture, peinture, dessin, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
13. Faire des activités de conditionnement physique: vie active, aqua-forme, Nautilus, musculation, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
14. Faire de l'artisanat: couture, tricot, tissage, broderie, travail du cuir, du métal, céramique...	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
15. Faire de la menuiserie, du bricolage, des montages, des modèles réduits, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
16. Faire des activités reliées aux sciences: expositions, lectures, émissions de télé, recherches etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
17. Pratiquer des sports: tennis, golf, natation, badminton, patin, ballon volant, hockey, balle molle, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
18. Écrire (correspondance, journal, poésie, contes, nouvelles, essais, etc.)	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
19. Faire des jeux d'habileté: quilles, pétanque, billard, sacs de sable, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
20. Faire des sorties dans des cafés ou des restaurants.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3

2- Activités généralement pratiquées à un rythme moins élevé

Dans cette deuxième série d'activités, on retrouve des loisirs dont la participation est généralement moins fréquente que les activités précédentes. Surveillez donc l'échelle de "Pratique actuelle" qui est changée; encerclez encore le chiffre correspondant le mieux à votre pratique des 12 derniers mois. Les deux autres échelles, "intérêt actuel" et "pratique antérieure" sont comme dans la section précédente.

Échelles d'évaluation:

Intérêt actuel	Pratique actuelle	Pratique antérieure
(0) Aucun intérêt (1) Un peu d'intérêt (2) Intérêt moyen (3) Grand intérêt	(0) Je ne la pratique pas (1) 1 fois ou moins par mois (2) Entre 2 et 5 fois par mois (3) Plus d'une fois par semaine	(0) Je ne l'ai jamais pratiquée (1) Je l'ai faite, mais pas beaucoup (2) Je l'ai pratiquée passablement (3) Je l'ai faite beaucoup et longtemps

ACTIVITÉS DE LOISIR	Intérêt actuel	Pratique actuelle	Pratique antérieure
21. Faire du bénévolat, faire partie de comités, associations, organisations sociales, de loisir ou de bienfaisance, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
22. Participer à des rencontres sociales: sorties, repas, visiter ou recevoir la famille, les amis.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
23. Cuisiner des mets nouveaux, apprêter des repas fins, faire du vin, des conserves, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
24. Faire des collections (timbres, monnaies, tasses, objets d'art, etc.), visiter les antiquaires, les marchés aux puces...	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
25. Faire des activités d'art expressif: théâtre, musique, chant, chorale, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
26. Aller dans les magasins et les centres commerciaux.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
27. Assister à des événements sportifs, les suivre à la télévision ou à la radio.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
28. Faire l'entretien de la maison, des réparations ou des rénovations.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
29. Faire de la mécanique, réparation et entretien d'outils, de véhicules.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
30. Participer à des clubs sociaux, des groupes communautaires (Optimistes, Club d'Age d'Or, AFEAS, etc.)	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
31. Faire des sorties dans des bars, brasseries, discothèques ou salles de danse.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
32. Assister à des spectacles, du cinéma, théâtre, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
33. Faire des promenades en automobile, en moto, en véhicules tout-terrain, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
34. Se faire masser, recevoir des bains relaxants, des traitements de médecine douce, des soins de beauté, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
35. Faire l'observation de la nature, arbres, fleurs, animaux, oiseaux, paysages, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3

3- Activités pratiquées sur une base saisonnière ou annuelle

Dans cette partie, vous trouverez des activités dont la fréquence se calcule mieux en nombre de jours; il s'agit d'activités qui sont saisonnières, ou qui se produisent sur une ou plusieurs journées, et non sur une base hebdomadaire ou mensuelle. Vous devez donc noter attentivement le contenu particulier de l'échelle "pratique actuelle".

Intérêt actuel	Pratique actuelle	Pratique antérieure
(0) Aucun intérêt (1) Un peu d'intérêt (2) Intérêt moyen (3) Grand intérêt	(0) Je ne la pratique pas (1) De 1 à 4 jours par année (2) Entre 5 et 14 jours par an (3) Plus de 15 jours par année	(0) Je ne l'ai jamais pratiquée (1) Je l'ai faite, mais pas beaucoup (2) Je l'ai pratiquée passablement (3) Je l'ai faite beaucoup et longtemps

ACTIVITÉS DE LOISIR	Intérêt actuel	Pratique actuelle	Pratique antérieure
36. Assister à des conférences, à des cours, ou des groupes de discussions sur divers sujets	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
37. Faire de la chasse, de la pêche, de la trappe.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
38. Aller dans la nature, au chalet, à la campagne, dans une auberge, un centre de plein-air, faire du camping, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
39. Visiter des musées, des expositions, des salons, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
40. Faire des voyages, visiter des régions et pays nouveaux, des sites naturels ou historiques.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
41. Faire la cueillette de fruits, de fleurs ou de plantes sauvages, de champignons, etc.	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3
42. Participer aux activités et aux rencontres organisées dans votre quartier ou votre localité (fêtes, soirées, bazars).	0 1 2 3	0 1 2 3	0 1 2 3

PARTIE 2 - LES ATTENTES PAR RAPPORT AUX LOISIRS

La prochaine partie porte sur l'importance que vous accordez à divers aspects de vos loisirs, sur ce que vous recherchez dans vos loisirs.

Échelle d'évaluation:

0 Aucune importance	1 Un peu d'importance	2 Passablement d'importance	3 Une grande importance
---------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	-------------------------------

jusqu'à quel point est-il important, dans vos loisirs, de pouvoir:

1. Utiliser au maximum vos aptitudes et vos connaissances	0 1 2 3
2. Augmenter vos connaissances et vos habiletés	0 1 2 3
3. Être stimulé(e) au plan intellectuel et mental	0 1 2 3
4. Réaliser ou produire des choses importantes et belles	0 1 2 3
5. Être fier(ère) et satisfait(e) de vous	0 1 2 3
6. Rencontrer et connaître beaucoup de gens	0 1 2 3
7. Vous retrouver en compagnie de gens plaisants	0 1 2 3
8. Être dans des endroits animés et mouvementés	0 1 2 3
9. Être dans un groupe où vous êtes aimé(e) et apprécié(e)	0 1 2 3
10. Rendre service et être utile à votre milieu	0 1 2 3
11. Vous amuser, rire et avoir beaucoup de plaisir	0 1 2 3
12. Effectuer des activités variées et nouvelles	0 1 2 3
13. Utiliser beaucoup votre imagination	0 1 2 3
14. Faire les choses comme vous le voulez, à votre rythme	0 1 2 3
15. Vous retrouver souvent seul(e), en dehors de groupe	0 1 2 3
16. Relaxer et vous détendre complètement	0 1 2 3
17. Agir de façon tout à fait spontanée et naturelle	0 1 2 3
18. Obtenir beaucoup de sensations et d'émotions fortes	0 1 2 3
19. Prendre des risques de toutes sortes	0 1 2 3
20. Vous maintenir en bonne condition physique	0 1 2 3
21. Faire de la compétition avec d'autres	0 1 2 3
22. Être dans une situation connue et familière	0 1 2 3
23. Participer à des activités très structurées et organisées	0 1 2 3
24. Exercer beaucoup d'influence sur les autres	0 1 2 3
25. Obtenir du prestige et de l'admiration auprès des autres	0 1 2 3
26. Vous mériter des honneurs, des trophées ou des prix	0 1 2 3
27. Maintenir ou améliorer votre niveau de santé et de bien-être	0 1 2 3
28. Être avec des gens que vous connaissez bien	0 1 2 3

PARTIE 3 - VOS ATTITUDES FACE AUX LOISIRS

Jusqu'à quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec ces affirmations au sujet de l'importance des loisirs?

0 Totalem en désaccord	1 En désaccord	2 En accord	3 Totalem d'accord
1.	Les activités de loisir sont très bénéfiques pour les individus et pour la communauté	0 1 2 3	
2.	Les activités de loisir contribuent à maintenir la santé et l'équilibre personnel	0 1 2 3	
3.	De nos jours, les gens prennent trop de temps pour s'amuser	0 1 2 3	
4.	Les loisirs aident les gens à mieux travailler ou à avoir envie de réaliser des choses.	0 1 2 3	
5.	Ce n'est pas très bon d'avoir uniquement des loisirs pour occuper son temps	0 1 2 3	
6.	Les loisirs sont un très bon moyen de s'épanouir et de se développer	0 1 2 3	
7.	Tout le monde a besoin d'une bonne dose de loisir.	0 1 2 3	
8.	Les loisirs sont une partie très importante de ma vie.	0 1 2 3	

PARTIE 4 - MODALITÉS DE PRATIQUES

A. Styles d'activités préférées

Actuellement, jusqu'à quel point pratiquez-vous le genre d'activités suivantes?
Si vous le pouviez, jusqu'à quel point aimeriez-vous en faire à chacun de ces endroits?
Il se peut que vous fassiez ou soyez intéressé(e) par plusieurs formes d'activités différentes.

Échelles d'évaluation

actuellement, j'en fais		j'aimerais en faire	
0	pas du tout	0	pas du tout
1	un peu	1	un peu
2	passablement	2	passablement
3	beaucoup	3	beaucoup

	actuellement	j'aimerais
1. Activités organisées, structurées	0 1 2 3	0 1 2 3
2. Activités libres, non encadrées	0 1 2 3	0 1 2 3
3. Activités solitaires	0 1 2 3	0 1 2 3
4. Activités en groupe	0 1 2 3	0 1 2 3
5. Activités régulières, stables	0 1 2 3	0 1 2 3
6. Activités irrégulières, variables	0 1 2 3	0 1 2 3
7. Activités planifiées à l'avance	0 1 2 3	0 1 2 3
8. Activités spontanées, non décidées à l'avance	0 1 2 3	0 1 2 3
9. Activités individuelles	0 1 2 3	0 1 2 3
10. Activités en équipe	0 1 2 3	0 1 2 3

B. Lieux de pratique des activités:

Actuellement, jusqu'à quel point pratiquez-vous des activités de loisirs aux endroits suivants?
Si vous le pouviez, jusqu'à quel point aimeriez-vous en faire à chacun de ces endroits?

Il se peut que vous fassiez ou soyez intéressé(e) à faire des loisirs à plus d'un type d'endroit.

Échelles d'évaluation

actuellement, j'en fais	j'aimerais en faire
0 pas du tout	0 pas du tout
1 un peu	1 un peu
2 passablement	2 passablement
3 beaucoup	3 beaucoup

	actuellement	j'aimerais
1. Dans votre espace privé (maison, loyer, chambre)	0 1 2 3	0 1 2 3
2. Dans des salles de loisir ou les salons communautaires	0 1 2 3	0 1 2 3
3. Dans des centres de loisirs ou des centres sportifs	0 1 2 3	0 1 2 3
4. Chez des amis, des parents	0 1 2 3	0 1 2 3
5. Dans des centres de jour ou des centres d'hébergement	0 1 2 3	0 1 2 3
6. Dans les locaux d'associations (Âge d'or, AFEAS, Optimistes)	0 1 2 3	0 1 2 3
7. Dehors, chez moi, à l'extérieur (dans ma cour, sur mon patio, mon balcon ou ma galerie)	0 1 2 3	0 1 2 3
8. Dehors, dans des endroits publics (rue, parcs, terrains de jeu)	0 1 2 3	0 1 2 3
9. Dans des endroits publics (centre d'achats, restaurant, cinéma, etc.)	0 1 2 3	0 1 2 3

PARTIE 5 - SATISFACTION DES LOISIRS

Cette section vise à connaître votre niveau de satisfaction face à vos loisirs. Il est important que vous répondiez franchement et à toutes les questions.

A. Satisfaction des besoins et des attentes dans vos loisirs actuels

Cette partie vise à identifier ce que vous apportent vos activités de loisir. Vous utilisez l'échelle suivante pour répondre aux 14 énoncés.

Actuellement, mes loisirs me permettent :

0 pas du tout	1 un peu	2 passablement	3 beaucoup
------------------	-------------	-------------------	---------------

1. De rester de bonne humeur et de garder un bon moral.	0 1 2 3
2. De me garder en bonne forme et en santé.	0 1 2 3
3. De rencontrer des gens et d'échanger avec eux.	0 1 2 3
4. D'apprendre toutes sortes de choses.	0 1 2 3
5. De me rendre utile, d'aider les autres.	0 1 2 3
6. De me sentir capable et compétent(e)	0 1 2 3
7. De faire partie d'un groupe ou d'une communauté	0 1 2 3
8. D'être apprécié(e) et estimé(e) par les autres.	0 1 2 3
9. D'être reconnu(e) et admiré(e) par les autres.	0 1 2 3
10. D'avoir beaucoup de plaisir et de bon temps.	0 1 2 3
11. De relaxer et de me reposer quand j'en ai besoin.	0 1 2 3
12. De relever des défis, de me surpasser.	0 1 2 3
13. De réaliser des choses dont je suis fier(e).	0 1 2 3
14. De faire des choses nouvelles et variées.	0 1 2 3

B. Activités pratiquées et contextes de pratique actuels

Jusqu'à quel point êtes-vous satisfait(e) des aspects suivants de vos activités de loisir ?

0 très insatisfait(e)	1 insatisfait(e)	2 satisfait(e)	3 très satisfait(e)	na ne s'applique pas
-----------------------------	---------------------	-------------------	------------------------	----------------------------

1. De la quantité d'activités de loisirs que je fais actuellement	0 1 2 3 na
2. De la diversité et de la variété des activités que je pratique	0 1 2 3 na
3. Des locaux ou des endroits où je pratique mes loisirs	0 1 2 3 na
4. Des gens avec qui je participe aux activités	0 1 2 3 na
5. De l'aide que je reçois pour faciliter ma participation	0 1 2 3 na
6. Des organisations ou organismes de loisir de ma région	0 1 2 3 na
7. Des moments où je peux pratiquer mes activités	0 1 2 3 na
8. De la fréquence à laquelle je pratique mes activités	0 1 2 3 na
9. De la variété des activités ou des programmes offerts	0 1 2 3 na
10. De la façon dont les activités sont organisées et dirigées.	0 1 2 3 na
11. Du degré d'encouragement et d'aide reçus pour participer.	0 1 2 3 na
12. Globalement, de l'ensemble de mes activités de loisir	0 1 2 3

C. L'utilisation de vos temps libres

Cette partie vise à connaître votre satisfaction quant à l'utilisation de vos temps libres.

0 totalement faux	1 plutôt faux	2 plutôt vrai	3 totalement vrai
1. Durant mes temps libres, je suis très impliqué(e) et intéressé(e) par ce que je fais.			0 1 2 3
2. Je n'aime pas trop ce que je fais durant mes temps libres.			0 1 2 3
3. Il m'arrive souvent de m'ennuyer et de trouver le temps long.			0 1 2 3
4. Dans mes temps libres, j'ai toujours quelque chose de captivant à faire.			0 1 2 3
5. Durant mes temps libres, je suis très actif(ve) et j'aime ce que je fais.			0 1 2 3
6. Souvent, je ne sais pas quoi faire pour occuper mes temps libres.			0 1 2 3
7. J'ai toujours plein de choses intéressantes à faire, je manque de temps.			0 1 2 3
8. Même si je n'ai rien de spécial à faire, mes temps libres se passent agréablement.			0 1 2 3
9. Je trouve facilement des façons intéressantes de passer le temps et de m'amuser.			0 1 2 3
10. Il m'arrive souvent de faire des choses qui ne m'intéressent pas vraiment, juste pour tuer le temps.			0 1 2 3

PARTIE 6 - CHANGEMENTS ET AMÉLIORATIONS SOUHAITABLES

1- Les ressources de loisir (privées et publiques) disponibles dans votre localité et dans votre région

1 insuffisantes	2 pas tout à fait suffisantes	3 suffisantes	4 je ne sais pas
--------------------	-------------------------------------	------------------	---------------------

comment évaluez-vous, dans votre localité ou dans votre région,

1- l'implication des pouvoirs publics dans l'organisation ou l'animation des loisirs des gens de votre âge ?	1 2 3 ?
2- l'ensemble des programmes de loisirs (publics, privés et commerciaux) existant dans votre localité ?	1 2 3 ?
3- le nombre de programmes et d'activités de loisir qui favorisent les contacts entre des gens de votre âge ?	1 2 3 ?
4- le nombre de programmes et les activités de loisir qui favorisent les interactions entre les différents groupes de citoyens ?	1 2 3 ?
5- le nombre d'équipements collectifs accessibles aux gens de votre âge pour faire des loisirs et rencontrer des gens ?	1 2 3 ?
6- le nombre d'organismes ou d'associations auxquels une personne de votre âge qui le désire peut appartenir pour faire des loisirs et pour rencontrer des gens ?	1 2 3 ?

2- Selon vous, quelles activités ou quels programmes ne sont pas assez disponibles ou accessibles pour votre groupe d'âge dans votre région?

3- D'après vous, quels équipements collectifs de loisir manqueraient le plus pour votre groupe d'âge dans votre localité ou votre région ?

4- Si on voulait améliorer la situation de vie et de loisir des gens de votre âge, jusqu'à quel point croyez-vous important d'intervenir sur les éléments suivants:

Échelle d'évaluation:

0 Aucune importance	1 Un peu d'importance	2 Passablement d'importance	3 Une grande importance	? ne sais pas
---------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	------------------

1- augmenter et diversifier les programmes d'activités pour les personnes de mon âge	0	1	2	3	?
2- augmenter les heures de disponibilité des équipements et endroits de loisir	0	1	2	3	?
3- fournir de l'aide aux personnes pour leur permettre de mieux connaître et choisir les loisirs qui leur conviennent	0	1	2	3	?
4- augmenter le nombre d'endroits où on peut se rencontrer et faire des activités à notre guise	0	1	2	3	?
5- former plus d'associations ou d'organismes pour organiser des activités de toutes sortes	0	1	2	3	?
6- augmenter le nombre de cours ou d'ateliers pour nous enseigner ou nous initier à de nouvelles activités	0	1	2	3	?
7- fournir de l'aide pour nous mettre en contact avec des groupes ou des partenaires avec qui participer à des activités	0	1	2	3	?
8- organiser ou trouver des activités ou des endroits dans lesquels nous pourrions être en contact avec des gens de tous âges	0	1	2	3	?
9- trouver des façons de faire profiter aux autres nos compétences, connaissances et expériences	0	1	2	3	?
10- augmenter le nombre de bénévoles qui aident les personnes qui en ont besoin à participer à des loisirs de toutes sortes	0	1	2	3	?
11- autres actions souhaitées:	<hr/> <hr/> <hr/>				

PARTIE 7 - QUALITÉ DE VIE ET DE SANTÉ

Satisfaction générale

Jusqu'à quel point vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants

0 désaccord total	1 surtout en désaccord	2 surtout en accord	3 totalement d'accord
1- De façon générale, je trouve ma vie intéressante et satisfaisante			
0	1	2	3
2-La vie m'apporte surtout des insatisfactions et des frustrations			
0	1	2	3
3- Il me reste encore de bons moments à vivre			
0	1	2	3
4- Actuellement, il n'y a rien de bien agréable et de plaisant dans ma vie			
0	1	2	3
5- De façon générale, je me sens plein d'entrain et d'énergie			
0	1	2	3
6- Je n'attends plus grand chose de bon de la vie			
0	1	2	3
7- La plupart du temps, je suis optimiste et de bonne humeur			
0	1	2	3

Votre état général de santé

A. Comparativement aux personnes de votre groupe d'âge, diriez-vous que votre santé est:

- 0 Mauvaise
- 1 Pas très bonne
- 2 Bonne
- 3 Très bonne
- 4 Excellente

B. Comparativement à il y a 5 ans, diriez-vous que votre état général de santé s'est....

- 0 Beaucoup détérioré
- 1 Légèrement détérioré
- 2 Maintenu au même niveau
- 3 Légèrement amélioré
- 4 Beaucoup amélioré

C. Avez-vous des problèmes de santé qui vous empêchent de faire ce que vous souhaitez ?

- 4 J'en ai beaucoup
- 3 J'en ai moyennement
- 2 J'en ai un peu
- 1 J'en ai très peu
- 0 Je n'en ai pas du tout

La satisfaction des aspects de votre vie

0 Très insatisfait(e)	1 Insatisfait (e)	2 Satisfait (e)	3 Très satisfait	na ne s'applique pas
-----------------------------	----------------------	--------------------	---------------------	----------------------------

Mon niveau de satisfaction par rapport aux différentes composantes de ma vie:

1) La maison ou la résidence où je vis.	0	1	2	3	na
2) La localité et le quartier où j'habite.	0	1	2	3	na
3) Les gens avec qui je vis.	0	1	2	3	na
4) Mon état de santé et ma forme physique	0	1	2	3	na
5) Mes habiletés et mes capacités .	0	1	2	3	na
6) Mon apparence physique.	0	1	2	3	na
7) Mon niveau de vie et mes revenus.	0	1	2	3	na
8) Mon travail, mon emploi.	0	1	2	3	na
9) Les relations avec mes enfants.	0	1	2	3	na
10) Les relations avec mon(ma) conjoint(e).	0	1	2	3	na
11) Mes rapports avec le reste de ma famille.	0	1	2	3	na
12) Les relations avec mes amis.	0	1	2	3	na
13) Mes relations amoureuses.	0	1	2	3	na
14) Mes passe-temps et mes activités de loisir.	0	1	2	3	na
15) Ma vie sociale en général.	0	1	2	3	na

PARTIE 8 - CONTRAINTES ET EMPÊCHEMENTS

Cette partie porte sur les activités que vous ne pratiquez pas autant que vous aimeriez le faire, et sur ce qui vous empêche de le faire.

Nommez d'abord trois activités que vous aimeriez pratiquer plus souvent ou de nouvelles activités que vous aimeriez commencer à faire.

1 _____ 2 _____ 3 _____

A la page suivante, vous allez trouver une liste d'obstacles ou d'empêchements qui peuvent empêcher quelqu'un de faire les loisirs qu'il veut . Pour chacun, vous indiquez si c'est un empêchement pour vous et dans quelle mesure elle vous limite dans la pratique de vos loisirs.

Échelle:

- 0 : N'est pas du tout un empêchement
- 1 : Est parfois un empêchement mineur
- 2 : Est souvent un empêchement important
- 3 : Un empêchement majeur la plupart du temps

1. J'ai des problèmes de vision ou d'audition.	0	1	2	3
2. Je me fatigue ou m'essouffle rapidement	0	1	2	3
3. J'ai des difficultés avec ma concentration ou ma mémoire.	0	1	2	3
4. J'ai de la difficulté à manipuler des petits objets.	0	1	2	3

Échelle:	0 :	N'est pas du tout un empêchement
	1 :	Est parfois un empêchement mineur
	2 :	Est souvent un empêchement important
	3 :	Un empêchement majeur la plupart du temps

5. J'ai de la difficulté à me déplacer pour aller aux activités	0 1 2 3
6. Ce n'est pas facile de planifier et de m'organiser pour mes activités.	0 1 2 3
7. Je ne suis pas porté(e) à me mêler aux autres ou à parler aux gens.	0 1 2 3
8. Je n'ai pas assez d'énergie ou d'intérêt pour me décider et faire les efforts requis.	0 1 2 3
9. J'ai tendance à être inquiet(e), à être nerveux(se) et à avoir peur.	0 1 2 3
10. Je n'aime pas essayer des activités trop nouvelles ou que je ne connais pas bien	0 1 2 3
11. Je ne me sens pas accepté(e) par les autres participants, je ne suis pas à l'aise, je n'ai pas d'affinités avec eux	0 1 2 3
12. Je crains de me blesser ou d'avoir des problèmes de santé	0 1 2 3
13. Je n'ai pas les connaissances, les habiletés ou les capacités requises pour participer aux activités.	0 1 2 3
14. Je ne suis pas au courant des programmes offerts, il est difficile de connaître l'endroit et l'heure où les activités ont lieu.	0 1 2 3
15. Je manque de partenaire, je n'ai personne pour participer aux activités avec moi.	0 1 2 3
16. Je manque de support et d'encouragement, les gens ont peur de me laisser faire certaines choses	0 1 2 3
17. J'ai trop de choses à faire à la maison (entretenir la maison, préparer les repas, m'occuper de quelqu'un...).	0 1 2 3
18. Je manque de temps à cause de mes activités sociales ou de bénévolat (associations, organisations)	0 1 2 3
19. J'ai de la difficulté avec les surfaces irrégulières, les trottoirs, les escaliers, les portes, etc.	0 1 2 3
20. Je n'ai pas de moyen de transport, je dépends trop des autres pour me déplacer	0 1 2 3
21. Le climat ambiant (froid, chaleur, vent, humidité, aération...) n'est pas convenable ou confortable.	0 1 2 3
22. Les programmes de loisir qui m'intéressent ne sont pas offerts dans ma localité ou dans mon établissement.	0 1 2 3
23. Je n'aime pas la façon dont les activités sont organisées, dirigées ou animées.	0 1 2 3
24. L'horaire des activités ou leur fréquence ne me plaît pas ou ne me convient pas	0 1 2 3
25. Il n'y a pas de cours offerts pour nous initier aux activités ou nous montrer comment bien les faire.	0 1 2 3
26. Je n'ai pas assez d'argent, les coûts sont trop élevés pour moi.	0 1 2 3
27. Je n'ai pas l'équipement requis pour ces activités (matériel, outils, vêtements...)	0 1 2 3

PARTIE 9 - DONNÉES PERSONNELLES ET SOCIALES

Ces dernières questions vont nous servir à interpréter les réponses des différents sous-groupes, et vérifier quels sont les besoins et préférences particuliers selon les caractéristiques de chacun. **N'ayez crainte pour la confidentialité**: après avoir découpé votre bon de participation au tirage, il n'y a aucun moyen d'identifier la personne ayant répondu au questionnaire.

Sexe : féminin
 masculin

Âge : _____ ans

Avec qui habitez-vous actuellement ? (cochez l'énoncé qui décrit le mieux votre situation).

- 1. Seul dans votre maison ou votre appartement.
- 2. Chez moi avec conjoint(e) et/ou mes enfants.
- 3. Chez une personne de mon entourage (ami, parent).
- 4. Dans une famille d'accueil ou un foyer de groupe.
- 5. Dans une résidence pour personnes autonomes ou semi-autonomes.
- 6. Dans un centre d'hébergement ou un foyer de longue durée.
- 7. Autre type de résidence : _____
spécifier

Où est-ce situé ? (cochez l'énoncé qui décrit le mieux la situation de votre résidence).

- 1. En pleine ville.
- 2. En banlieue.
- 3. Dans un village.
- 4. En pleine campagne.
- 5. Autre : _____
spécifier

Quel est le nom de la ville ou du village où vous résidez? _____

Faites-vous partie d'associations de loisir ou d'organismes sociaux ou communautaires?

- oui si oui, lesquels _____
- non _____

Ne rien écrire d'ici la fin de cette page,

mais n'oubliez pas de compléter la page suivante,

en particulier le coupon de participation au tirage.

